La météo

Aujourd'hui:
Nébulosité croissante suivie de neige
Minimum — 2° Maximum 4°
Demain:
Nuageux, neige cessant graduellement
DETAILS CAHIER SPORTS

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Un beau voyage...assuré!
CROIX BLEUE CANASSURANCE
Un plus dans votre vie.
(514) 286-8403

4 • MONTRÉAL, MERCREDI 7 NOVEMBRE 1990 107e ANNÉE Nº 19 94 PAGES, 6 CAHIERS Îles de La Madeleine: 1.00 50¢

Aujourd'hui

S 4 SPORTS

Mario Lemieux aurait décidé d'éviter toute déclaration relative à son opération, pour ne pas nuire à une éventuelle poursuite pour incurie.

E 1 ITALIE

Montréal accueille cet hiver, sous le thème *Italie au Canada*, une impressionnante manifestation culturelle dédiée à l'art italien.

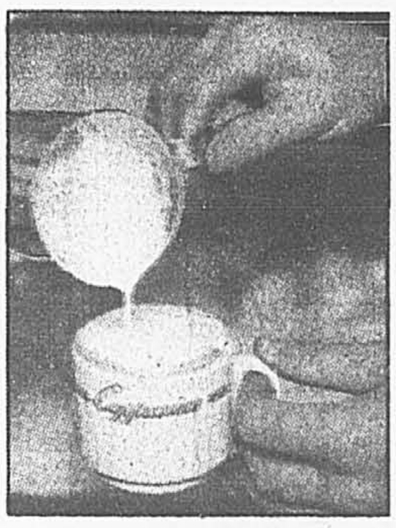

C 1 CONSOMMATION

Pour faire un bon cappuccino, il faut avant tout avoir une bonne machine, dont le prix sera proportionnel à la qualité du produit fini.

Sommaire

Annonces classées
immobilier ..... C6 à C9, D10 à D12
marchandises D12, D13
emplois ..... D13 à D15
automobiles ..... D15 à D17
propositions d'affaires D9
Alim. / Consom. ..... C1 à C5
Arts et spectacles ..... E1 à E6
horaires E6
Bandes dessinées C9
Bridge D15
Carrières et prof. E4, E5
Décès D19
Économie ..... D1 à D9
Êtes-vous observateur? ... C6
Feuilleton C7
Horoscope C8
Le monde ..... E7 à E12
Mots croisés D11
«Mot mystère» D14
Télévision E2, E3
TABLOÏD SPORTS
Philippe Cantin 5
Mots croisés 16

Bourassa: fini le Canada à 11

Consensus avec Parizeau sur l'association économique

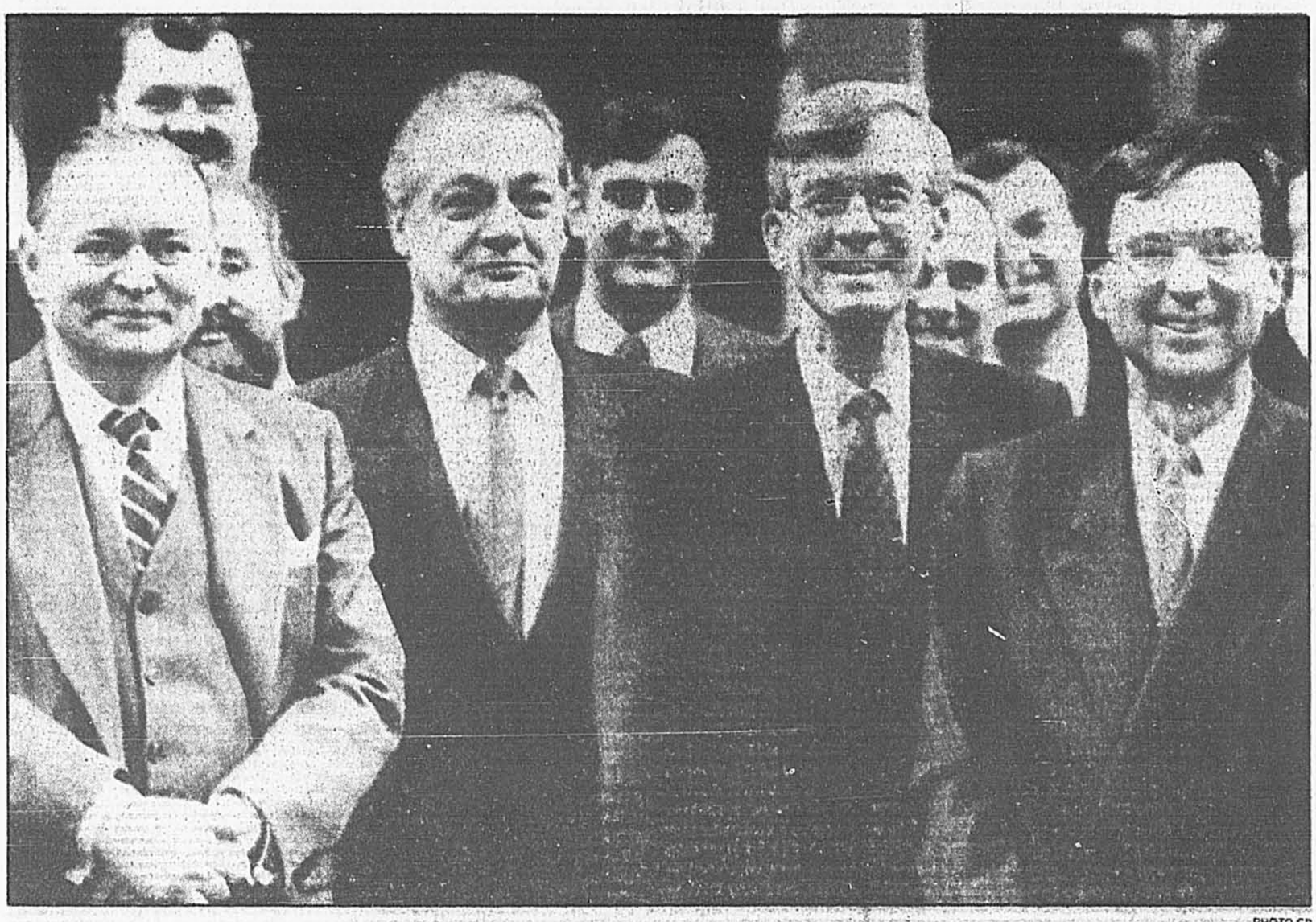

PHOTO CP

Jacques Parizeau, chef de l'opposition, les co-présidents Michel Bélanger et Jean Campeau et le premier ministre Robert Bourassa ont posé hier pour la photo officielle marquant le début des travaux de la commission spéciale sur l'avenir constitutionnel du Québec. Entre les deux co-présidents, on reconnaît Lucien Bouchard, leader du Bloc québécois, l'un des 36 membres de la commission.

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse

Le premier ministre Robert Bourassa a clairement prononcé la fin du Canada à 11 partenaires à l'occasion des discours inaugurant les travaux de la Commission Bélanger-Campeau, hier dans la Vieille Capitale.

Conclusion avec laquelle le chef de l'opposition officielle, Jacques Parizeau, ne pouvait qu'être d'accord, concluant même que le gouvernement «donnait là un gros morceau» et que «les fédéralistes s'en vont sur un mur de brique avec ça».

COMMISSION SUR L'AVENIR DU QUÉBEC

«Le processus de révision constitutionnelle a été discrédité», a rappelé le premier ministre, ajoutant que depuis le rejet du Lac Meech, «on ne peut plus faire confiance désormais au mécanisme de négociation et de révision constitutionnelle à 11 gouvernements». «Il ne peut pas fonctionner», reconnait-il.

Si le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, a présenté la souveraineté du Québec comme la seule voie d'avenir pour les Québécois, M. Bourassa, lui, ne s'est pas écarté de sa préférence pour un modèle constitutionnel apparenté à la «superstructure» dont il n'a pas vraiment parlé autrement qu'en meublant ses réponses de «vous connaissez ma position».

Un consensus apparait toutefois entre les deux chefs politiques autour de la priorité à accorder au renforcement de l'économie québécoise, ainsi qu'en ce qui a trait à la nécessité de conclure une association économique avec le reste du Canada et de maintenir ou d'accroître une ouverture sur le monde.

La Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, qui doit remettre son rapport à l'Assemblée nationale au plus tard le 28 mars 1991, a consacré près de sept heures, hier, aux allocutions de 36 de ses 37 membres, y compris MM. Bourassa et Parizeau, de même que les deux co-présidents, Michel Bélanger et Jean Campeau.

Le commissaire qui ne s'est pas exprimé est le président de la FTQ, Louis Laberge, qui a eu un accident de voiture sans gravité dans la tempête de neige, en se rendant à Québec. Il a fait une

VOIR FINI EN A 2

• *B 5: Des députés offrent d'aller en Irak*
• *E 7: Saddam libère 108 étrangers*
• *Extraits des discours en pages B 1 et B 3*

Les démocrates gardent le contrôle du Congrès

d'après UPI, AFP, AP et Reuter

Les démocrates étaient assurés de conserver pour deux nouvelles années la majorité au Sénat et de renforcer leur contrôle de la Chambre des représentants, hier soir, à l'issue des élections législatives américaines. Dans la course aux postes de gouverneurs, les démocrates faisaient au moins quatre nouveaux gains dont deux des trois États clés de la campagne.

En effet, les démocrates ont enregistré une première bonne nouvelle tôt dans la soirée avec la victoire en Floride de l'ancien sénateur démocrate Lawton Chiles, aux dépens du gouverneur républicain sortant Bob Martinez pour lequel le président Bush avait fait campagne à trois reprises dans l'État du sud. Toujours dans la course aux postes de gouverneurs, les démocrates ont également ravi aux républicains l'État clé du Texas avec la victoire de Ann Richards, ainsi que les États du Kansas et de l'Oklahoma pendant que les républicains s'emparaient de l'Ohio avec la victoire de George Voinovich.

La Floride est, avec le Texas et la Californie (où la lutte était serrée tard hier), l'un des trois grands États gouvernés par les républicains et dont ceux-ci voulaient garder le contrôle en vue du redécoupage électoral de l'an prochain. Les gouverneurs auront en effet une grande influence dans ce redécoupage qui donnera à la Floride quatre sièges de plus à la Chambre des représentants (trois au Texas et sept à la Californie).

VOIR CONGRES EN A 2

La profonde cassure Égypte-Irak

JOONEED KHAN

AL-FAYOUM, Égypte

Très tôt hier matin, au moment où Hosni Moubarak s'apprêtait à examiner avec l'Américain James Baker l'option de guerre contre l'Irak, des centaines d'Égyptiens miséreux se massaient dans le quartier cairote de Dokki devant la succursale d'une banque irakienne fortement gardée par des soldats armés, baïonnette au canon.

À 100 km au sud, dans ce microcosme de l'Égypte profonde qu'est la grande zone agricole d'Al-Fayoum, des familles paysannes du village de Kahk entamaient entre-temps une autre journée sans chef de famille ou fils ainé, tué en Irak dans des pogroms anti-égyptiens qui commencèrent avec le retour des Irakiens du front, en 1988, à la fin de la guerre contre l'Iran.

Rescapé du «razzou»

«J'ai reçu une lettre de la Banque Rafidain me disant de venir toucher les 200 $ auxquels j'ai droit à titre de transfert de fonds, mais c'est la troisième fois que je viens en une semaine. J'espère que ce ne sera pas une autre journée perdue», dit Farag, 37 ans.

Rescapé d'Irak au péril de sa vie, comme des centaines de milliers de ses compatriotes, et sans le sou avec sa djellaba pour seule possession après y avoir trimé dur dans la construction pendant trois ans, Farag vivote ces jours-ci en vendant des poignards soudanais dans le crasseux marché aux chameaux du quartier infra-humain d'Imbaba, cloaque à ciel ouvert et attrait touristique.

Farag est un «nouveau» rescapé: il a fui l'Irak après le «razzou», comme les Égyptiens appellent le coup du Koweït — mot qui nous a donné «razzia» et qui renvoie à une vieille coutume bédouine de raid et de piraterie, avec des règles cependant, car les femmes, par exemple, n'étaient pas molestées.

Beaucoup avaient précédé Farag, bien longtemps avant le «razzou». Dans son élégant appartement de Zamalek, sur le bord du Nil, l'écrivain Mohammad Sayyed Ahmad explique: «L'Égypte est en pleine explosion démographique. Quand Saddam annonça qu'il combattait l'Iran au nom des Arabes, jusqu'à deux millions d'Égyptiens émigrèrent en Irak à partir de 1980 pour faire tourner l'économie. Plusieurs s'enrôlerent comme mercenaires du côté irakien».

Dans la pièce de briques blanchies à la chaux et de terre damée recouverte de nattes qui sert de salon ay paysan Thabit Abdel Hamid, au coeur du village de Kahk, à Al-Fayoum, Ismail, 25 ans, qui s'était installé en 1987 à Kerbala

VOIR CASSURE EN A 2

Le conseil de bande et le Longhouse d'Oka exclus du comité de négociateurs nommés par Siddon

BRUNO BISSON
et PHILIPPE DUBUISSON

La coalition de groupes réformistes de la communauté mohawk de Kanesatake a réussi à démontrer sa légitimité à la satisfaction du ministre fédéral des Affaires Indiennes, M. Tom Siddon, qui a désigné six de ses membres pour négocier la question des terres d'Oka.

Ce comité de négociations, dont le mandat touchera aussi bien la question des terres que celles du développement économique et de l'autonomie gouvernementale, ne compte toutefois aucun membre du Longhouse, le gouvernement traditionnel mohawk.

Par ailleurs, le chef du conseil de bande, M. George Martin, dont la représentativité est fort contestée à Kanesatake, a été invité par le ministre à désigner un représentant pour compléter le comité de négociation mohawk. Jusqu'à nouvel ordre, le conseil de bande est toujours considéré comme la seule autorité légale reconnue par le gouvernement fédéral.

La reconnaissance de la coalition réformiste par le ministre Siddon risque de déplaire au conseil de bande et en tout premier lieu à son chef, George Martin. Le leadership de ce dernier a été ouvertement remis en question par la coalition au cours de la crise.

L'avocat du conseil de bande, Me Jacques Lacaille, n'a pas retourné les appels de *La Presse* hier pour confirmer la participation de M. Martin aux négociations. De plus, l'absence de porte-parole de la tendance la plus dure de Kanesatake, le Longhouse, pourrait provoquer des tensions entre les factions actives à Kanesatake.

Le négociateur fédéral, M. Bernard Roy, a d'ailleurs reconnu hier, au cours d'un entretien avec *La Presse*, qu'«il y a encore des factions» qui se disputent le pouvoir à Kanesatake. «Parce qu'il existe encore des divisions, a-t-il ajouté, il n'est pas dit dès le départ qu'il n'y aura pas des voix qui vont s'élever contre le processus mis en place» par le ministre Siddon.

Avant de reconnaître la coalition de groupes réformistes, M. Siddon avait demandé à ses représentants, en octobre, de prouver leur représentativité au sein de leur communauté. Une pétition a circulé et 435 des 650 mohawks adultes d'Oka et Kanesatake ont donné leur appui à cette coalition.

VOIR OKA EN A 2

• *A 3: Pointe-Bleue, une nouvelle patate chaude*
• *A 5: La GRC démantèle un barrage en C.-B.*

DESTINATIONS SUD EN JANVIER

FORFAITS AVION • HÔTEL

DESTINATIONS	HÔTELS	1 SEMAINE	2 SEMAINES
ACAPULCO	Los Arcos	399 +145 tx	499 +175 tx
	Maris	499 +170 tx	649 +200 tx
CANCUN	Suite Paraiso	409 +145 tx	519 +170 tx
MARTINIQUE	Grand Large	649 + 70 tx	799 + 70 tx
FLORIDE	Golden Nugget	399 +140 tx	499 +160 tx

VALABLE POUR RÉSERVATIONS AVANT LE 30 NOV. OCC. DOUBLE. NOMBRE DE PLACES LIMITÉ. SURCHARGE CARBURANT ET TAXES D'AÉROPORT INCLUSES.

PERMIS DU QUÉBEC
PARIS TOUTE L'ANNÉE!
NOUVELLES FRONTIÈRES
288-4800
800 EST, DE MAISONNEUVE
MÉTRO BERRI-UQAM

SUITE DE LA UNE

FINI

Bourassa: fini le Canada à 11

brève apparition au Salon rouge, mais a quitté rapidement.

Canada anglais

À des journalistes qui s'inquiétaient des implications pour le Canada anglais de ce que lui et l'opposition concluent à la fin du Canada à 11 gouvernements, M. Bourassa a rappelé que la loi 90, instituant la Commission Bélanger-Campeau, avait été votée à l'unanimité et que «le Canada anglais doit comprendre que le Québec n'accepte plus de retourner à une table de négociations où ce sont les premiers ministres des autres provinces qui, dans certains cas, pourront décider de son avenir».

Insistant sur le «défi exaltant» que constituera l'effort de cette commission constitutionnelle, le premier ministre a invité ceux qui en font partie à tenir compte d'abord et avant tout «de ce que nous sommes».

«Il faudra aussi tenir compte des grands courants mondiaux. La globalisation des marchés, les associations d'États, l'établissement de structures supranationales et, enfin de l'épanouissement des nationalistes (?). Un des grands défis de cette commission sera précisément de réconcilier ces forces et tendances, en apparence contradictoires, qui semblent éloigner les peuples, mais qui, en réalité, les rapprochent», a dit M. Bourassa.

Aux journalistes, il a tenu à préciser sa vision politique: «J'ai eu l'occasion, à diverses reprises, d'argumenter sur le fait que s'il y a une union monétaire, qui est la forme la plus complète d'intégration économique, ça prend une correspondance politique. C'est tout le débat actuellement en Europe, sur la Banque centrale, la légitimité démocratique d'une banque centrale.

«Je vois difficilement comment on peut avoir une intégration économique très poussée sans correspondance politique», énonce M. Bourassa, référant à l'Allemagne qui s'est politiquement désintégrée quelques années après avoir opté pour la séparation monétaire, à la fin des années 40.

Abordant la question de la spécificité du Québec, dont la protection et la promotion nécessitent des outils et des pouvoirs efficaces, M. Bourassa a souligné que le débat qui s'amorce devra prendre en considération le rôle important de la communauté anglophone, des autochtones et des communautés culturelles dans le développement du Québec.

Selon lui, le fait pour le Québec de détenir des pouvoirs efficaces pour protéger l'identité québécoise permettrait d'agir dans ce qu'il a appelé quatre grands dossiers porteurs d'avenir: le redressement démographique, la prospérité économique, la pérennité du fait français et l'ouverture sur le monde.

Pour le chef péquiste Jacques Parizeau, la souveraineté du Québec est le seul geste de portée politique profonde, fondamentale que les Québécois peuvent poser sans qu'ils soient assujettis à l'acceptation constitutionnelle du reste du Canada.

M. Parizeau voit comme «incontournable» l'association économique d'un Québec souverain avec le reste du Canada. Mais pour lui, pour négocier une association économique, il faut accomplir un premier geste, la souveraineté.

Selon lui, une association économique porterait sur un grand nombre de sujets: l'union monétaire, l'union douanière «et certainement les questions de transport, et probablement les questions de communications».

«Il y a une foule de domaines où un Québec souverain pourrait déléguer un certain nombre de pouvoirs ou même de ressources. Mais on ne peut déléguer ce qu'on n'a pas», a souligné M. Parizeau, ajoutant que «ces modes d'association économique sont acceptés dans le cadre où ils sont mutuellement avantageux pour les deux parties».

M. Parizeau a cependant mis les membres de la commission en garde: «Quels que soient les changements politiques que l'on veut envisager aujourd'hui, souvenons-nous d'une chose, c'est que ces changements devront être adoptés dans le cadre canadien actuel, dans le cadre constitutionnel actuel». Un changement constitutionnel implique, assure-t-il, qu'il doit être approuvé à l'unanimaité des provinces, et dans d'autres cas par sept provinces et 50 p. cent de la population. D'où un motif de plus pour le Québec de faire une déclaration d'État souverain.

Autrement, estime le chef du PQ, l'association politique et toutes les tentatives de la modifier «peuvent être simplement une sorte de statu quo qui n'ose pas encore s'avouer».

Pour le ministre Gil Rémillard, responsable du dossier constitutionnel, l'échec du Lac Meech n'est pas banal puisqu'il déclenche un processus sans précédent dans notre histoire, un processus qui occasionnera des changements substantiels au statut constitutionnel du Québec.

Répétant que «le fédéralisme à 11 est terminé», le ministre souligne que l'échec de Meech ne pouvait conduire qu'à la recherche de solutions plus catégoriques. Il précise que le nationalisme des Québécois n'est pas raciste et que la volonté du peuple, clairement exprimée, «devrait être notre première référence».

Il conclut: «Je suis profondément convaincu que cette fois c'est la bonne».

Source d'instabilité

Premier à prendre la parole, le co-président Michel Bélanger souligne l'impasse dans laquelle la conclusion de Meech a laissé le Québec et le Canada, et dit du mandat de la commission qu'il porte plus loin le seuil des espoirs à ne point décevoir.

«Les efforts du Québec à tenter de convaincre les membres de la fédération canadienne de la légitimité et du bien-fondé des conditons minimales, qui lui auraient permis d'adhérer dignement à la Constitution de 1982, sont restés vains. D'où l'impasse, source d'instabilité», indique-t-il. Au même moment, toutes les lumières du Salon rouge ont fléchi jusqu'à s'éteindre momentanément, comme pour appuyer son propos.

L'autre co-président, Jean Campeau, a assuré que «notre démarche sera à la hauteur de la confiance et des attentes des Québécois envers la Commission et ses membres».

«Notre travail ne doit pas être une bataille de mots mais un échange franc sur ce qui compte réellement, une recherche active de consensus», d'ajouter M. Campeau.

Après avoir fait porter l'essentiel de leur intervention sur l'aspect économique et sur la place des groupes minoritaires et défavorisés de toutes origines dans «une société québécoise libre», MM. Bélanger et Campeau soulignent qu'«en qualité de seule enclave en Amérique du Nord où la langue française est celle de la majorité, le Québec doit maitriser les outils de son épanouissement culturel». □

CASSURE

La profonde cassure Égypte-Irak

où il ouvrit une pâtisserie, raconte: «Quand les Irakiens sont revenus de la guerre, ils ont vu les Égyptiens à la tête de milliers de petits commerces et ils ont voulu les exproprier. Comme ils étaient armés, les Égyptiens qui étaient récalcitrants furent simplement tués».

Le point de non-retour

Très vite, les relations entre Irakiens et Égyptiens ont dégénéré au-delà du point de non-retour. Selon Sayyed Ahmad, le régime baasiste avait décidé qu'en signant avec Israël la paix de Camp-David, l'Égypte avait abdiqué son rôle de leader du monde arabe, voire son caractère arabe. «Saddam revendiquait ce rôle pour l'Irak», ajoute-t-il.

«Les Irakiens sont revenus de la guerre comme pour régler des comptes avec les Égyptiens», raconte Ismail. «Pour un oui pour un non, nous étions insultés, battus ou assassinés. Au point où nous nous enfermions à double tour la nuit et vivions en groupe. Des Égyptiens qui fêtaient une victoire de l'Égypte au Mundial furent fauchés par des Irakiens en voiture dans plusieurs villes. Il y eut des meurtres collectifs. Une nuit, 25 Égyptiens qui partageaient la même maison du quartier de Kazhimiyeh, à Bagdad, furent tous égorgés», dit-il.

Selon une source officielle égyptienne, durant la seule année 1989, entre 25 et 150 cadavres d'Égyptiens mâles, âgés entre 25 et 40 ans, étaient ramenés chaque jour d'Irak et souvent avec des balles dans la tête. «Difficile d'avaler la thèse de morts accidentelles, encore moins naturelles», dit-elle, en ajoutant que «le régime baasiste, qui voit tout, ne peut plaider l'ignorance».

Le transfert de fonds des travailleurs étrangers, en tout cas, tombait, lui, sous le coup de décrets officiels. Dès la fin de la guerre avec l'Iran, l'Irak réduisait à 60 p. cent et moins la part des économies qu'ils pouvaient renvoyer à leurs familles.

Dans la maison paternelle du village voisin de Shakshouk, Kamal Lamayi, 28 ans, raconte qu'il était parti en Irak avec son expérience de pêcheur du Lac Karoun. «Mais je faisais seulement de 30 à 40 dinars irakiens par mois. Quand je suis parti, l'Irak me devait 800$ US mais j'ai reçu une note me disant que j'ai droit à seulement 300$. J'attends maintenant d'être convoqué par la Banque Rafidain au Caire», dit-il.

Le ministère irakien des Finances a annoncé il y a une semaine que Bagdad avait soumis deux formules au Caire, qui les avait rejetées: l'Égypte paierait ces travailleurs en livres égyptiennes et l'Irak la compenserait soit en lui livrant du pétrole immédiatement, soit en devises fortes après la crise.

La déclaration irakienne précisait que «malgré ses besoins en devises fortes durant la guerre contre l'Iran, Bagdad s'était efforcée de verser aux immigrants égyptiens 45 millions de dollars US par mois sous forme de fond transférable».

La cassure

Si la guerre éclate? Farag, Ismail et Kamal, pourtant rencontrés séparément, sont catégoriques: «Allah seul le sait mais l'Egypte fera son devoir». Veulent-ils retourner en Irak? «Jamais». Même si le régime change? «Même si le régime change», affirment-ils. Ne faites-vous aucune distinction entre le peuple irakien et le régime? «En Irak, cette distinction est sans valeur», font-ils.

La profondeur de la cassure entre les deux peuples se mesure aux propos de Safa, un dissident irakien rencontré la semaine dernière à Bagdad. Après avoir dénoncé le régime baassiste, il a dit, sur les immigrés égyptiens, que ceux-ci «ont trahi la confiance des Irakiens, introduit la malhonnêteté dans le commerce en Irak et le vol dans les rues de Badgad, Mossoul et Karbala».

«De tous les Arabes, les Égyptiens nous étaient les plus proches, grce à leur cinéma et à leur musique, et nous pensions les connaitre, racontait Safa. Mais ils nous vendaient des produits bidons sous de fausses étiquettes et ils s'adonnaient au vol.

«Mais surtout, poursuivait-il, grâce à leur maitrise de l'arabe, ils exerçaient leur charme sur nos femmes, non pas pour les épouser mais pour les berner et les dépouiller. Beaucoup d'Irakiennes, qui avaient reçu de l'État une terre, une voiture ou de l'argent parce que leur mari avait été tué à la guerre, se sont fait rouler par des Égyptiens.»

Mais les liens entre les deux peuples finiront bien par se ressouder? «J'ai bien peur que cette cassure ne guérira jamais», a-t-il répondu avec gravité. Un cauchemar hante Sayyed Ahmad: «Il reste beaucoup d'Égyptiens en Irak parce qu'ils pensent que retourner en Égypte, c'est pire. Mais Saddam est assez diabolique pour les envoyer en première ligne si la guerre éclate». D'ici là, en présence d'étrangers, les «guides» irakiens les présentent comme «nos frères égyptiens», et ils se raidissent. □

OKA

Le conseil de bande et le Longhouse d'Oka exclus du comité de négociateurs nommés par Siddon

«Après plusieurs jours de vérification, a précisé hier M. Roy, le ministère des Affaires indiennes en est venu à la conclusion que ces signatures semblaient authentiques. Dans la mesure où la pétition comptait plus de 400 signatures, la décision a été prise de reconnaitre ce groupe comme représentatif du milieu. Ce qui ne veut pas dire qu'il y a unanimité, loin de là.»

Quatre factions

L'unité de la coalition mohawk est d'ailleurs toute récente. Formée au cours de la grave crise de l'été dernier, la coalition regroupe quatre factions aux buts similaires mais aux intérêts divergents, menées par des leaders ayant chacun leurs partisans.

Ainsi, deux des six membres du comité, MM. Philip Quevillon et Crawford Gabriel, dirigent la «Ligue pour la démocratie» dont le principal objectif est d'instaurer le suffrage universel comme mode d'élection du conseil de bande.

Pour sa part, Mme Bertha Bonspile est une des dirigeantes dugroupe «Community for Change», qui, en 1988, a tenté d'organiser un référendum sur le mode d'élection du chef de bande. Depuis 20 ans, les chefs successifs de la bande d'Oka ont été désignés par neuf mères de clan, selon le système héréditaire traditionnel des Mohawks. L'organisation du référendum fut bloquée par une demande d'injonction d'un groupe de traditionnalistes qui défendent le système de désignation héréditaire. La Cour fédérale doit entendre cette cause le 15 janvier.

Deux autres membres du comité de négociation nommés par le ministre Siddon, Clarence Simon et Ivan Nicholas, représentent une troisième faction fort active à Kanesatake. Démis de ses fonctions de chef par les mères de clan en janvier dernier, M. Simon n'a jamais accepté cette démotion et travaille depuis plusieurs mois à miner le leadership du chef George Martin.

Enfin, le sixième négociateur, M. Jerry Peltier, est considéré comme le principal artisan de la formation de la coalition mohawk réformiste. M. Peltier, un fonctionnaire fédéral qui jouit d'une popularité certaine dans la communauté d'Oka, est Indien mais pas Mohawk. Ex-époux de Bertha Bonspile, il a quitté Kanesatake pour s'établir à Ottawa il y a quelques années.

Ajoutons que deux autres factions, s'identifiant au Longhouse, jouissent d'une certaine influence parmi les traditionnalistes mohawks d'Oka et Kanesatake. La première, dite modérée, dirigée par M. Samson Gabriel, est reconnue par la Confédération des six nations iroquoises.

La faction dissidente, menée notamment par Mme Ellen Gabriel et M. Walter David Sr, s'est rapprochée des radicaux warriors peu avant que la SQ mène son raid manqué du 11 juillet contre une barricade dressée en mars par le Longhouse dissident.

CONGRÈS

Les démocrates gardent le contrôle du Congrès

Progresser dans ces trois États figurait au centre de la stratégie électorale des républicains en vue de tenter de reprendre la majorité aux démocrates dans les deux chambres du Congrès lors des prochaines élections, en 1992. De plus, si les démocrates remportaient le gouvernorat de la Californie, Diane Feinstein serait la première femme à gouverner cet État et les démocrates auraient remporté les enjeux majeurs de cette élection.

Les élections d'hier visaient à pourvoir la totalité des 435 sièges de la Chambre des représentants ainsi que 34 des 100 sièges du Sénat, 36 des 50 sièges de gouverneurs plus des milliers de sièges des législatures des différents États. Avant les élections d'hier, les démocrates contrôlaient la Chambre des représentants et le Sénat. À la Chambre, ils détenaient 258 sièges contre 175 pour les républicains. Les démocrates étaient assurés hier soir de remporter au moins 262 sièges. Au Sénat, ils dominaient avec 55 sièges contre 45. Les démocrates étaient assurés tard hier soir d'au moins 53 sièges au Sénat.

Au Sénat, plusieurs personnalités ont obtenu une facile réélection, soit parce qu'ils n'avaient pas d'opposants, soit parce que cette opposition était particulièrement faible, notamment dans la course aux dollars indispensables dans toute campagne américaine.

C'est le cas par exemple du sénateur démocrate de Géorgie Sam Nunn, l'influent président de la Commission des forces armées du Sénat, et de ses collègues républicains de Virginie John Warner et de Caroline du Sud Strom Thurmond. Le sénateur de Virginie occidentale Jay Rockefeller, de la célèbre famille Rockefeller, a obtenu sa réélection.

Plusieurs analystes ont qualifié les élections d'hier de baromètre pour la présidence de George Bush. Mais certaines élections ont plutôt donné le signal d'un mécontentement des Américains devant les candidats des deux grands partis traditionnels de la politique des États-Unis. Deux candidats indépendants ont ainsi fait pâlir leurs adversaires des grands partis traditionnels: il s'agit de Lowell Weicker, un ancien sénateur républicain, qui a remporté une chaude lutte à trois à titre de candidat indépendant au poste de gouverneur dans l'État du Connecticut. Au Vermont, un candidat qui s'est proclamé socialiste, Bernie Sanders, était en tête devant un représentant républicain.

Dans l'État de New York, le gouverneur démocrate Mario Cuomo a remporté un troisième mandat devant l'économiste et Montréalais de naissance Pierre Rinfret. M. Cuomo demeure ainsi l'un des chefs de file du parti démocrate et un sérieux candidat potentiel pour l'élection présidentielle de 1992.

Par ailleurs, le sénateur républicain Jesse Helms, porte-drapeau du conservatisme aux États-Unis, a été réélu en Caroline du Nord contre le démocrate noir Harvey Gantt. □

Campagne Centraide 1990

Objectif: 24 millions $

17 640 449 $

Ligne Tel-Don
1-800-267-5555

Une célébration de la vie

Mme Blanche Tague, qui fêtait son centenaire hier au Centre d'accueil Marie-Rollet, a reçu son plus beau cadeau : porter la petite Laurie Champagne, née le 24 juillet et baptisée hier en son honneur, en présence des parents Catherine Boulanger et Luc Champagne. Cette célébration de la vie marquait le 10 e anniversaire de ce centre situé au 5003 est, rue Saint-Zotique, à Montréal. Première centenaire du centre Marie-Rollet, Mme Tague est née à Montebello le 6 novembre 1890. Atteinte de poliomyélite à l'âge de dix ans, elle a toute sa vie été choyée par ses soeurs, puis au centre. Cette ancienne résidente du Plateau Mont-Royal allait chaque jour à l'église. Hier à 15 h, les cloches de Montebello et des églises des environs ont sonné pour elle. Mme Réjane Tellier, la grand-mère de Laurie, travaille au centre Marie-Rollet. Elle a tenu, par ce baptême, a faire plaisir à Blanche Tague.

PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

● à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 18 h;

● à Montréal-Nord : Collège Marie-Victorin, 7000, boul. Marie-Victorin, de 9 h 30 à 16 h;

● à Montréal : Centre Antonio-Barrette, auditorium, 5205, rue Parthenais, de 13 h 30 à 16 h 30;

● à Laval : Compétences 2000, 777, avenue du Bois-de-Boulogne, de 14 h 30 à 20 h 30;

● à Sainte-Martine (Saint-Paul) : organisée par les pompiers volontaires et le Club Optimiste, caserne des pompiers, 2, rue Les Copains, de 14 h 30 à 20 h 30.

La Quotidienne — Tirage d'hier

à trois chiffres **689**

à quatre chiffres **8051**

ABONNEMENT Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 a 18h.	285-6911	ANNONCES CLASSEES Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h.	285-7111
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES Détaillants	285-7202
PROMOTION	285-7100	National, Télé-Presse	285-7306
COMPTABILITÉ Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classees	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également reservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400- Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

MERCREDI 7 NOVEMBRE 1990 — 45-3-01

RYTHMES Canadien International

Samedi 1er décembre
Spectrum 22 h 00

Jean Leloup et La Sale Affaire

Hydro-Québec présente LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL

La Presse

La gestion de la STCUM est un vrai fouillis, selon ses propres cadres

FLORIAN BERNARD

■ La réorganisation administrative de la STCUM revêt souvent l'apparence d'un véritable chassé-croisé qui est le reflet du foisonnement d'objectifs et de buts à atteindre. Il y en a tellement qu'on ne sait plus comment distinguer la mission de l'entreprise, ses objectifs, les moyens à prendre et les contrôles à exercer. Toute la structure est confuse.

Telle est la conclusion d'une étude confidentielle réalisée par la firme SORECOM, le printemps dernier, à la demande de la STCUM. Le document d'une cinquantaine de pages, dont *La Presse* a obtenu copie, résume et analyse les entrevues réalisées auprès des contremaitres, des responsables d'opérations, des professionnels et des cadres.

Durant deux journées consécutives, soit les 21 et 22 mars 1990, en pleine crise du service de l'entretien, les cadres de la STCUM ont été interrogés par les gens de SORECOM. Assurés que leurs noms ne seraient pas divulgués, ils ont donné libre cours à leurs griefs.

Si, de façon générale, les cadres de la STCUM acceptent le principe de la réorganisation et de la décentralisation de l'entreprise, ils ne sont pas du tout d'accord avec les moyens utilisés jusqu'à maintenant pour y arriver. Ils estiment que «la réorganisation occupe 2000 personnes alors que 6000 autres les regardent, en attendant des résultats». Ils se plaignent des ingérences politiques au sein de la STCUM. «L'entreprise est perçue comme un organisme politique plutôt qu'une entreprise de services. Elle est régie par des politiciens. La tarification est empreinte de considérations *sociales*, ce qui contribue sérieusement au déficit».

Le rapport souligne que la STCUM adopte des modes de fonctionnement caractéristiques d'une agence de services sociaux plutôt que d'une entreprise normale. À cause des contraintes politiques, plusieurs décisions sont catapultées avec l'étiquette *«coulées dans le béton»*, ce qui élimine toute véritable consultation avec les employés.

Une structure confuse

Le rapport de SORECOM décrit une structure confuse où les responsabilités ne sont pas définies clairement. Très souvent, les cadres administrent «au pif».

«On signe des documents, on ne sait même pas pourquoi».

La STCUM fait circuler l'idée, parmi ses cadres, de gérer l'entreprise de façon décentralisée, comme un ensemble de PME au sein d'une grande structure.

«Un garage, une PME; c'est le gros *trip* de la STCUM. Soyons réalistes. Nous sommes tous, en réalité, des concessionnaires. Nous faisons tous des McDonalds».

«Dans certains centres, les directeurs essaient tout ce qui leur passe par la tête. L'informel est beaucoup plus fort que le formel. On est perpétuellement en mode réactif. Les gestionnaires font très peu de prévention ou de planification. Plusieurs d'entre eux sont bons seulement en situation de crise. Là, ils pètent le feu. Ils excellent quand ils sont coincés. Le reste du temps, ils attendent». La STCUM poursuit, selon SORECOM, trop d'objectifs à la fois et définit mal ceux qui devraient faire l'objet d'une attention particulière. Cette situation est bien résumée par les cadres: «À courir trop de lièvres à la fois, on se mêle, on confond buts, missions, objectifs et moyens. L'impact de la réoganisation entraine des journées de 10 ou 12 heures. Il y en a qui vont claquer. Plusieurs ont le sentiment que ce qui s'est fait dans les 20 dernières années, ça vaut zéro».

«Ce n'est pas la structure qui est mauvaise. C'est le terrain qui n'est pas labouré. Il faut maintenant apprendre à gérer les ressources humaines, matérielles, financières et les communications. En haut, la réorganisation est peut-être faite, mais en bas on commence à peine à la faire».

Une image qui se dégrade

Les cadres rappellent que la STCUM perd des revenus importants «à cause du laxisme dans la perception des tarifs», et que cette situation contribue en outre à détériorer l'image de l'entreprise aux yeux du public. Ils soutiennent que le travail effectué pour corriger cette situation est insuffisant. Les usagers sont témoins de quantité de personnes qui sautent les barrières, dans le métro, ou entrent par la porte arrière des autobus.

«Les chauffeurs ne sont pas équipés pour faire le travail de chien de garde. Ils achètent artificiellement la paix avec les éléments perturbateurs en les laissant faire».

«Il suffit d'observer une sortie de soirée au stade ou au Forum. Il y en a 30 p. cent qui sautent la barrière sans que personne n'intervienne. C'est un véritable encouragement au vol».

«Le système de tarification est lui-même pitoyable. C'est celui d'une agence sociale. Les taux de bien-être social et d'assurance-chômage servent à établir les tarifs».

À la traine des médias

SORECOM estime que la STCUM est à la traine des médias et fonctionne systématiquement en réaction des événements. Elle ne prend pas les devants pour informer les usagers.

«La moindre plainte engendre la panique à l'interne et on laisse les médias monter en épingle la moindre interruption de service. Ce n'est qu'après coup qu'on se manifeste publiquement pour éponger les dégâts».

«D'autres entreprises, comme Exxon, ont une approche agressive face aux médias. La STCUM est à la remorque des événements. La moindre plainte d'un client devient une affaire épouvantable. On réagit après une crise».

En quatre ans, il y a eu trois directeurs différents au service des relations publiques de la CUM, ce qui a contribué à accentuer le climat d'incertitude.

«On nage dans un univers d'informations conflictuelles. Les médias disent une chose, la STCUM une autre et les syndicats, une troisième. Il va nous falloir l'heure juste pour opérer efficacement».

La communication interne est abondante, mais confuse.

«Auparavant, on se plaignait de ne pas recevoir d'information. Depuis deux ans, il y en a trop. On peut recevoir la même chose trois fois dans la même journée. Dans les négociations ou les conflits, toutefois, ce sont les journaux qui nous informent».

La STCUM est préoccupée

Le responsable des médias à la STCUM, M. Michel Leboeuf, a confirmé le mandat confié à SORECOM, le printemps dernier. Il a dit que le document fait présentement l'objet d'une analyse en profondeur de la part des dirigeants de l'entreprise.

M. Leboeuf a ajouté que certaines orientations seront sûrement prises, à la lumière du rapport, mais qu'il est encore trop tôt pour les préciser.

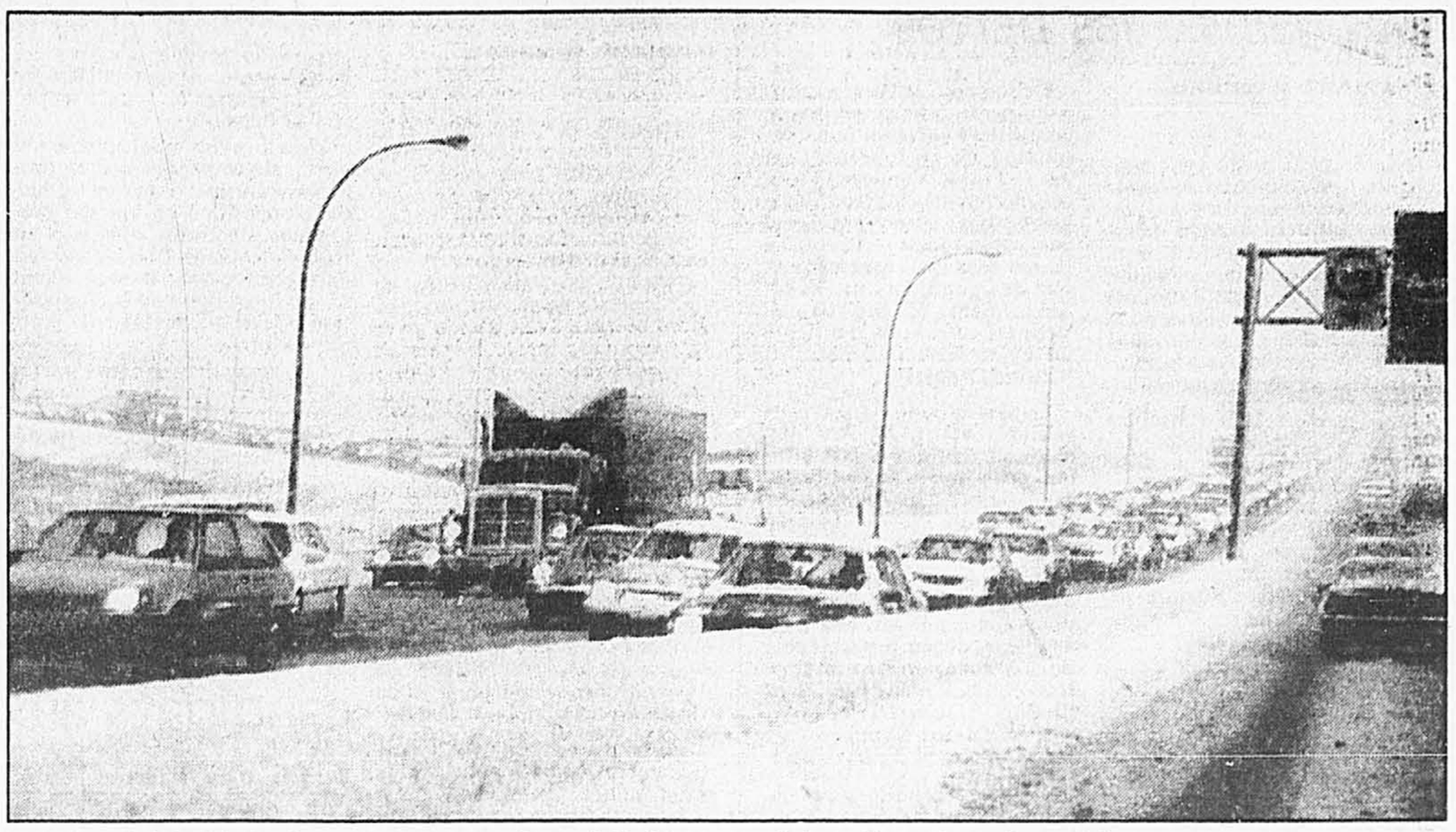

Les automobilistes de Québec ont renoué avec la conduite hivernale, hier, roulant sur le tapis des 20 centimètres de neige laissés par la tempête sur la vieille capitale. PHOTO PC

La première tempête frappe Québec et le Saguenay mais épargne Montréal

PATRICK GRANDJEAN

■ L'hiver s'en vient... La première tempête de neige de la cuvée 1990-91 a laissé son blanc manteau dans le nord de l'Ontario et l'Est du Québec, hier et cette nuit. Québec est enseveli sous 20 centimètres de neige, et au Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'accumulation atteint jusqu'à 38 cm.

Montréal et les régions du sud-ouest de la province ont reçu pour leur part une bonne quantité de pluie, mélangée parfois de neige, ce qui a rendu la chaussée glissante par endroits.

La tempête, causée par une dépression venant du sud-ouest des États-Unis, se dirigeait vers la Gaspésie et les Maritimes la nuit dernière.

Elle a déversé jusqu'à trente centimètres de neige dans les régions de Québec, de la Beauce, des Hautes-Laurentides, de l'Abitibi et du Saguenay-Lac-St-Jean, accompagnée de vents forts causant de la poudrerie.

Dans les régions touchées, le ministère des Transports indiquait hier que les routes étaient enneigées ou partiellement dégagées avec une visibilité variant de bonne à passable.

Dans la région de Québec, mis à part quelques embardées, on ne signalait aucun accident grave, alors que l'on prévoyait de deux à quatre centimètres de plus cette nuit. Mais avec le conflit de travail qui oppose l'administration municipale de Québec à ses cols bleus, on s'attendait à ce que la situation soit plus difficile que d'habitude.

La Ville a annoncé par voie de communiqué que le déneigement s'effectuera au ralenti à cause des actes de vandalisme commis contre les véhicules servant à l'entretien des rues et du refus des cols bleus de faire des heures supplémentaires.

Dans le parc des Laurentides, sur la 175, entre Québec et Chicoutimi, deux camions se sont percutés de face, faisant un blessé grave, en fin d'après-midi, et la route a été fermée à la circulation pendant plusieurs heures. Dans les autres secteurs, on ne rapportait aucun accident grave.

L'autoroute 20 a été fermée entre Saint-Michel et Montmagny, entre Québec et Rivière-du-loup, pendant une heure hier après-midi, pour faciliter le déneigement. La chaussée, trop glissante, rendait la circulation dangereuse pour les véhicules lourds, a indiqué le ministère des Transports du Québec.

La neige continuait de tomber hier soir et Environnement-Canada prévoyait que les accumulations cesseraient au cours de la nuit dans la plupart des régions. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, où 30 cm sont tombés hier, on estimait que la tempête déverserait 15 cm supplémentaires.

À Sainte-Agathe, dans les Laurentides, il y avait quatre centimètres de neige, hier soir. Dans certains secteurs, la neige était précédée de grésil, ce qui a rendu la circulation plus difficile.

La tempête a également touché le nord de l'Ontario où l'accumulation atteignait 25 cm par endroits, notamment à Sudbury. À Val d'Or, en Abitibiti, l'accumulation était de 29 cm.

En Estrie, la pluie s'est graduellement transformée en chute de neige en fin d'après-midi et la mince couche de quatre centimètres laissée cette nuit doit fondre aujourd'hui.

Quant aux routes américaines 81, vers Syracuse, 87 vers New York et 89, pour Boston, elles étaient dégagées et la visibilité était bonne, a indiqué hier soir Transports-Québec.

La tempête doit s'apaiser dans les Maritimes et le Maine, en laissant toutefois un manteau de 15 cm de neige en Gaspésie.

À Montréal aujourd'hui, la température descendra et Environnement-Canada à Dorval annonce une probabilité de 30 p. cent de chutes de flocons épars.

Quant à la tempête, ce n'est que partie remise. La preuve ? Les autombilistes montréalais se sont présentés en grand nombre chez leurs garagistes hier pour faire poser les inévitables pneus d'hiver.

La SQ empêchera-t-elle la tenue d'un super bingo sur la réserve de Pointe-Bleue ?

C'est ce que tente de savoir, mais en vain, l'opposition à l'Assemblée nationale

ANDRE PEPIN
du bureau de LA PRESSE
QUEBEC

■ Le gouvernement Bourassa est de nouveau dans le pétrin avec la communauté autochtone. Il doit en effet décider maintenant s'il fera intervenir la Sûreté du Québec, le 17 novembre, pour empêcher la tenue d'un super bingo dans la réserve de Mashteuiatsh, à Pointe-Bleue, au Lac Saint-Jean.

Pressé de questions hier par l'opposition péquiste, le nouveau ministre responsable des Affaires autochtones, M. Christos Sirros, n'a donné aucune précision quant aux intentions gouvernementales, admettant par ailleurs que ce bingo se tiendra dans l'illégalité totale.

Le problème se déplace de Kahnawake à Pointe-Bleue, au Lac Saint-Jean. Il s'agit essentiellement du même problème d'illégalité. La décision que le gouvernement doit prendre, dès maintenant, c'est d'intervenir ou non pour empêcher cet acte illégal. Le ministre de la Sécurité publique, M. Claude Ryan, devra ultimement prendre une décision car, selon nos informations, la SQ n'interviendra pas à Pointe-Bleue sans l'accord clairement exprimé du ministre Ryan.

C'est le député péquiste de Duplessis, M. Denis Perron, qui a soulevé la question hier à l'Assemblée nationale. Il a fait part des principales irrégularités qui entoureront la tenue de cette activité à la réserve:

- □ plus de 60 000$ seront distribués, alors que la loi fixe le maximum des prix à gagner à 5000$;
- □ les Montagnais n'ont fait aucune demande formelle à la Régie des loteries et courses;
- □ au total, 225 billets ont été vendus, au coût de 500$ chacun;
- □ les personnes qui ont déjà acheté ces billets risquent d'être interceptées car le ministère de la Justice affirme qu'on est à examiner la «qualité de cette action».

Le ministre Sirros n'affirme pas que la police interviendra. Mais, il soutient: «J'ai fait part aux dirigeants de Pointe-Bleue de notre position claire. La loi est la même pour tous. Les lois doivent s'appliquer sur tout le territoire sans exception. Tout le monde est au courant de çà. Ils (les autochtones) ont une décision à prendre, à savoir s'ils doivent aller de l'avant ou non avec la tenue d'un bingo. Nous, nous souhaitons discuter pour trouver des solutions plus valables au développement économique durable».

Pour le ministre, une solution comme les bingos n'est que temporaire et ne règle en rien le problème. Par ailleurs, M. Sirros affirme qu'aucune négociation n'est en cours, à ce moment, pour que Loto-Québec permette la tenue d'un tel bingo. On sait maintenant que plusieurs éléments marginaux de la communauté autochtone s'intéressent à la tenue des bingos. C'est d'ailleurs la tenue de cette activité particulière qui a contribué, l'an dernier, à la détérioration des relations entre la communauté autochtone et les forces policières. Rappelons que l'ancien ministre John Ciaccia avait supplié son gouvernement, à l'époque, de ne pas intervenir dans cette activité.

Le problème des relations avec les autochtones continue d'être débattu quotidiennement à l'Assemblée nationale. Le leader de l'opposition, M. Guy Chevrette, talonne de près le ministre de la Sécurité publique, M. Claude Ryan, pour obtenir des renseignements sur les «ententes» qui seraient intervenues entre les Forces armées et les dirigeants autochtones pour la réouverture du pont Mercier. Ce que tente de démontrer l'opposition, c'est que le pont a été rouvert à la circulation après que les warriors eurent réussi à fuir en avion Cessna. Mais le ministre Ryan affirme que le gouvernement n'a jamais, ni directement ni indirectement, permis quelque forme que ce soit de sauf-conduit. Il s'oppose toujours à la tenue d'une enquête publique, pour le moment du moins.

Lourdes amendes à un couple qui a fraudé le Bien-être social

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Le juge François Beaudoin, de la Cour du Québec, s'est montré sévère à l'endroit d'un couple qui venait de se reconnaitre coupable de fraudes totalisant 19757$ à l'égard du Bien-être social. Il leur a imposé des amendes de 5000$ à chacun ou, à défaut, six mois de prison.

D'un commun accord, la Couronne et la défense avaient suggéré au magistrat que Tony Côté, 31 ans, et Aline Brissette, 44 ans, soient condamnés à rembourser la totalité de l'argent perçu frauduleusement, en plus de passer 90 jours en prison de façon discontinue, c'est-à-dire à purger seulement en week-end.

Après avoir accepté les recommandations de Me Nathalie Duperron-Roy, occupant pour la poursuite et Me Paul Gélinas, en défense, le juge Beaudoin, à la surprise de tous, a imposé immédiatement de son propre chef cette forte amende se disant d'avis que ce type de profiteurs ont une trop grande passion du lucre et qu'il faut enrayer ces genres de délits. Il a aussi émis une ordonnance de probation de trois ans.

Sur une période de 22 mois étalés sur trois ans — 1987, 1988 et 1989 — Côté et Brissette, qui demeurent maintenant à Sainte-Thérèse, ont encaissé des chèques émis par le ministère de la Main d'oeuvre et de la Sécurité sur le revenu en prétextant qu'ils étaient sans emploi, alors qu'ils avaient formé avec des prêtes-noms des compagnies à numéros. Une des firmes s'occupe de la vente de produits pour congélateur tandis qu'une autre oeuvre dans le domaine de la communication.

Un professeur de «massologie» et de «massothérapie» est accusé de fraude et d'agressions sexuelles

YVES BOISVERT

■ Un soi-disant docteur en psychologie qui offrait des cours de «massothérapie» et de «massologie» est accusé d'avoir agressé sexuellement huit de ses étudiantes et d'en avoir fraudé 19.

M. Mircea Andriesanu, 62 ans, a comparu hier devant le juge Bernard Morier, de la Cour du Québec, et son enquête préliminaire a été fixée au 18 mars.

Selon la police, Andriesanu offrait, pour la somme de 2880 $, des cours devant mener à l'obtention d'un «baccalauréat en massologie».

Une vingtaine de personnes (17 femmes et trois hommes) se seraient inscrites à ce cours, en janvier dernier.

D'après les policiers, Andriesanu se présentait comme un membre des instituts de «Massologie», de «Massage scientifique» et de «médecine orientale et alternative du Canada»; il faisait état de ses «nombreuses études» dans une foule de domaines universitaires.

Le professeur de «massologie» recevait en entrevue les futurs étudiants et s'informait de leur vie personnelle et professionnelle. Il leur faisait signer un contrat dans lequel l'étudiant s'engageait à payer 2880 $ en échange de quoi il était censé recevoir 1350 heures de cours.

La durée du cours, cependant, n'aurait été que de quelque 350 heures. Pour compenser, M. Andriesanu aurait offert à ses étudiants de leur donner une formation en «drainage lymphatique», d'une durée de seulement 50 heures, au terme de laquelle ils seraient en mesure de traiter eux-mêmes des gens et de recevoir des honoraires.

Pour avoir le droit de pratiquer, ces nouveaux «draineurs lymphatiques» n'avaient qu'à payer une cotisation de 205 $ à l'Association des techniciens en massage et massologues du Canada... dont M. Andriesanu est le président.

Les étudiants, qui estimaient ne pas en avoir eu pour leur argent, ont porté plainte contre leur professeur à la fin du mois de juin. C'est à ce moment que les policiers auraient découvert, prétendent-ils, que certaines étudiantes avaient été agressées sexuellement à l'occasion des cours de massage et d'examens anatomiques.

Andriesanu a été accusé formellement, sous 27 chefs, en chambre criminelle de la Cour du Québec, le 10 octobre dernier. Il est défendu par Mes Julius Grey et Clemente Monterosso.

DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DE LA PRÉVENTION DU CRIME
Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction de la formation à distance
La Presse
VOUS PROPOSENT TOUS LES JOURS JUSQU'AU 10 NOVEMBRE 1990
SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DU CRIME
AUJOURD'HUI EN PAGE E 8
— La violence familiale
— L'impact sur les enfants
— L'inceste
— L'exploitation sexuelle des enfants
— Le viol
— La sécurité des aînés

Les gains... les pertes

MARIANE FAVREAU

■ Le RCM a perdu trois conseillers municipaux sortants lors des élections du 4 novembre: Kathleen Verdon (Cartierville), membre du comité exécutif de la ville, et Arnold Bennett (Peter-McGill) ont été défaits par des candidats du Parti municipal, et Giovanni Ialenti (Saint-Michel) par un candidat du Parti civique.

M. Bennett était conseiller municipal de Notre-Dame-de-Grâce, depuis 1982. À cause du remaniement de la carte électorale, il avait choisi de se présenter cette fois dans le centre-ville, affrontant ainsi un autre conseiller sortant, pour céder la place à la candidature de Michael Fainstat dans le nouveau district de N.D.G.

Arnold Bennett n'a pu remporter la victoire sur Nick Auf der Maur, réélu sans interruption au conseil municipal depuis 1974, sous différentes bannières politiques.

Par ailleurs, le RCM présentait sept nouveaux candidats dans autant de districts. Seuls deux ont réussi à percer: Sylvie Lanthier, dans Sault-au-Récollet, et Fiorino Bianco, dans Rivière-des-Prairies.

De son côté, le Parti municipal a perdu trois de ses quatre conseillers sortants (un cinquième ne se représentant pas): Frank Venneri (François-Perreault), Stavros Zagakos (Parc-Extension) et Serge Sauvageau (Sault-au-Récollet). Ils ont tous trois été surpassés par des candidats du RCM. Tout comme M. Bennett, M. Venneri affrontait d'ailleurs un autre conseiller sortant, Vittorio Capparelli.

En plus de conserver un conseiller sortant, M. Auf der Maur, le PMM n'a fait élire que deux de ses 46 nouveaux candidats: Alain André dans Ahuntsic et Pierre Gagnier dans Cartierville.

Quant à la Coalition démocratique, qui présentait 21 nouveaux candidats, elle n'en a fait élire aucun. Ses trois élus de dimanche dernier sont tous trois conseillers sortants: Sam Boskey (Décarie), Pierre Goyer (Saint-Édouard) et Marvin Rotrand (Snowdon).

Et, perte cruelle pour la CDM, son chef, Pierre-Yves Melançon, a perdu son siège au conseil. Lui aussi affrontait, à cause du nouveau découpage électoral, un autre conseiller sortant dans Côte-des-Neiges, Abe Limonchik du RCM, qui a remporté la victoire.

Alain André, chef de l'opposition à l'hôtel de ville

MARIANE FAVREAU

■ Même si le Parti municipal et la Coalition démocratique ont tous deux fait élire trois conseillers municipaux dimanche dernier, c'est Alain André qui sera chef de l'opposition officielle au conseil municipal de Montréal.

C'est la charte de la Ville de Montréal qui le détermine (article 76,a), indique le greffier de la ville, Me Léon Laberge. Le chef de l'opposition est un conseiller élu, désigné par le parti d'opposition qui compte le plus grand nombre de conseillers après le parti au pouvoir.

Quand il faut départager entre deux partis qui ont le même nombre de conseillers, comme c'est ici le cas, c'est encore la charte qui fournit le mode d'emploi.

«Si plusieurs partis politiques sont dans cette situation, le chef de l'opposition est le conseiller désigné par le parti politique qui a reçu le plus grand nombre de votes», est-il écrit dans la charte.

Or, des deux partis, c'est le Parti municipal qui a reçu le plus grand nombre de votes autant à la mairie que dans les districts: il formera donc l'opposition officielle. Et son chef, Alain André, en devient le porte-parole.

Joint au téléphone hier, M. André a déclaré qu'il entend travailler de façon positive au bien des Montréalais tant avec les autres conseillers d'opposition qu'avec le parti au pouvoir, s'il y a lieu. Par exemple, il veut étudier de près la réforme électorale proposée par le maire.

Mais il se fixe aussi comme objectif, au cours des quatre prochaines années, d'unifier les forces d'opposition en vue des prochaines élections. «Déjà, il se trouve des gens très sérieux au Parti civique qui y pensent aussi. La division des partis d'opposition ne fait que favoriser le parti au pouvoir.»

Le regroupement des partis d'opposition auraient pu donner la victoire dans sept ou huit autres districts aux élections de dimanche dernier.

Sans en faire une priorité, M. André n'écarte pas la possibilité d'avoir des pourparlers avec Germain Prégent, élu indépendant (Saint-Henri) ou Pasquale Compierchio, élu du Parti civique (Saint-Michel), pour les inviter à travailler avec lui.

De son côté, Germain Prégent, réélu avec près de 68 p. cent des votes, estime qu'il est encore trop tôt pour annoncer s'il se laissera courtiser par le PMM. «Mais j'y pense», disait-il hier au cours d'un entretien au téléphone. Il aime bien sa situation de franc-tireur et assure qu'il n'est surtout pas question qu'il joigne le Parti civique.

(Incidemment, des lecteurs ont dû être étonnés d'apprendre, lundi, que l'indépendant Germain Prégent avait été forcé de quitter le RCM avant les élections. Il s'agissait plutôt de Gilles Berthiaume, un autre indépendant, dans Rivière-des-Prairies.)

Le chef du PMM ne voit pas de raison de demander un nouveau décompte ou un dépouillement judiciaire des votes. Par contre, son candidat dans Loyola, George Savoidakis, examine la question.

Le président des élections n'a reçu qu'une demande d'information à propos d'un nouveau décompte, mais aucune demande formelle ne lui est parvenue. Les candidats ont quatre jours après le scrutin pour faire cette demande. Passé ce délai, les candidats qui ont recueilli le plus grand nombre de votes (sans demander un second dépouillement) sont proclamés élus.

Les élus prêteront serment d'office lundi prochain. Et le 15 novembre une séance extraordinaire du conseil municipal devrait permettre de nommer les membres du comité exécutif, ses président et vice-président ainsi que le maire suppléant.

Montréal remboursera 592 000 $ aux candidats aux élections municipales

GILLES GAUTHIER

■ Seuls le RCM et le Parti civique recevront un remboursement partiel des dépenses engagées pour promouvoir la candidature de leurs chefs, Jean Doré et Nicole Gagnon-Larocque, à la mairie de Montréal.

Encore là, le Parti civique n'a obtenu que de justesse le pourcentage de votes requis pour avoir droit au remboursement de 50 p. cent des dépenses: il en fallait plus de 20 p. cent et la formation de Mme Gagnon-Larocque en a recueilli 20,69 p. cent.

Les autres ne recevront pas un sou. Le Parti municipal de Montréal, dirigé par Alain André, la Coalition démocratique (Pierre-Yves Melançon), le Parti Éléphant blanc (Michel Bédard) et les trois candidats indépendants à la mairie, Michel Dugré, Patricia Métivier et Abraham Weizfeld, devront assumer la totalité des sommes qu'ils ont engagées.

Les candidats aux postes de conseillers dans les districts doivent également avoir recueilli plus de 20 p. cent des suffrages pour avoir droit à un remboursement de 50 p. cent des dépenses effectuées conformément à la loi.

Mario Di Chiaro, candidat du PMM dans Saint-Édouard, et Karim Choukri du Parti civique dans Darlington ont par exemple reçu 19,8 p. cent des votes.

Dans Victoria, Saulie Zajdel (RCM) en recueille 73,19 p. cent et les quatre autres candidats ne recevront pas de chèque de la ville. Noël Alexander, qui est arrivé deuxième, a reçu l'appui de 10,98 p. cent des électeurs. Des victoires écrasantes dans plusieurs autres districts éliminent les remboursements aux perdants. Dans celui de François-Perrault par contre, les trois candidats en lice, ont obtenu plus de 20 p. cent.

La limite de dépenses, établie en fonction du nombre d'électeurs inscrits, s'élevait cette année à 292 947 $ pour chaque candidat à la mairie alors que dans les districts, elle variait entre 5 412 $ à 7 439 $.

S'ils ont dépensé le maximum et si tous leurs débours sont conformes à la loi, le RCM et le Parti civique recevront à la fin de l'hiver du service des Finances un chèque d'un peu plus de 146 000 $. À la mairie et dans les districts, les remboursements coûteront un maximum de 592 000 $ en fonds publics, estime-t-on à l'hôtel de ville.

Les partis et candidats ont 60 jours après l'élection pour payer leurs factures et 30 jours par la suite pour soumettre leur rapport de dépenses aux responsables. La vérification par le service des Finances de la ville prendra environ un mois.

Un candidat indépendant — Germain Prégent, vainqueur dans Saint-Henri par exemple — qui a obtenu plus de 20 p. cent des voix se voit rembourser les sommes qu'il a empruntées pour sa campagne jusqu'à concurrence de 50 p. cent des dépenses autorisées. S'il a déboursé 6 000 $ et qu'il a emprunté 1 000 $, on lui remboursera ce dernier montant et non les 3 000 $ qu'il recevrait s'il appartenait à un parti. Il doit de plus fournir des états financiers pour la période électorale.

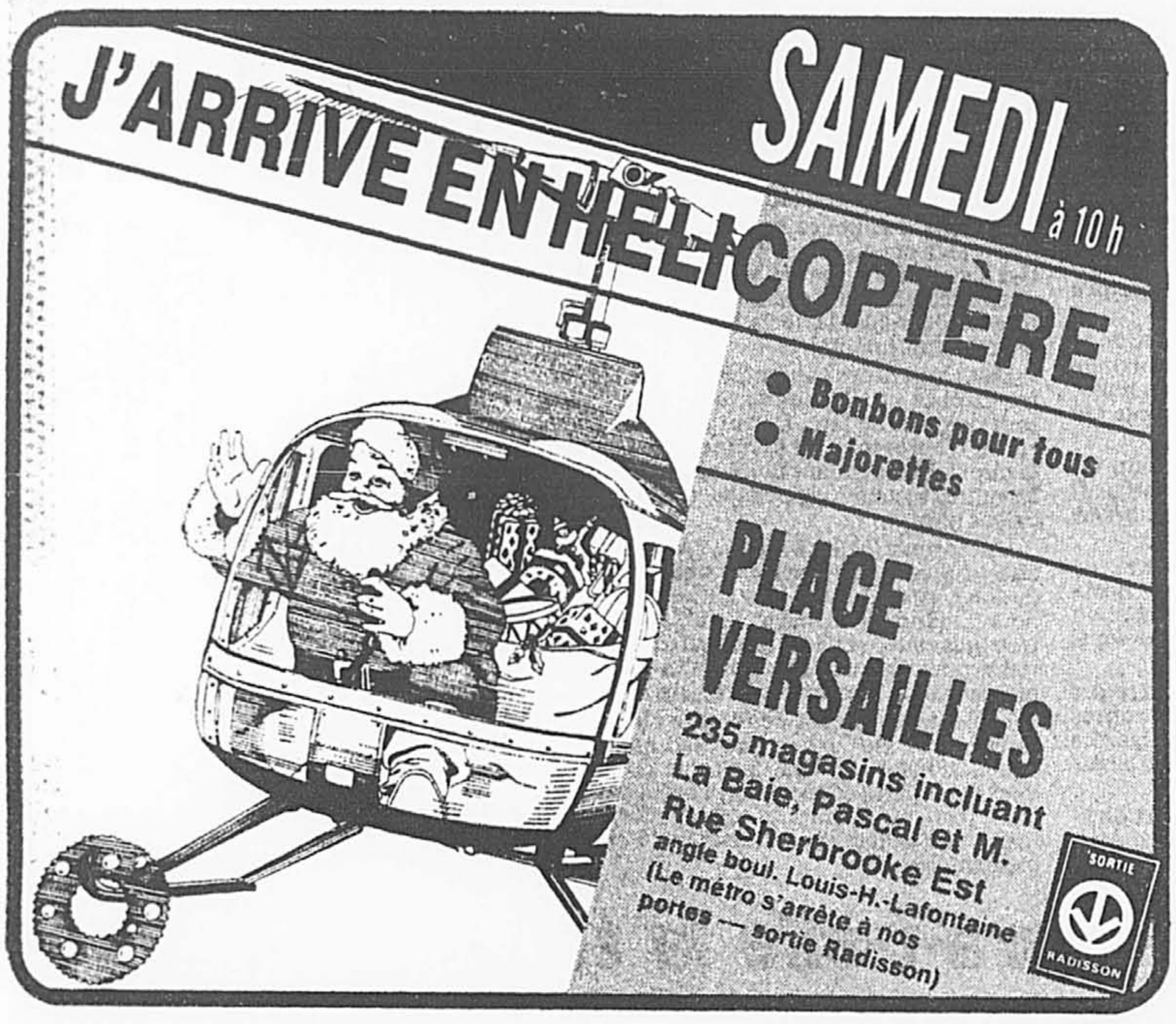

VANCOUVER
VOL ALLER-RETOUR VOL DIRECT 299$* + 56$
* Minimum 3 jours et le retour doit être effectué au plus tard le 10 décembre
ALLER SIMPLE 249$ + 38$
NOMBRE DE SIÈGES LIMITÉ
2 VOLS HEBDOMADAIRES LES LUNDIS ET JEUDIS
Ces vols opèrent durant toute l'année
HORAIRE: de Montréal 6 h 40 - Vancouver 9 h 20 de Vancouver 10 h 50 - Montréal 16 h 30
POUR INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES
Les Ailes de l'Ouest

CE SOIR
VOYEZ COMME C'EST BON!

LIBRE ÉCHANGE
«Trop c'est trop»

EN PRIMEUR
DENISE... AUJOURD'HUI
«Le gala de la publicité»

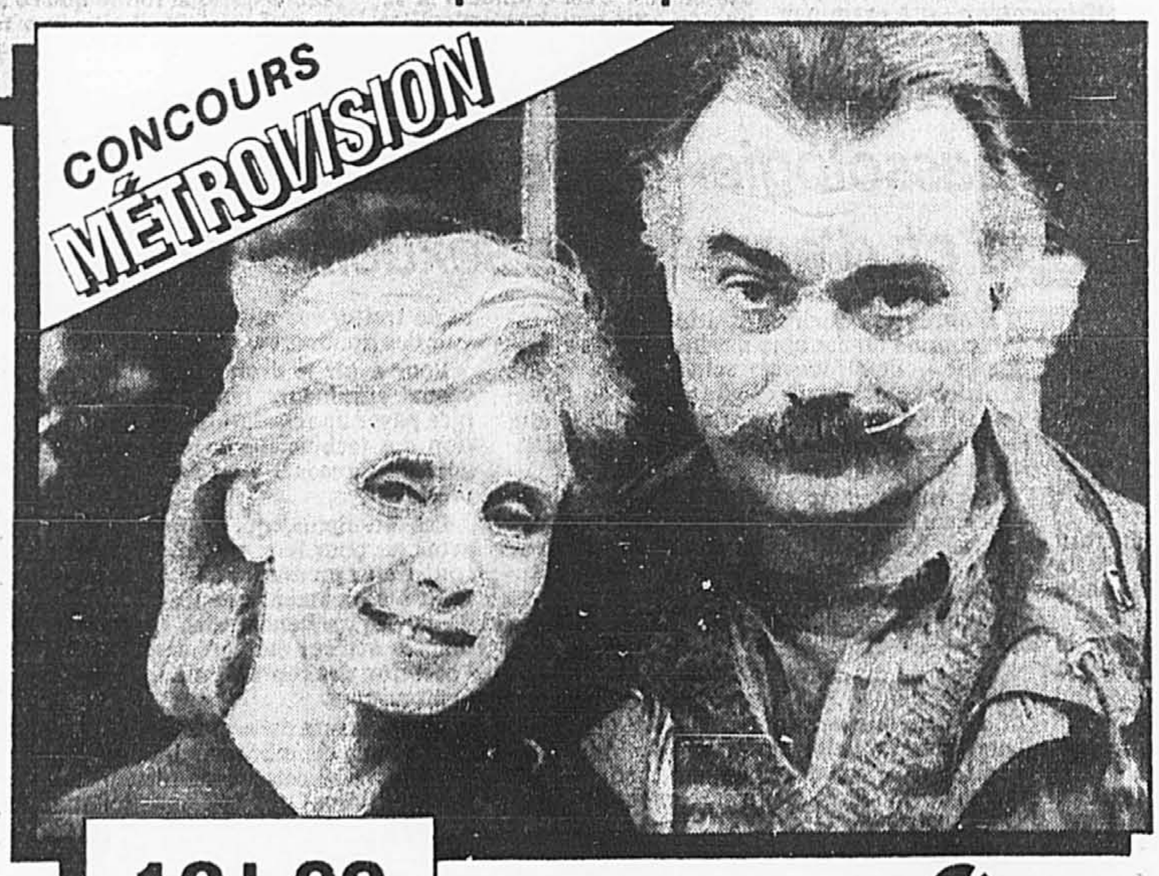

Télévision Quatre Saisons

Le commissaire à la déontologie policière a déjà reçu 90 plaintes

MARTIN PELCHAT

■ Encore méconnu du public et de l'appareil policier, le nouveau système de traitement des plaintes des citoyens contre la police, instauré par Québec en septembre, a néanmoins drainé en deux mois quelque 90 dénonciations pour manquements à la déontologie.

Mais — c'est là un signe que les nouveaux mécanismes sont encore loin d'être assimilés —, le tiers de ces plaintes ont été retournées à leurs envoyeurs parce quelles étaient incomplètes. Le commissaire à la déontologie policière a réclamé des éclaircissements aux auteurs de ces dénonciations.

Les 61 autres plaintes se sont ajoutées aux 186 dossiers transmis au commissaire Fernand Côté par la Commission de police du Québec, qui a cessé ses activités avec l'entrée en vigueur de la réorganisation. Le commissaire a déjà recommandé des enquêtes publiques dans 36 des dossiers hérités de la CPQ, les autres étant à l'étude.

Des 61 enquêtes ouvertes au bureau du commissaire depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle procédure, 37 portent sur des plaintes visant des policiers de la CUM, 15 des agents de services de police de diverses localités et neuf, de la Sûreté du Québec.

L'abus d'autorité (force abusive, intimidation, harcèlement etc.) est dénoncé dans 27 plaintes et les fautes de comportement (abus de langage, impolitesse, discrimination) dans 24 dossiers. Sous la rubrique «probité dans l'exercice de ses fonctions», on dénombre trois plaintes et sous celle du «respect de l'autorité», cinq plaintes. Le reste est réparti parmi les autres articles du code de déontologie provincial instauré le premier septembre.

Il serait par ailleurs surprenant que les ratés de la crise amérindienne trouvent un écho important auprès des nouvelles instances. D'une part, les événements d'Oka et de Kahnawake n'ont pas engendré plus de cinq plaintes depuis le premier septembre, explique Me Côté. Et les enquêtes à ce sujet sont difficiles à cause de problèmes d'identification des policiers, dit-il.

D'autre part, les dénonciations concernant des événements qui se seraient produits avant l'entrée en vigueur du code échappent à la juridiction du commissaire. Ces plaintes se heurtent à une sorte de vide juridique, admet-il. Il revient donc aux services de police concernés de faire eux-mêmes enquête.

La Commission de police du Québec traitait chaque année 250 plaintes. Les responsables du nouveau système ont évalué à plus de 1200 le nombre de plaintes qui pourraient désormais être reçues chaque année. Le taux de rejet de la CPQ était toutefois élevé et seulement 10 à 15 p. cent des plaintes étaient jugées valables.

Selon ses attributions, le commissaire peut rejeter les plaintes, tenter une conciliation entre le plaignant et le policier visé ou citer le policier et transmettre son dossier à un comité indépendant, le Comité de déontologie, chargé de tenir des enquêtes publiques et de rendre des décisions exécutoires, avec possibilité d'appel en Cour du Québec.

Le commissaire Côté annonce toutefois ses couleurs: la conciliation lui semble une des mécaniques les plus intéressantes de la loi. Une mécanique particulièrement seyante à un des reproches les plus souvent faits aux policiers par les citoyens, la faute de comportement.

«C'est souvent une saute d'humeur, explique Me Côté. Les grossièretés et les insultes sont des types d'actes dérogatoires propices à tenter la conciliation, qui constitue déjà une prise de contact entre les citoyens et les policiers. Chacun retourne chez soi et se dit que ce n'était pas si pire. La relation demeure possible, beaucoup plus qu'après une enquête publique qui traumatise chacun et crée des dissensions plutôt que l'harmonie.»

Si la conciliation n'est pas possible, le Comité de déontologie formera pour l'enquête publique un banc où siégeront un avocat, un policier et un représentant des milieux socio- économiques. Pour l'instant, les citoyens qui seront appelés à représenter les milieux socio-économiques n'ont pas encore été désignés par le gouvernement, de telle sorte que le comité n'est pas prêt à entrer en action.

En attendant, les policiers se plaignent de l'improvisation dans laquelle a été implanté le nouveau système. «Le nouveau code n'a pas encore été distribué et on met un système en vigueur sans émettre de directive à personne, déplore Yves Prud'Homme, président de la Fraternité des policiers de la CUM. Cela cause du brouhaha un peu partout et il y a des procédés non conformes à la loi. Il faut que ça parte du bon pied.»

«Le gros problème en ce moment est que les directeurs de police interprètent la loi un peu à leur façon, renchérit le président de la Fédération des policiers municipaux, Jean-Guy Roch. Nous allons informer nos membres, mais ce serait à la direction de faire ça.»

Les représentants des principales associations policières ont rencontré la semaine dernière le Commissaire à la déontologie pour le sensibiliser à ces problèmes. Ce dernier partage l'opinion des syndicats voulant que les directeurs de services de police devront se charger de faire connaître le nouveau processus, peut-être avec l'aide du ministère de la Sécurité publique.

«Il n'y a pas d'invention dans le code de déontologie, dit Me Côté, mais une codification plus ferme qui encadre davantage leurs activités. Il est complexe, difficile, il y a des «notamment» sous chaque rubrique et ça n'exclut pas qu'il y en ait d'autres. Et on manque de formation et d'information.»

Pour mieux informer les citoyens, le commissaire distribuera sous peu dans les postes de police, les CLSC et autres endroits publics une brochure décrivant les recours de la nouvelle loi. On tentera aussi d'intéresser au sujet plusieurs publications spécialisées.

La GRC démantèle un barrage érigé par des Amérindiens de l'Ouest lors de la crise d'Oka

Presse Canadienne

PEMBERTON, C.-B.

■ Un chouleur a rapidement démantelé le barrage de la route du lac Duffey, hier, après que des policiers de la GRC eurent appréhendé les dizaines d'Indiens qui en interdisaient l'accès.

Le barrage avait été érigé le 12 juillet dernier, en signe d'appui aux Mohawks d'Oka. La crise amérindienne ayant été réglée au Québec, les membres du Lil'wat People's Movement avaient quand même maintenu le barrage, pour attirer l'attention cette fois sur leurs propres revendications territoriales.

En arrivant sur les lieux, les policiers ont tout d'abord lu aux aborigènes le texte de l'injonction, émise la veille par la Cour suprême de la Colombie-Britannique, leur ordonnant de quitter les lieux volontairement ou d'être inculpés d'outrage au tribunal.

Devant le refus des indigènes, les policiers ont dû les transporter un à un dans deux autobus qui attendaient et les incarcérer dans les prisons des alentours jusqu'à ce qu'ils signent un engagement de se présenter devant le tribunal, le jour fixé pour leur procès.

«Il y a eu de la résistance, a reconnu le sergent Peter Montague, de la GRC. Mais nous nous attendions à cela.»

Bûcherons

Le barrage se trouvait situé entre les villages de Pemberton et de Lillooet, où la plupart des gens tirent leur subsistance de l'industrie du bois. Des bûcherons avaient menacé de faire eux-mêmes respecter l'injonction, si la police refusait de le faire.

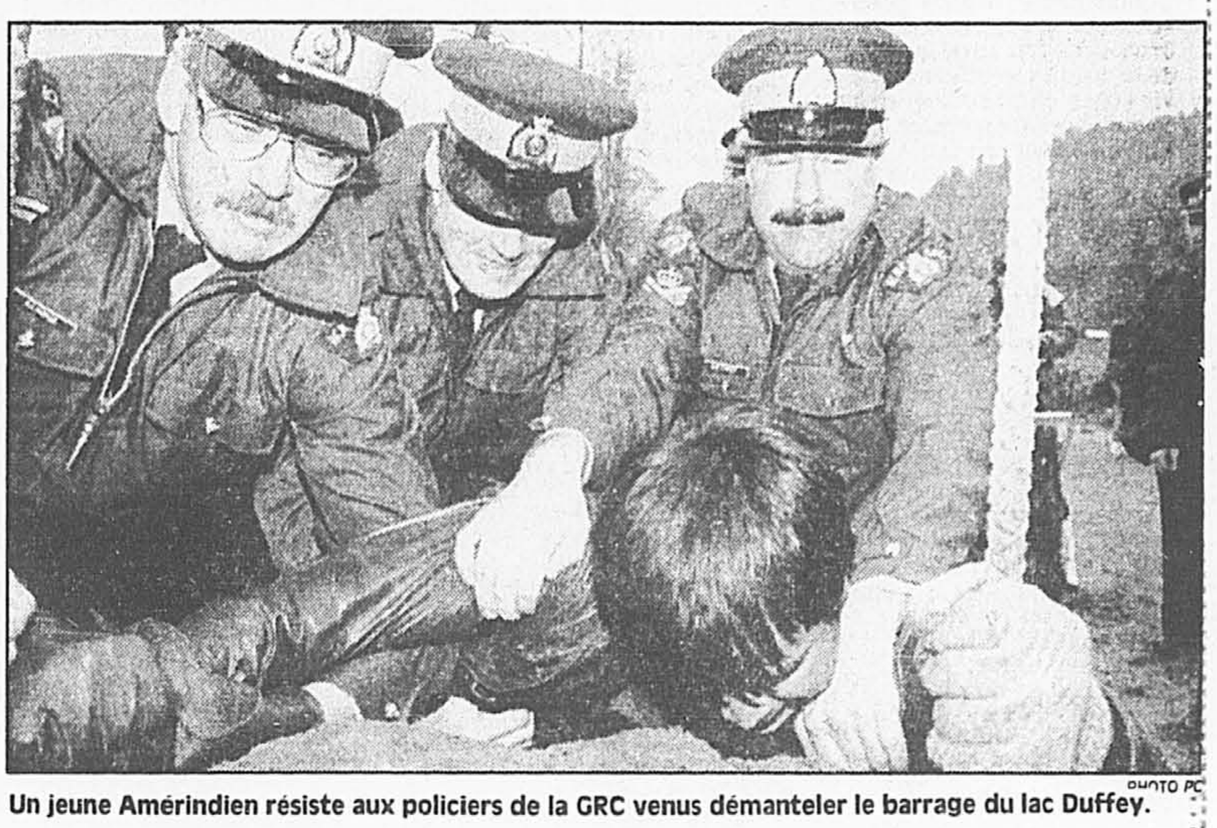

PHOTO PC

Un jeune Amérindien résiste aux policiers de la GRC venus démanteler le barrage du lac Duffey.

Avant que la GRC ne passe à l'action, Me Lyn Crompton, avocate de la nation Lil'wat, avait prévenu les policiers qu'il leur était interdit d'arrêter des Indiens, parce que l'injonction ne pouvait pas s'appliquer sur leur territoire.

«C'est une honte pour la race humaine», s'est indigné le chef Terri John, des Lil'wat, après avoir assisté aux premières arrestations.

Aux Communes, à Ottawa, le ministre des Affaires indiennes, M. Tom Siddon, avait fait part de son intention de se rendre à Vancouver, aujourd'hui, pour rencontrer le chef Fraser Andrew, de la bande de Mount Currie, et lui demander de se servir de son influence pour faire disparaître la barricade.

«Il n'est pas question de négocier des questions de territoires avec des barrages érigés pour attirer notre attention», avait déclaré le ministre, avant l'entrée en scène des policiers.

Daniel Nicholas et Guy Cross, deux warriors d'Oka, sont cités à leur procès

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Trois autres warriors d'Oka ont subi, hier, leur enquête préliminaire au Palais de justice de Saint-Jerôme et deux d'entre eux ont été cités à leur procès par le juge Stephen Cuddihy, de la Cour du Québec.

Daniel Nicholas et Guy Cross, le frère de «Lasagne», sont accusés de voies de fait contre le chef du Conseil de bande de Kanasatake, Georges Martin, et son adjoint Gerry Etienne. La femme de M. Martin, Evelyn Diabo, était aussi présente quand les deux accusés ainsi que Terry Cross, un autre frère de «Lasagne», et un quatrième individu, sont arrivés chez elle le 1er août.

Les trois personnes arrivaient d'Ottawa et après avoir franchi la barricade du rang Sainte-Philomène, elles se sont dirigées au domicile du couple Martin où elles ont été rejointes par les présumés agresseurs vêtus d'un déguisement warrior.

Selon la preuve présentée hier devant le juge Cuddihy, Terry Cross n'a pas participé à l'agression contre MM. Martin et Etienne.

Après avoir appris la décision du juge, les deux avocats dans ce dossier, Me François Brière (Couronne) et Me Guy Dicaire (défense), ont choisi la date la plus rapprochée qui pouvait être disponible pour le procès, soit le 9 novembre. Soulignons que les deux accusés sont en liberté.

À cause de l'encombrement du rôle au Palais de justice de Saint-Jérôme, il devient très difficile de trouver des journées libres pour des procès impliquant des prévenus en liberté, car les détenus ont la priorité.

Quant à Terry Cross, il a plaidé coupable à une rupture de probation et il devra s'abstenir de consommer des boissons alcooliques pour une période d'un an. L'incident reproché s'est produit en avril au Bar Oka. De plus, il est accusé avec son frère Ronald dans une affaire de voies de fait contre un policier de la Communauté urbaine de Montréal; cette cause sera entendue au Palais de justice de Montréal.

Drummondville arme ses policiers d'un nouveau pistolet semi-automatique

Presse Canadienne

DRUMMONDVILLE

■ La ville de Drummondville est devenue la première au Canada, hier, à doter ses policiers d'un nouveau pistolet semi-automatique 9 mm à double action, conformément aux recommandations faites par la Commission de police du Québec à la suite de l'affaire Griffin.

Le directeur de police de Drummondville, M. J. Marcel Lefebvre, et le directeur général de la ville, Marc-Yves Beaulieu, ont d'ailleurs tous deux siégé, à titre de président de leur association respective, sur le comité de la Commission de police chargé de faire toute la lumière sur l'affaire Gosset-Griffin à Montréal en 1987.

Hier, à Drummondville, les intervenants municipaux et policiers étaient fiers de montrer «leur nouveau bébé», comme la mairesse Francine Ruest-Jutras a appellé l'un des 70 pistolets d'une capacité de 12 balles, acquis au coût total de 35 700 $ par la Ville pour équiper ses agents.

Au cours de l'enquête publique sur l'affaire Gosset, il a été établi que le chien du revolver de l'agent Gosset avait été armé, soit ramené vers l'arrière avec le pouce ou autrement. La nouvelle arme ne peut être armée de la même façon: il faut deux mouvements distincts pour que le coup parte, ce qui rend impossible un déclenchement accidentel ou presque.

«En plus de se conformer aux recommandations de la Commission de police, a précisé Mme Ruest-Jutras, la Ville de Drummondville dote ses agents d'armes sécuritaires, tant pour eux que pour le public en général». L'idée d'acheter de nouvelles armes vient du fait que toutes les armes actuelles des policiers locaux devaient être modifiées et de nouveaux étuis acquis.

Les représentants de la firme Smith et Wesson ont confirmé que Drumondville est la première à être équipée d'une telle arme au Canada et l'une des toutes premières en Amérique.

LE PLUS GRAND CHOIX DE MONTRES SUISSES DE RENOMMÉE INTERNATIONALE
Gémologistes diplômés AGS
Choisissez *un joaillier* avant de choisir des diamants
Achetez vos diamants en connaissance de cause – sachez la vérité sur la pierre qui vous plait! Notre savoir et notre probité contribuent à votre choix.
KAUFMANN
MAÎTRES JOAILLIERS DEPUIS 1954
2195, rue Crescent • Tél.: (514) 848-0595
PATEK PHILIPPE Cartier ROLEX BLANCPAIN EBEL Chopard PIAGET BREITLING

T.P.$.
(TROUVAILLE PÉCUNIAIRE SENSATIONNELLE)
VOTRE MAISON EST TOUJOURS EN VENTE?
Profitez de notre programme de «Location/Achat» avant le 31 décembre et épargnez jusqu'à 50 000 $ (T.P.S.)
le sanctuaire du mont-royal
Nous avons ce que vous recherchez!
Bureau de vente des condominiums
6301, Place Northcrest, Montréal (Québec) H3S 2W4
tél.: (514) 738-6000
Programme limité aux 12 premiers clients qualifiés
Projet réalisé par le GROUPE LÉPINE

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités, d'expansion?
Compagnies établies seulement.
Rapid Finance Co. Ltd.
342-4488

Le succès n'est pas un accident!
Venez voir comment cela se produit avec Dale Carnegie
— Sachez parler en public
— Communiquez efficacement
— Améliorez vos relations humaines
— Devenez plus confiant en vous-même
— Entraînement à l'expression orale et relations humaines
Assistez à la première séance gratuite sur la vente le jeudi 8 novembre, à 18 h 30
RENSEIGNEMENTS 285-1287
présentée par
R.W. PUTNAM et ASS. INC.
300, rue Léo-Parizeau, bureau 714
Montréal, Québec H2W 2N1

Collège Bourget
(RIGAUD)
140 ANS D'EXPÉRIENCE
Animation, pastorale et sports privilégiés. Patinoire avec glace artificielle, piscine, deux gymnases, nombreux laboratoires, plusieurs salons, etc. Transport organisé pour les fins de semaine. Enseignement de l'informatique.
Garçons et jeunes filles
Pensionnat - Externat
dirigé par les Clercs de St-Viateur
Cours secondaire complet.
Examens d'admission en 1re, en 2e ou en 3e secondaire:
les samedis 24 novembre ou 12 janvier ou 26 janvier ou 16 mars, dès 9 h 30
téléphone: (514) 451-5785
Pour renseignements en 4e et 5e secondaire,
téléphone: (514) 451-4716

Pénurie d'infirmières: 800 postes permanents créés au Québec en un an

MARTHA GAGNON

■ Depuis la dernière négociation, la Fédération des infirmières du Québec a obtenu la création de 800 postes permanents dans les établissements de santé au Québec où l'on essaie de diminuer les postes précaires pour améliorer les conditions de travail.

C'est ce qu'a révélé hier la présidente, Diane Lavallée, à l'issue du congrès de l'Ordre des infirmières, à Montréal. Des emplois occasionnels ont donc été transformés en emplois stables. Le ministre de la Santé et des Services Sociaux avait auparavant reconnu que la pénurie d'infirmières était un problème majeur auquel il fallait s'attaquer le plus rapidement possible.

«Il faut augmenter de 40 à 60 p. cent le nombre de postes réguliers et de postes à temps partiel pour assurer la stabilité. Si on ne fait rien, la situation pourrait devenir dramatique; l'écart entre les besoins et la main-d'oeuvre ne doit plus s'élargir. Il faut agir sur la motivation et la valorisation du personnel», a expliqué le ministre.

Si elle est satisfaite de la création des 800 postes, Mme Lavallée a quand même des blâmes à formuler à l'endroit de certaines directions d'établissements qui refusent encore de participer à une nouvelle évaluation de la main-d'oeuvre, en dépit des exigences de la convention collective. «On rencontre des réticences principalement à Chicoutimi et dans la ville de Québec. Des employeurs refusent d'accroître les postes permanents, prétextant qu'ils n'ont pas les budgets suffisants.»

Mme Lavallée a fait part de cette situation au ministre Côté qui a fait ce commentaire: «Les associations patronales vont devoir livrer les engagements dans la convention collective. S'il le faut, j'interviendrai personnellement.» Il fonde beaucoup d'espoirs sur la table de concertation qui devrait définir les besoins en main-d'oeuvre pour les dix prochaines années et conduire à une politique sur les soins infirmiers.

Parallèlement à ces travaux, M. Côté s'attend à ce que d'ici avril, il reçoive des propositions fermes pour empêcher que la situation atteigne un point critique.

La formation

Les infirmières sont, toutefois, divisées sur le genre de formation qu'elles désirent. L'Ordre voudrait hausser la scolarité pour que la porte d'entrée dans la profession devienne l'université, soit le baccalauréat, tandis que la Fédération syndicale s'oppose à une telle exigence et veut maintenir le cours collégial.

Bien que préoccupé par la formation, le ministre Côté préfère laisser aux infirmières le soin de régler leurs divergences. «Je reconnais la légitimité d'une formation accrue, mais il n'est peut-être pas nécessaire que toutes les infirmières soient bachelières. Il doit y avoir une solution intermédiaire qui pourrait rallier les deux points de vue. C'est à vous de la trouver.»

Pour Jeannine Pelland, présidente de l'Ordre des infirmières, il est essentiel d'augmenter la formation qui n'a pas changé depuis quarante ans. «Pourquoi se contenter de la formation actuelle? L'importance de notre rôle devrait nous projeter à l'avant. Pourquoi n'existe-t-il pas un consensus sur une formation initiale universitaire pour l'an 2000?»

Quant à la présidente de la Fédération des infirmières, Diane Lavallée, elle craint les effets négatifs d'une telle mesure dans un contexte de pénurie de main-d'oeuvre. «On doit favoriser l'accès au baccalauréat, mais on ne doit pas en faire une obligation. La formation collégiale actuelle est suffisante à notre avis. On ne doit pas faire de la profession d'infirmière une profession élitiste.»

L'Ordre des infirmière assure que les droits des infirmières déjà en poste seraient maintenus advenant une modification dans la formation. «Il est faux de prétendre que des infirmières perdraient leur statut. De plus, l'exigence universitaire ne s'appliquerait qu'à compter de l'an 2000», précise la présidente.

Mme Pelland comprend mal l'attitude des syndicats qui s'opposent au projet. «Comment se fait-il, qu'encore aujourd'hui, des infirmières luttent aussi farouchement contre l'obtention d'une formation supérieure? Serions-nous suicidaires?»

Réforme de la santé: les infirmières réclament des pouvoirs accrus dans la gestion des soins

MARTHA GAGNON

■ Les infirmières du Québec ont clairement fait savoir au ministre Marc-Yvan Côté hier qu'elles ne se contenteraient plus des louanges et des flatteries, mais qu'elles voulaient prendre une plus grande place et obtenir des pouvoirs pour s'impliquer dans la gestion aux côtés des médecins et des administrateurs.

«Monsieur Côté, vous nous avez donné un beau sac de bonbons (une subvention de 160 000 $ pour notre fonds de recherche), vous nous avez félicité pour notre beau dévouement, mais si vous nous redonniez une place dans votre réforme et dans la direction des soins, ce serait beaucoup mieux», a lancé une infirmière, soulevant les applaudissements enthousiastes de l'auditoire composée d'un millier de personnes.

L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec avait invité le ministre à clôturer le congrès annuel qui se tenait à Montréal. La directrice, Thérèse Guimond, a prévenu le ministre qu'il aurait l'appui du personnel infirmier à la condition qu'il prête une oreille attentive aux revendications. «Nous voulons une direction des soins infirmiers avec des pouvoirs reconnus.»

La directrice a choisi l'humour pour faire comprendre à M. Côté qu'il devait se rapprocher davantage des infirmières. «Au lieu d'appeler notre présidente, Mme Pelland, vous pourriez dire Jeannine comme c'est le cas pour Augustin (en parlant d'Agustin Roy, président de la Corporation des médecins). Peut-être pourrions-nous obtenir des privilèges.»

Quelques instants auparavant, le ministre avait salué son «bon ami Augustin», présent dans la salle, avec lequel il a des tiraillements ces derniers temps. Faisant allusion à l'image de Jésus-Christ que lui a accolée le président de la Corporation, il a dit en plaisantant: «Je lui réserve une place tout à fait extraordinaire au... paradis.» Continuant dans la même veine, il a ajouté que la réforme s'accompagnerait d'une véritable politique sur la santé, «une sorte de Nouveau Testament dans lequel on trouvera les grands principes et objectifs.»

Le ministre de la Santé et des Services sociaux a reconnu que les infirmières avaient remporté une victoire sur le pouvoir politique, lors des dernières négociations. «La population a tranché en votre faveur. Votre pouvoir, c'est de soigner. Vous avez une très grande influence auprès des malades.»

La directrice des soins infirmiers d'un hôpital de l'Outaouais a expliqué que ce pouvoir n'était malheureusement pas reconnu. «Si je fais une comparaison avec l'entreprise privée, je peux dire que je possède 55 p. cent des parts dans l'hôpital, étant donné mes responsabilités, mais je n'ai aucun pouvoir administratif au sens de la loi. Ce qui n'est pas le cas du directeur des services professionnels qui a, pourtant, moins de parts.»

Cette directrice trouve inconcevable qu'il n'y ait aucune responsable des soins infirmiers à la table provinciale de concertation sur le développement de la main-d'oeuvre. «Nous sommes écartées des décisions.» Elle s'est aussi battue en vain pour participer au comité régional chargé d'étudier la pénurie de ressources. Elle est aussi absente de la table de développement sur les ressources humaines.

«Monsieur le ministre, j'ai frappé à toutes les portes. Est-ce que c'est vous la bonne porte? J'aimerais savoir quoi faire pour représenter les soins infirmiers?» a-t-elle demandé. Le ministre a pris en note le nom de la directrice en l'assurant qu'il ferait quelque chose. «Je ne comprends pas. A l'une de ces tables, il y a presque autant de monde qu'à la commission Campeau-Bélanger sur l'avenir du Québec. C'est un problème de gestionnaire.»

Le ministre a rappelé que les médecins devaient apprendre à travailler de concert avec les autres groupes de professionnels. Il est heureux que les pharmaciens aient gagné leur bataille pour entrer dans les établissements et forcer les médecins à une meilleure collaboration.

«Les infirmières n'ont jamais réussi à se rapprocher des médecins dans la structure de gestion des soins cliniques», a souligné la directrice de l'Ordre.

Le ministre Côté promet un «virage à 180 degrés» pour améliorer le sort des personnes âgées

MARTHA GAGNON

■ Le ministre Marc-Yvan Côté a déclaré hier qu'il trouvait «honteux qu'une société aussi riche que la nôtre» laisse les personnes âgées dans des conditions déplorables, dans des établissements où des «gens se lavent encore avec des bassines.»

Devant les infirmières réunies en congrès, le ministre a rappelé que les personnes âgées demeuraient sa plus grande préoccupation. Elles seront au coeur de la réforme qu'il doit annoncer en décembre. Dans ce domaine, comme dans bien d'autres, il faudra entreprendre un «virage à 180 degrés.»

M. Côté prévoit une augmentation de 30 p. cent des personnes qui auront besoin de soins à domicile et la création de 9000 en institution. Il promet d'améliorer les conditions matérielles de plusieurs centres d'accueil. Il veut aussi établir clairement la distinction entre les soins cliniques et les soins domestiques.

Selon lui, il est temps que le ministère de la Santé et des Services Sociaux assume son rôle de leadership pour «redonner le système de santé au citoyen qui en paye les coûts.» Toute la réforme reposera sur ce grand principe. À son avis, l'accessibilité aux soins n'est pas liée uniquement à la question du financement, mais à toute la dynamique interne qu'il faut reviser dans chaque établissement. Le ministère devra changer ses méthodes d'évaluation.

«Les citoyens devront aussi apprendre à être moins dépendants des institutions et des groupes de professionnels.» Le ministre souhaite modifier le sytle de gestion, éliminer certaines contraintes contractuelles et budgétaires, améliorer les conditions de travail des employés et décentraliser la négociation des conventions collectives.

Concernant le problème des salles d'urgence, le groupe tactique créé il y a peu de temps, a déjà remis 35 rapports d'établissements. Encore-là, il veut améliorer les conditions de travail. «Ce que j'ai vu à l'hôpital Notre-Dame, ce n'est plus pensable qu'on puisse continuer à évoluer dans de telles conditions.»

Il a de nouveau insisté pour dire que les projets pilote sur la pratique des sages-femmes verront le jour. Selon lui, en Angleterre où il est allé dernièrement, 70 p. cent des accouchements se pratiquent avec l'aide de sages-femmes.

On devrait nommer ce moi-ci les membres qui siégeront sur les comités d'admission des sages-femmes et d'évaluation des projets. Une fois leurs travaux terminés, on entreprendra la réalisation des huit projets pilote.

La «journée d'étude» des anesthésistes force le report de certaines chirurgies

■ La «journée d'étude» que tient aujourd'hui à Montréal l'Association des anesthésistes-réanimateurs du Québec forcera les administrations hospitalières à travers la province à reformuler un nouveau calendrier de chirurgies.

L'absence de ces médecins, indispensables dans le bloc opératoire, entrainera des «congés» pour les chirurgiens et infirmières des salles d'opération, augmentant du même coup les listes d'attente pour les chirurgies électives, c'est-à-dire celles qui ne sont pas nécessairement urgentes.

«C'est une regrettable chicane de famille entre les anesthésistes et la Fédération des médecins spécialistes. On se demande s'il n'aurait pas fallu une phase de médiation pour éviter cette situation», commente Charles Meunier, de l'Association des hôpitaux.

L'AHQ était incapable, hier, de chiffrer le nombre d'établissements qui seront touchés par le débrayage des anesthésistes ainsi que le nombre d'opérations qui seront reportées et elle refusait de voir, dans cette action, un quelconque prélude à ce qui pourrait arriver quand sera connu le plan de réforme de la santé qu'annoncera prochainement le ministre titulaire, Marc-Yvan Côté. On sait qu'un des volets de cette réforme vise à freiner les coûts de la santé au Québec.

L'Association des anesthésistes reproche à la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), l'instance chargée de négocier avec le gouvernement les salaires et conditions de travail, de ne pas avoir mené à terme la majoration des honoraires pour le travail effectué de nuit, en soirée, les fins de semaine et jours fériés ainsi que les honoraires se rapportant à des actes «à haut risque» comme les anesthésies d'enfant et de vieillard.

Grossièrement, le salaire moyen et brut d'un anesthésiste est évalué à 137 000 $. Ils souhaitaient voir ce salaire haussé à 166 000 $, niveau qu'aurait atteint, selon eux, leurs collègues spécialistes. Les anesthésistes se réunissent aujourd'hui pour, selon leurs propres termes, «ensemble prendre les décisions qui s'imposent quant à notre avenir.» Il pourrait être question d'un vote de désaffiliation avec la cellule de négociation que représente la FMSQ.

HONDA DE SIGI

#1 AU CANADA

Plus de 2 200 Honda neuves vendues dans les 9 premiers mois de 1990. Un record canadien!

HONDA CIVIC HATCHBACK
Prix à partir de
9 195$*

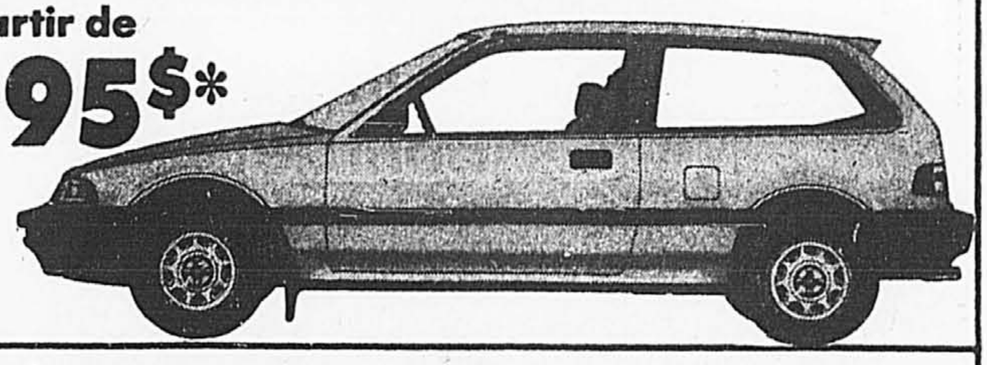

NOUS ÉTIONS LES PREMIERS DÉTAILLANTS HONDA À MONTRÉAL ET À LAVAL DEPUIS 1973 ET NOUS DEMEURONS LES PIONNIERS DE L'ÉPARGNE. NOS RÉSULTATS LE PROUVENT!

*Transport et préparation en sus.

LAVAL Ste-Rose HONDA
266, boul. Labelle, Ste-Rose, Laval
625-1953

Kuno Wittmer, cinq fois champion de rallye au Québec: «pas surprenant qu'ils aient vendu plus de 2 200 Honda en seulement 9 mois». Les Honda 90 et 91 avec leur suspension incroyable et leur vraie force motrice, sont les meilleures voitures que j'ai conduites»

MONTRÉAL #1 au Canada HONDA DE SIGI
1110, Bleury, Montréal
879-1550

Séisme en Iran: 100 morts

d'après UPI

ATHÈNES

■ Un tremblement de terre d'une magnitude de 6,6 s'est produit hier soir dans une région montagneuse du sud de l'Iran, tuant ou blessant une centaine de personnes et causant des dommages substantiels.

Le séisme est survenu peu avant 22h dans les montagnes de Zagros, à 800 km environ au sud de Téhéran, dans une région habitée par quelque 15000 personnes.

Une vingtaine de villages ont été fortement endommagés, selon des informations transmises à Athènes par le Mojahedin, un mouvement de résistance voué à l'instauration d'une démocratie en Iran. Une heure après le tremblement de terre, on dénombrait une cinquantaine de morts et autant de blessés, précise-t-on. La plupart des villageois se trouvaient alors dans leurs demeures, faites pour la plupart d'argile et incapables de soutenir un tel assaut. Pour cette raison, on craint que le bilan final ne soit considérablement plus élevé.

Incendie aux studios Universal

d'après UPI

UNIVERSAL CITY, Hollywood

■ Un violent incendie a ravagé hier soir les studios Universal, détruisant au moins cinq bâtiments et projetant dans les airs d'épais volutes de fumée visibles à des kilomètres de distance.

Le feu a pris naissance peu après 19h dans un studio d'enregistrement sonore et, alimenté par des vents soufflant à près de 50 km à l'heure, s'est rapidement propagé à cinq bâtiments voisins, dont, selon certains rapports, le plateau où avait été tourné le film *Dick Tracy*.

Pour une gastronomie italienne recherchée
l'endroit où on se rencontre
c'est le seul et unique
Ristorante Giardino Restaurant
Situé à ville d'Anjou
6110, Louis-H. Lafontaine
ou pour un 5 à 7, c'est le restaurant-bar par excellence.
Réservation 351-7656
Vaste stationnement

THERMOPOMPES
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 60%
SUR LES COÛTS DE CHAUFFAGE
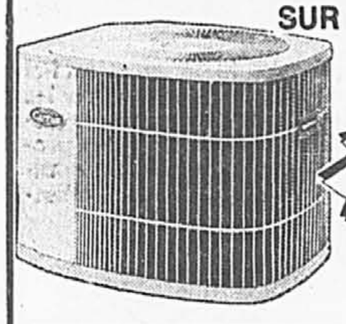
SPÉCIAL 3595$ 2 TONNES
Marques réputées fabriquées par
■ LENNOX
■ CARRIER
■ YORK
■ RHEEM
■ ARMSTRONG
■ MITSUBISHI
■ et plusieurs autres
APPELEZ LE SEUL CENTRE D'ESCOMPTES DE THERMOPOMPES À MONTRÉAL
Offre prolongée. Quantité limitée.
ECONO-TECH 733-1414

LA COMMISSION SCOLAIRE SAINTE-CROIX
Le Service de l'éducation des adultes
FORMATION PROFESSIONNELLE
TEMPS PLEIN
CAISSIER / CAISSIÈRE
DE BANQUE ET DE CAISSE POPULAIRE
DÉP. TENUE DE CAISSE ET OFFRE DE SERVICES FINANCIERS
DÉBUT : 12 novembre 1990
HORAIRE : Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 15 h 40
COÛT : 35,00$ par session
CRITÈRES D'ADMISSION:
- Avoir obtenu les crédits du secondaire IV ou être titulaire d'un D.E.S. (diplôme d'études secondaires).
- Avoir 18 ans.
SERVICE DE PLACEMENT
Renseignements et inscriptions:
PAUL-ANDRÉ GASCON
739-5537

MITSUBISHI
Télécopieurs
FA-60
• Mémoire de 60 numéros
• Alimenteur de 10 pages
• Détecte fax et appels
• Durée de transmission: 12s.
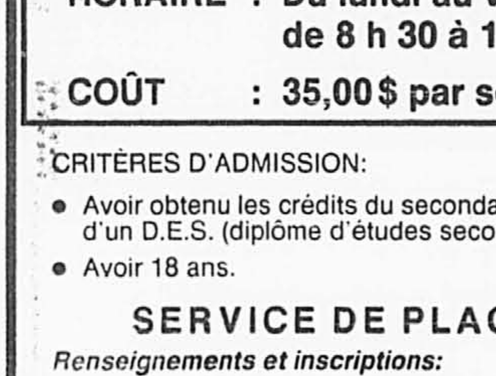
995 $
Prix régulier: 1695 $
FA-2150
• Mémoire de 100 numéros
• Alimenteur de 10 pages
• Transmission différée
• Coupe-papier automatique

1295$
Prix régulier: 2195 $
DARGIS
BUREAUTIQUE DARGIS
8318 RUE ST-HUBERT, MONTRÉAL 382-8970

PRIX COÛTANT & SOUS LE PRIX COÛTANT
ON ÉCOULE PLUSIEURS ARTICLES EN STOCK AU PRIX COÛTANT ET MÊME SOUS LE PRIX COÛTANT!
Économisez jusqu'à 70% sur la mode dernier cri pour hommes et femmes
FEMMES
JUPES en rayonne avec imprimés *ord. jusqu'à 65$ 20$
JUPES EN LAINE 100% laine - doublées *ord. 105$ 36$
VESTES EN LAINE 100% laine *ord. 200$ 65$
JUPES EN CUIR *ord. 150$ 60$
MANTEAUX avec bords en fourrure syn. de fantaisie *ord. 200$ 69$
JUSQU'À ÉPARGNEZ 70%
FEMMES
BLOUSES variété de styles *ord. jusqu'à 90$ 25$
«COL CHEMINÉE» T-Shirt 100% coton *ord. jusqu'à 28$ 6$
PANTALONS SPORT EN COTON *ord. jusqu'à 45$ 10$
CHANDAILS Tricotés à la main *ord. 75$ 18$
PANTALONS CHICS 100% laine *ord. 110$ 40$
JUSQU'À ÉPARGNEZ 70%
HOMMES
PANTALONS SPORT EN COTON *ord. jusqu'à 60$ 12$
PANTALONS EN VELOURS CÔTELÉ *ord. 80$ 22$
IMPERMÉABLES MOLLETONNÉS *ord. 160$ 49$
JUSQU'À ÉPARGNEZ 70%
HOMMES
CHEMISES de soirée *ord. jusqu'à 65$ 12$
CHANDAILS EN LAINE vaste choix *ord. jusqu'à 95$ 18$
DÉBARDEURS EN SUÈDE *ord. 75$ 22$
*Basé sur les prix de détail offerts par la concurrence
OUVERTURE BIENTÔT AU COMPLEXE POINTE CLAIRE!
OUVERT 7 JOURS! Succursale du VIEUX MONTRÉAL 409 Notre Dame O MAINTENANT OUVERT DU LUNDI AU DIMANCHE
OUVERT MERC. 10H À 21H Heures prolongées en vigueur dans tous les magasins COHOES
Cohoes
CENTREVILLE ♦ Les Promenades de la Cathedrale 982-2454 CENTREVILLE ♦ 36 Ste. Catherine O. 875-2091
VIEUX MONTREAL ♦ 409 Notre Dame O. 849-1341 (OUVERT DIMANCHE) LAVAL ♦ 1787 St. Martin O. 682-7424
RIVE SUD ♦ MAIL CARNAVAL 999 Taschereau 671-0041 ANJOU ♦ Centre commercial Place Versailles 355-8410
COTE ST. LUC ♦ Centre commercial Côte St. Luc 489-3807 ST. LAURENT ♦ Centre de rabais Le Bazar 334-6410

Des ouvriers occupent les bureaux du nouveau ministre du Travail

Ces travailleurs de la construction réclament l'application du rapport Picard-Sexton

LIA LEVESQUE
de la Presse Canadienne

■ Des syndiqués de la construction ont occupé hier les bureaux du ministre du Travail à Montréal et ont bloqué pendant deux heures la route 138 à Sept-Iles.

Ces deux manifestations n'avaient qu'un but: convaincre le gouvernement de mettre en vigueur les recommandations du rapport Picard-Sexton sur la stabilisation de l'emploi et du revenu dans l'industrie de la construction.

Récemment, les présidents de la FTQ et de la CSN Louis Laberge et Gérald Larose avaient prévenu que leurs ouvriers étaient au bout de leur patience et qu'ils envisageaient des pressions.

Le rapport Picard-Sexton a été rendu public en juin dernier et le ministre du Travail Normand Cherry n'a toujours pas dit ce qu'il en ferait.

Hier, une centaine de membres de la FTQ-Construction ont donc occupé le bureau du ministre du Travail, à Montréal, dans le but d'obtenir une rencontre avec lui. M. Cherry étant retenu à Québec, il leur a simplement parlé au téléphone.

Essentiellement, le ministre a répété aux occupants ce qu'il avait déjà répondu aux journalistes, il y a deux semaines: il vient d'être nommé au ministère, il lit le rapport, volumineux et complexe, et il a besoin de plus de temps pour l'analyser.

Hier, il a simplement ajouté qu'il ferait des recommandations au conseil des ministres, mais n'a pas voulu dire quand, ni lesquelles.

Les ouvriers insatisfaits, ont décidé de poursuivre leur occupation de son bureau à Montréal, précisait M. Pierre Richard, porte-parole de la FTQ-Construction. Ils y ont toutefois mis fin en début de soirée après avoir conversé avec le sous-ministre Mario Dupuis. «Les travailleurs sont toujours insatisfaits et nous n'écartons pas la possibilité de mener d'autres actions dans les prochains jours», a indiqué M. Richard.

En matinée à Sept-Iles, une autre centaine d'ouvriers a bloqué la route 138 entre 6 h et 8 h 15. La circulation vers et en provenance de Sept-Iles, ainsi que le chantier de l'aluminerie Alouette ont été perturbés, selon M. Richard, de la FTQ-Construction.

Ces deux manifestations ne sont que les premières d'une série, avertit M. Richard. Les syndiqués de la FTQ-Construction et de la CSN-Construction tiennent à l'application du rapport Picard-Sexton et ils le feront savoir au ministre Cherry.

Le rapport

Essentiellement, le rapport Picard-Sexton recommande la création d'un régime de stabilisation du revenu, pour les ouvriers de la construction, sous forme de supplément à l'assurance-chômage.

Les employeurs devraient verser une certaine somme dans un fonds de stabilisation du revenu, pour chaque heure effectuée par un ouvrier. Lorsque cet ouvrier serait en chômage, l'hiver, il toucherait non seulement sa prestation d'assurance-chômage mais également une cotisation du fonds.

Le régime vise à équilibrer le revenu des ouvriers entre les périodes de pointe et les périodes de disette dans la construction.

L'idée de base est aussi qu'en stabilisant le revenu, on pourra retenir la main-d'oeuvre, qui a tendance à délaisser ces métiers éreintants et qui offrent peu de sécurité d'emploi.

La «philosophie de l'entreprise» ne fait pas que des heureux à l'usine de Hyundai, à Bromont

Des ex-employés font état de congédiements arbitraires, de droit de parole réprimé alors que la direction affirme que les 900 employés de l'usine sont bien traités

PIERRE GINGRAS

■ Travailler chez Hyundai, à Bromont, c'est comme entrer en religion. Si on n'épouse pas la cause de l'entreprise, si les demandes patronales ne sont pas exaucées, les réprimandes ne se feront pas attendre. Et on risque de perdre son emploi.

Au moment où le syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA) mène une offensive pour syndiquer les 600 employés de production, plusieurs employés se sentent un peu à l'étroit dans le cadre de fonctionnement de la compagnie. La semaine dernière, dans un hôtel de Granby, une douzaine d'entre eux s'étaient réunis afin d'expliquer à *La Presse* l'atmosphère qui règne à l'intérieur de l'usine. Ils dénoncent tous la même chose: l'arbitraire, la toute-puissance du *team-leader*, le contremaitre, (on fonctionne en équipe de production chez Huyndai), l'interdiction d'exprimer des opinions dissidentes à celles des patrons.

Les histoires surprenantes abondent: interdiction d'aller au petit coin entre les pauses; employés blessés tenus de poursuivre le travail faute de pouvoir être remplacés immédiatement; obligation de faire des heures supplémentaires sous peine de congédiement à la suite de plusieurs refus; congédiement arbitraire, sans raison évidente.

On se plaint que les raisons d'un congédiement sont souvent expliquées officiellement aux employés par la compganie, une intrusion dans la vie privée et une façon d'intimider le personnel, disent-ils. On raconte le cas de cet employé qui avait refusé de faire des heures supplémentaires, en fin de semaine, parce qu'il allait se marier. Il a été congédié à son retour, soutiennent-ils. Ils rejettent aussi le comité de griefs qui ne vise selon eux qu'à identifier les contestataires de l'usine. Les dissidents rencontrés croient d'ailleurs que la centaine de nouveaux employés engagés récemment pour augmenter la production ne visera, en fin de compte, qu'à remplacer ceux que la compagnie congédiera dans les semaines à venir. Pour eux, la venue d'un syndicat dans l'usine leur permetrait enfin de retrouver leur droit de parole.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

Guy Cormier et Clément Dumais, deux travailleurs congédiés.

Récemment congédié, Clément Dumais fait valoir que les employés qui sont dans son cas n'ont parfois qu'une seule explication de l'employeur: leur attitude n'a pas été conforme à la philosophie de l'entreprise. Clément Dumais avait été promu inspecteur au début de l'année. Il était un des 150 employés qui avaient fait un stage en Corée, avant l'ouverture des installations de Bromont. Il a été congédié sans aucun avertisement dit-il. Les TCA contesteront son licenciement.

Pour le syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile, Hyundai, c'est la brebis égarée. Ouverte depuis janvier 1989, il s'agit de la seule usine du secteur de l'automobile au Québec qui n'est pas syndiquée. Une épine au pied de la puissante centrale syndicale. Selon le directeur des TCA au Québec, Claude Ducharme, et le recruteur Claude Beauclair, la campagne de recrutement va bon train et jusqu'à maintenant au moins 25 p. cent des travailleurs ont signé une carte d'adhésion. Même sil n'a pas voulu fixer d'échéance, Claude Ducharme reste catégorique: l'issue est inéluctable. «Il est anormal qu'une compagnie de cette envergure ne soit pas syndiquée, lance-t-il. D'autant plus que le syndicalisme est une tradition chez nous dans l'automobile. Au Québec, nous comptons 20000 membres. Seule Hyundai fait bande à part».

Chez Hyundai on tient un discours complètement différent. Yvan Bélec, directeur des ressources humaines, confirme que les TCA sont actifs à l'extérieurs de l'usine. Il admet aussi que des employés ont été congédiés pour «avoir eu un comportement qui n'était pas conforme à la philosophie de l'entreprise».

Contrairement aux prétentions des TCA, M. Bélec soutient que les 900 employés de l'usine sont bien traités et qu'ils manifestent un esprit d'équipe formidable. «Nous sommes un groupe de travailleurs membres de la même famille, qui ont tous les mêmes privilèges, qui sont des personnes responsables. Ces gens se sont unifiés pour prendre une place sur le marché de l'automobile. Ils ont du *fun* et ils sont souriants.»

M. Bélec affirme toutefois que certains employés n'ont peut-être pas les mêmes objectifs que les autres mais que cela ne le préoccupe pas.» Il y en a toujours quelques-uns qui ne sont pas purs, dans toutes les religions », lance-t-il. Il reconnait cependant que cette attitude est légale et admise dans la société. Quand on lui parle de syndicat, le représentant de Hyundai fait valoir que cette firme a toujours favorisé la «communication directe» entre les membres de son personnel. D'ailleurs, à l'occasion, la firme désigne le syndicat en utilisant l'expression «tierce personne» ou «tierce partie ».

Le directeur des ressources humaines de Hyundai trouve inquiétant par ailleurs le règlement survenu récemment entre les TCA et Ford, l'entreprise qui avait été choisie pour cible des premières négociations chez les fabricants d'automobiles. Selon lui, les augmentations et autres privilèges consentis à cette occasion vont inévitablement se traduire par des fermetures d'usines, des allocations de départs et une augmentation de la sous-traitance. Finalement, ce sont les «malheureux travailleurs qui devront payer la note», dit-il. «Je crois fondamentalement que la seule chose qui permettra de développer le Québec est de travailler fort, pas de penser uniquement à son bien-être personnel», mentionne-t-il en parlant des demandes syndicales.

Si Hyundai soutient que ses conditions salariales et ses avantages sociaux sont comparables à ceux qui sont offerts par les grands de l'auto, il refuse de donner des précisions. Au chapitre des salaires, il affirme que l'entreprise, après seulement deux ans d'activité à Bromont, n'a pas les moyens actuellement» de payer ce qui se donne ailleurs. Chez GM, par exemple, un employé de la chaine de montage gagne 18,36 $ (avant la nouvelle convention signée récemment) l'heure après un an et demi de service, soit 38200 $ par année. Le salaire moyen chez le fabricant coréen est de 14 $.

Quant aux avantages sociaux ils sont similaires mais employés de GM peuvent notamment profiter de sommes substantielles en cas de mises à pied temporaires ou partielles ainsi que d'un régime d'assistance juridique non contributoire.

MONTRÉAL
Place Versailles
Niveau 2
354-1220

ROSEMONT
2695, Beaubien Est
Angle 3e Avenue
593-8840

POINTE-CLAIRE
Complexe Pointe-Claire
Angle Trans-Canada
et St-Jean
694-7773

LAVAL
1125, boul. St-Martin O.
Angle boul. Industriel
629-9800

GREENFIELD PARK
901, boul. Taschereau
466-2166

MONTRÉAL · QUÉBEC
SHERBROOKE · LÉVIS
TROIS-RIVIÈRES · CHICOUTIMI
DRUMMONDVILLE · GATINEAU

PROFITEZ DE L'AVANTAGE

Rabais TPS et rabais du manufacturier
ou
rabais TPS et taux d'intérêt de 10.9% sur certains modèles.

Jeep Eagle RENDEZ-VOUS AUTO
9000, boul. Taschereau
Brossard
466-2065

"LES PLUS BAS PRIX JAMAIS VU"
CUIR EUROPÉEN

Sofas, Causeuses, Chaises reclinables, Ottomans, en CUIR EUROPÉEN, Tables d'occasion "lacquer et fossile" et Plusieurs D'Autres Items !

PAS TPS PAS TAXE PROV.
Cartes de crédit accepter
LIQUIDATION D'ENCANTEUR
15 JOURS SEULEMENT
Débutant:
Mercredi le 7 nov./ 90
Mer. à Ven.: 10h - 21h
Samedi: 10 h - 17h

2355 Blvd. HYMUS
(Est de Sources, 1 rue sud de la Trans Canadienne)

Vente organiser par: AAI Encanteurs Associé Int'l
Pour information appeler: 335-0221

Catherine Loumède quitte la présidence de la FAS

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ À la tête de la Fédération des affaires sociales (FAS) depuis 1987, Catherine Loumède quittera, en décembre, la présidence de la plus importante fédération de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), dont elle déplore l'attitude «masculine» et le «dogmatisme de la grève».

Mme Loumède a d'abord expliqué qu'après six ans passés à l'exécutif de la FAS, où elle fut vice-présidente de 1984 à 1987, le temps est venu de laisser la place à d'autres. «Je ne suis pas de ceux qui s'incrustent à une direction syndicale», a-t-elle affirmé. Mais là n'est pas la seule raison de son départ.

Mme Loumède constate, en effet, qu'elle n'est pas la personne autour de laquelle les gens pourraient discuter sereinement des changements de discours, de pratiques et de structures à apporter à la fédération qui regroupe quelque 90 000 salariés du réseau de la santé et des services sociaux: «Je ne partage pas l'analyse d'un certain courant à l'intérieur de la FAS. Je ne partage pas leur dogmatisme de la grève. Lors de la dernière ronde de négociations dans le secteur public, j'étais contre la grève générale et illimitée et je le suis toujours.»

La présidente de la FAS soutient cependant que ce ne sont pas les événements (perte de salaire et d'ancienneté) qui ont marqué les dernières négociations avec le gouvernement qui motivent sa décision de ne pas solliciter un autre mandat. «Les causes sont plus profondes», dit-elle.

Mme Loumède a toutefois décidé de ne pas «forcer une élection» au congrès de décembre, à Québec. Elle quittera la présidence sans amertume, croyant qu'elle a réussi à faire cheminer une certaine mentalité.

Actuellement, le nom de deux membres du bureau fédéral circule pour des candidatures à la présidence: Sylvio Robinson et Cécile Côté.

Quant à Mme Loumède, elle ignore pour le moment ce qu'elle fera après avoir pris des vacances.

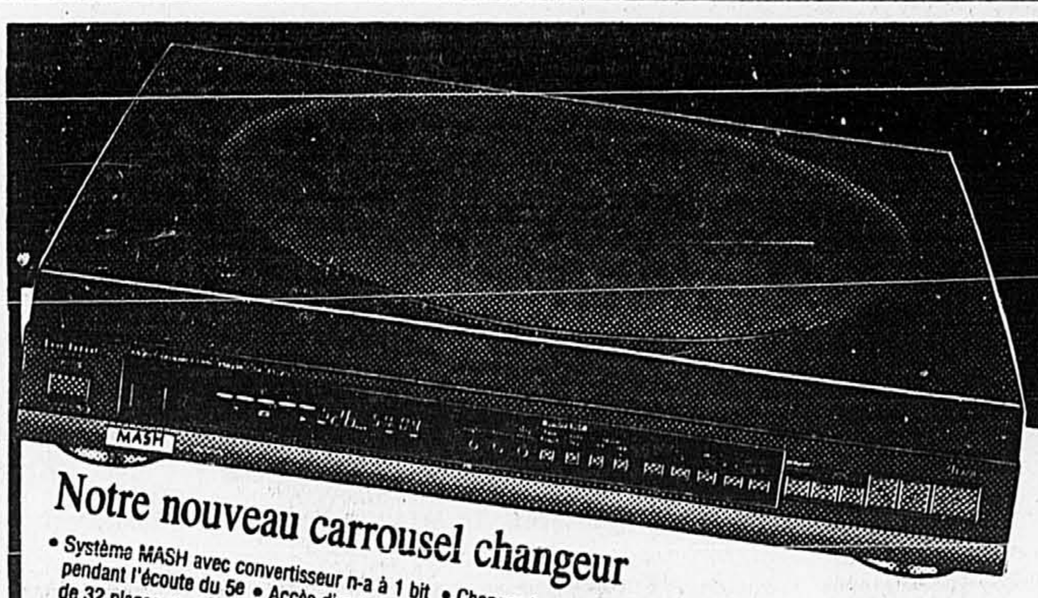

Technics
le son du savoir

Notre nouveau carrousel changeur
• Système MASH avec convertisseur n-a à 1 bit • Changez jusqu'à 4 disques à la fois pendant l'écoute du 5e • Accès direct aux disques • Programmation à accès direct de 32 plages et séquence de lecture aléatoire intégrale • Guide de montage et enchaînement automatique
319,95$* SL-PC15

Une nouvelle génération de lecteurs audionumériques
• Système MASH avec convertisseur n-a à 1 bit • Filtre numérique à quadruple échantillonnage • Double lentille asphérique • Guide de montage avec montage synchrone • Programmation à accès direct • Positionnement automatique • Peut être actionné par télécommande
249,95$* SL-P170

Des composants de haute qualité.

MASH
La formation de bruit multi-étages consiste en un convertisseur numérique-analogique à 1 bit révolutionnaire rehaussant la reproduction des signaux de faible intensité. L'ambiance et le timbre sont fidèlement reproduits comme jamais auparavant. MASH. LA norme de fidélité pour les disques audionumériques.

Une grande valeur !

Plus qu'un simple récepteur : un véritable centre de contrôle audio-vidéo
• Télécommande audio-vidéo à 36 touches • 60 watts par canal • Grand registre d'affichage fluorescent à 2 couleurs indiquant la source sélectionnée • 1 prise d'entrée audio-vidéo, 4 prises d'entrée audio • Compensateur de fréquence à 7 bandes avec commandes à diodes • Commutateur de contour du compensateur physiologique
399,95$* SA-GX300

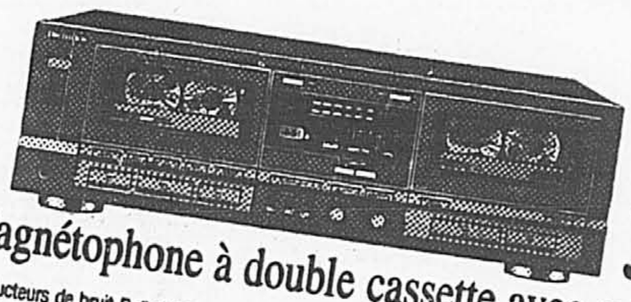

Magnétophone à double cassette avec auto-inversion.
• Réducteurs de bruit Dolby B et C • Systèmes d'entraînement à effleurement avec commande logique à solénoïdes • Sélection automatique du type de rubans • Décibelmètres à diodes deux couleurs avec indication du niveau crête • Enclenchement/arrêt synchrones, réglage silencieux automatique à l'enregistrement, duplication à haute vitesse, repérage et révision
339,95$* RS-TR165

Protégez vos droits et vos intérêts.

*Certains détaillants peuvent vendre à un prix moindre.
Dolby et le double-D sont des marques de commerce de Dolby Licensing Corporation

ACHETEZ AUPRÈS D'UN DÉTAILLANT TECHNICS AGRÉÉ

Électroniques Dumoulin
MONTRÉAL 8390, St-Hubert 388-1122
LAVAL 1599, autoroute 440 745-3321

Louis-Fillion inc.
5730, rue Sherbrooke est
(coin Monsabré entre Dickson et Lacordaire)
254-6041

CENTRE A.T. VIDEO INC.
5559, boul. Léger
Montréal-Nord
321-5159

plaza audio centre inc
(sud de Jean-Talon)
7090, rue St-Hubert
274-2452

Avis public du scrutin 18 novembre 1990

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

Avis public est par les présentes donné aux électeurs de la Commission des écoles catholiques de Montréal qu'un scrutin est nécessaire pour l'élection en cours dans la commission scolaire et qu'en conséquence un scrutin sera ouvert;

Que les personnes mises en candidature à cette élection pour les postes de commissaires dans les circonscriptions ci-après mentionnés sont:

Circonscription électorale no 1

Monsieur Marc-André Ladouceur
7095, rue de la Roche
Montréal H2S 2E6
(MEMO) Mouvement pour une école moderne et ouverte

Monsieur Réal Paré
6838, rue Jogues
Montréal H4E 2W8
Regroupement scolaire confessionnel

Circonscription électorale no 2

Madame Jacqueline Montpetit
2370, rue Rozel
Montréal H3K 1S9
(MEMO) Mouvement pour une école moderne et ouverte

Madame Rollande Pelletier
915, rue du Couvent
Montréal H4C 2R7
Regroupement scolaire confessionnel

Circonscription électorale no 3

Monsieur Georges Buteau
4684, avenue Hingston,
Notre-Dame-de-Grâce
Montréal H4A 2K1

Monsieur James Hannan
4250, avenue West Hill
Montréal H4B 2S7
Regroupement scolaire confessionnel

Madame Lucie Rodrigue
3817, avenue Royal
Montréal H4A 2M3
(MEMO) Mouvement pour une école moderne et ouverte

Circonscription électorale no 4

Madame Constance Leduc
41, chemin Dufferin
Hampstead H3X 2X7
(MEMO) Mouvement pour une école moderne et ouverte

Madame Estelle Trudel
7395, rue de Bernières
Montréal H3R 2T2
Regroupement scolaire confessionnel

Circonscription électorale no 5

Monsieur André Lafrance
2010, rue Plessis, app. 4
Montréal H2L 2Y3
Regroupement scolaire confessionnel

Monsieur Richard Théoret
4699, rue Garnier
Montréal H2J 3S6
(MEMO) Mouvement pour une école moderne et ouverte

Circonscription électorale no 6

Monsieur Michel Pallascio
506, boul. Saint-Joseph Est, app. 1
Montréal H2J 1J9
Regroupement scolaire confessionnel

Madame Clara Pires
4462, avenue de l'Hôtel de Ville
Montréal H2W 2H5
(MEMO) Mouvement pour une école moderne et ouverte

Circonscription électorale no 7

Madame Georgette Labelle
2170, rue Gauthier
Montréal H2K 1B1
Regroupement scolaire confessionnel

Monsieur Marcellin Noël
5134, rue des Erables
Montréal H2H 2E7
(MEMO) Mouvement pour une école moderne et ouverte

Circonscription électorale no 8

Monsieur Robert Cadotte
3582, rue de Chambly
Montréal H1W 3J9
(MEMO) Mouvement pour une école moderne et ouverte

Madame Nicole Lalumière-Pace
3174, rue Sherbrooke Est, app. A
Montréal, H1W 1B7

Madame Hélène Landry-Beauclair
3575, rue Joliette
Montréal H1W 3H3
Regroupement scolaire confessionnel

Circonscription électorale no 9

Madame Diane Joyal
2544, rue Désautels
Montréal H1N 3B6
Regroupement scolaire confessionnel

Monsieur Yves Poulin
4375, rue Ontario Est
Montréal H1V 1K5
(MEMO) Mouvement pour une école moderne et ouverte

Circonscription électorale no 10

Monsieur Jean-Guy Deschamps
9265, rue de Marseille
Montréal H1L 1T2
Regroupement scolaire confessionnel

Monsieur Benoît Gingras
8440, avenue Dubuisson
Montréal H1L 2V9
(MEMO) Mouvement pour une école moderne et ouverte

Circonscription électorale no 11

Madame Denise S.-Brousseau
6385, boul. Pie IX
Montréal H1X 2C3
Regroupement scolaire confessionnel

Monsieur Claude De Granpré
6589, 14e Avenue
Montréal H1X 2W5
(MEMO) Mouvement pour une école moderne et ouverte

Circonscription électorale no 12

Monsieur Guy Oddo
1324, rue Saint-Zotique Est
Montréal H2G 1G5
(MEMO) Mouvement pour une école moderne et ouverte

Monsieur Jean Trottier
5573, 4e Avenue, Rosemont
Montréal H1Y 2V5
Regroupement scolaire confessionnel

Circonscription électorale no 13

Monsieur Umberto Di Genova
7190, rue Bordeaux
Montréal H2E 2M4

Monsieur Mario Pacifico
9105, rue Tolhurst
Montréal H2N 1X1
Regroupement scolaire confessionnel

Madame Jasmine Poilfort
9793, 3e Rue, Rivière-des-Prairies
Montréal H1C 1C4
(MEMO) Mouvement pour une école moderne et ouverte

Circonscription électorale no 14

Monsieur Kenneth George
7103, rue de la Roche
Montréal H2S 2E6
(MEMO) Mouvement pour une école moderne et ouverte

Madame Jeannette Milot
6265, avenue de Lorimier
Montréal H2G 2P5
Regroupement scolaire confessionnel

Circonscription électorale no 15

Madame Eliana Kanavaros
5170, avenue Clanranald
Montréal H3X 2S4
(MEMO) Mouvement pour une école moderne et ouverte

Madame Louise Laurin
1142, rue de Louvain Est
Montréal H2M 1B5

Madame Elizabeth Valente-Lopes
7501, rue Berri
Montréal H2R 2G8
Regroupement scolaire confessionnel

Circonscription électorale no 16

Madame Kettly Beauregard-Aubourg
4150, avenue Plamondon, app. 8
Montréal H3T 1M2

Monsieur Claude Laporte
8808, rue Jeanne-Mance
Montréal H2N 1X4
(MEMO) Mouvement pour une école moderne et ouverte

Monsieur François Ouimet
10923, avenue Hébert
Montréal H3G 1B5
Regroupement scolaire confessionnel

Monsieur Pasquale Piccirilli
8660, 14e Avenue
Montréal H1Z 3M5

Circonscription électorale no 17

Monsieur Roger Dominguez
8532, rue Saint-Denis
Montréal H2P 2H2
(MEMO) Mouvement pour une école moderne et ouverte

Madame Martine Grégoire
10455, rue Waverly
Montréal H3L 2W3
Regroupement scolaire confessionnel

Circonscription électorale no 18

Madame Diane De Courcy
10057, avenue Charton
Montréal H2B 2C7
(MEMO) Mouvement pour une école moderne et ouverte

Monsieur Etienne Morin
9862, rue du Chambord
Montréal H2C 2P7
Regroupement scolaire confessionnel

Circonscription électorale no 19

Monsieur Giovanni De Luca
9166, 12e Avenue
Montréal H1Z 3J6
Regroupement scolaire confessionnel

Monsieur Serge Pilote
10526, rue de Bruxelles
Montréal-Nord H1H 4R2
(MEMO) Mouvement pour une école moderne et ouverte

Circonscription électorale no 20

Monsieur André Boulerice
6180, boul. Gouin Est
Montréal-Nord H1G 1C1
Regroupement scolaire confessionnel

Monsieur André Gagné
6302, rue Arthur-Chevrier, app. 3
Montréal H1Z 3S8
(MEMO) Mouvement pour une école moderne et ouverte

Circonscription électorale no 21

Madame Carmelle Gadoury
12360, 55e Ave, Rivière-des-Prairies
Montréal H1E 2K6
Regroupement scolaire confessionnel

Madame Yolene Louisia
3275, rue Goyer, app. 4
Montréal H3S 1H9

Monsieur Joseph Magri
9076, place Marcel-Gélinas
Montréal H1E 2V8
(MEMO) Mouvement pour une école moderne et ouverte

VOTE PAR ANTICIPATION

De plus, prenez avis que les bureaux de vote par anticipation* seront ouverts aux lieux, heures et date ci-dessous indiqués:

Le 11 novembre 1990 de 9 h à 19 h.

Quartier électoral	Lieux de votation	Adresse
1	École Coeur-Immaculée-de-Marie	1845, Desmarchais
2	École Ludger-Duvernay	800, Du Couvent
3	École St. Monica	6440, De Terrebonne
4	École St. Kevin	3850, Dupuis
5	École Garneau	1808, Papineau
	Centre hospitalier Saint-Georges	1205, Labelle
	Centre hospitalier St-Charles Borromée	66, René-Lévesque Est
	Hôpital Notre-Dame	1560, Sherbrooke Est
6	École St. Patrick	3711, De Bullion
7	École Chamilly-de-Lorimier	2015A, Gilford
	Centre Jean-de-la-Lande	4255, Papineau
8	Métiers de l'Est	3320, Hochelaga
9	École Edward Murphy	2690, Arcand
	Y.M.C.A.	4567, Hochelaga
10	Centre d'accueil Judith-Jasmin	8850, Bisaillon (Nord de Sherbrooke près de Joffre)
	Habitation Honoré-Beaugrand	8051,Souligny
11	École Notre-Dame-du-Foyer	6055, 41e Avenue
12	École Marie-Victorin	4600, D'Orléans
13	École Saint-Mathieu	7230, 8e Avenue
14	École Marie-Favery	7750, Christophe-Colomb
15	École Notre-Dame-de-la-Défense, ann.	6839, Drolet
16	Centre d'accueil Ovila-Légaré	1615, Émile-Journault Est
	Le complexe du domaine Saint-Sulpice	1777, Émile-Journault Est
	Résidence Jean-Rivard	8383, 14e Avenue
17	École Marie-Anne	100, Sauvé Est
	Hôpital Notre-Dame-de-la-Merci	555, Gouin Ouest (Entrée côté Est)
18	École St. Pius X	9845, Papineau
	Centre d'accueil Edmond-Laurendeau	1725, Gouin Est
19	École Benjamin-de-Montigny	4041, Monselet
20	École Sainte-Colette	12001, Jean-Paul-Cardinal
21	École Leonardo Da Vinci	12025, André-Dumas
	École Marc-Aurèle-Fortin	12230, Fernand-Gauthier

* Peut voter par anticipation, un membre du personnel électoral en fonction le jour du scrutin, une personne handicapée, une personne qui a des motifs de croire qu'elle sera absente ou incapable de voter le jour du scrutin.

ET VOICI
«LA GRANDE VENTE»
FRANCE B. PRONUPTIA
UNIQUEMENT AU 6832, RUE SAINT-HUBERT
JUSQU'À 50% DE RABAIS
3 DERNIERS JOURS
SUR UN VASTE CHOIX DE
ROBES DE MARIÉE
PAS DE MISES DE CÔTÉ • PAYEZ ET EMPORTEZ

Trois individus soupçonnés d'importation de drogue font face à une demande d'extradition aux Etats-Unis

LISA BINSSE

■ L'audition d'une requête en extradition vers les États-Unis de trois Québécois, dont deux sont soupçonnés d'être les têtes dirigeantes d'un important réseau d'importation de drogues en Floride, a débuté hier devant le juge Kevin Downs, de la Cour supérieure.

Ce n'est que vers la fin de l'après-midi que la Couronne fédérale, représentée par Me Nancy Boillat, a pu déposer les documents provenant des autorités américaines et qui constituent sa preuve. Le reste de la journée a été prise par des requêtes présentées par les trois avocats qui représentent Pierre Gilles Doyer, Michel Chouinard, deux résidants de North Hatley, en Estrie, et Jean Bouthillier, de Rosemont.

Doyer, 44 ans, Chouinard, 46 ans, et Bouthillier, 60 ans, ont été arrêtés le 30 mai à la demande des autorités américaines, lors d'une vaste opération policière dans les Cantons de l'Est. Ils doivent répondre à plusieurs chefs d'accusation de complot pour importation aux États-Unis de diverses quantités de marijuana entre 1985 et 1989 et de complot de possession pour fins de trafic.

Entre mars 1985 et janvier 1988, 16 200 livres de marijuana, d'une valeur marchande de 14 millions $, auraient été importées de la Jamaïque vers la côte ouest de la Floride. Ce transport avait nécessité six voyages par bateau, des bateaux de plaisance dont la coque avait été modifiée pour dissimuler la drogue.

Doyer, psychologue considéré comme le présumé patron de ce vaste complot, est aussi accusé d'avoir «exploité de façon continue une entreprise criminelle».

Avant même que la requête en extradition puisse être débattue hier matin, les avocats de la défense, Me Lawrence Corriveau, Me Jacques Blanchette et Me Jacques Bouchard, ont demandé que les documents de la Couronne, et plus particulièrement les déclarations sous serment, soient traduits en français. Citant la Loi des langues officielles, les avocats ont établi que leurs clients ne connaissaient pas suffisamment l'anglais pour pouvoir comprendre adéquatement ces documents et qu'ils étaient en droit d'avoir devant eux des documents rédigés dans leur propre langue.

Le juge Downs, jugeant qu'il était fondamental que les trois Québécois puissent comprendre les documents utilisés comme preuve dans la requête pour leur extradition, a ordonné qu'une interprète leur facilite la tâche. Mais les documents ne seront pas traduits.

Tout de suite après que le juge eut fait connaître sa décision, les avocats de la défense ont présenté une nouvelle requête par laquelle ils demandaient au juge de remettre le tout jusqu'au 1er décembre pour éviter à leurs clients un préjudice irréparable. Les avocats ont expliqué que les agents de la Gendarmerie royale du Canada avaient, en mai, saisi des biens de plusieurs millions de dollars — hôtels, centre de ski, maisons privées, marina, commerces et autres — sous la foi de déclarations sous serment.

Les biens saisis en vertu d'une nouvelle loi qui permet la saisie de biens présumément acquis grâce à des revenus provenant d'activités criminelles, ont été placés sous séquestre.

L'audition de la requête se poursuit ce matin.

HABITACIER inc. PROJET LE LAFONTAINE

À LOUER
LOGEMENTS
5½ 595$/mois
2 c.c.
1 cuisine
1 salle à manger
1 salon
1 salle de lavage
6½ 575$/mois
2 c.c.
1 bureau
1 cuisine
1 salle à manger
1 salon
1 salle de lavage
6½ 725$/mois
2 c.c.
1 mezzanine
1 cuisine
1 salle à manger
1 salon
1 terrasse ext.
1 salle de lavage

À VENDRE
CONDOMINIUMS
Voir description ci-contre
5½ 91 000$
6½ 80 000$
6½ 114 000$
— 12% 2 ans
— Livraison 1990
— Construction incombustible
— Isolation supérieure
— Acoustique supérieure
Admissibles aux programmes d'aide gouvernementaux.
1. Crédit proprio, Ville de Montréal 5000$/5 ans.
2. Programme provincial jusqu'à 7000$ sans intérêt pour 7 ans.

TRIPLEX
Voir description ci-contre
1 - 5½
2 - 6½
275 500$

HONORÉ-BEAUGRAND — LAFONTAINE — DE BEAURIVAGE

JOUR 352-6605
SOIR ET FIN DE SEMAINE 493-9446 227-5228

Achetez un téléavertisseur... et épargnez trois mois.

Disponible dès maintenant dans les Téléboutiques Bell, les téléavertisseurs de National Pagette. Un téléavertisseur c'est la façon la plus simple de rester en contact avec vos clients, vos amis, votre famille. Pour un temps limité, en achetant un téléavertisseur à tonalité NEC pour 129,95$ (temps d'antenne en sus) incluant le service de rétention de messages vocaux, ou un téléavertisseur numérique NEC pour 229,95$ (temps d'antenne en sus) incluant le service de rétention de messages vocaux, vous obtiendrez trois mois de temps d'antenne gratuit sur votre facture trimestrielle ou annuelle. Composez le 1-800-361-9844 pour connaître l'adresse de la Téléboutique Bell la plus proche... et vous saurez ce qu'épargner temps et argent veut dire!

TROIS MOIS DE TEMPS D'ANTENNE GRATUIT DANS LES TÉLÉBOUTIQUES BELL.

C&C Computers and Communications
NEC

Vachon poursuit

■ Le jury a été choisi mardi, dans la poursuite civile qu'intente Maurice Vachon contre un hôpital de l'Iowa. L'ancien lutteur avait été amputé d'une jambe à la suite d'un accident survenu en octobre 1987.

M. Vachon poursuit un hôpital d'Iowa City, appartenant à l'État, ainsi que deux médecins pour manque de diligence dans les soins prodigués, ce qui aurait forcé l'amputation. Cet hôpital est le premier où il fut transporté, après avoir été heurté alors qu'il courait au bord d'une route; l'amputation fut pratiquée dans un autre hôpital.

LE GRAND ÉCHANGE DE DOLLARS

pour chaque plein d'essence
CHEZ PETRO-CANADA,
obtenez:
2$ en bons-rabais*
valables à l'achat de n'importe quel produit de marque Provigo.

Cette offre se termine le 15 déc 90
*Vous recevrez deux bons-rabais de 1$.
Chaque bon-rabais est uniquement valable à l'achat d'un ou plusieurs produits de marque Provigo.
Un seul bon-rabais accepté par tranche d'achat de 10$.

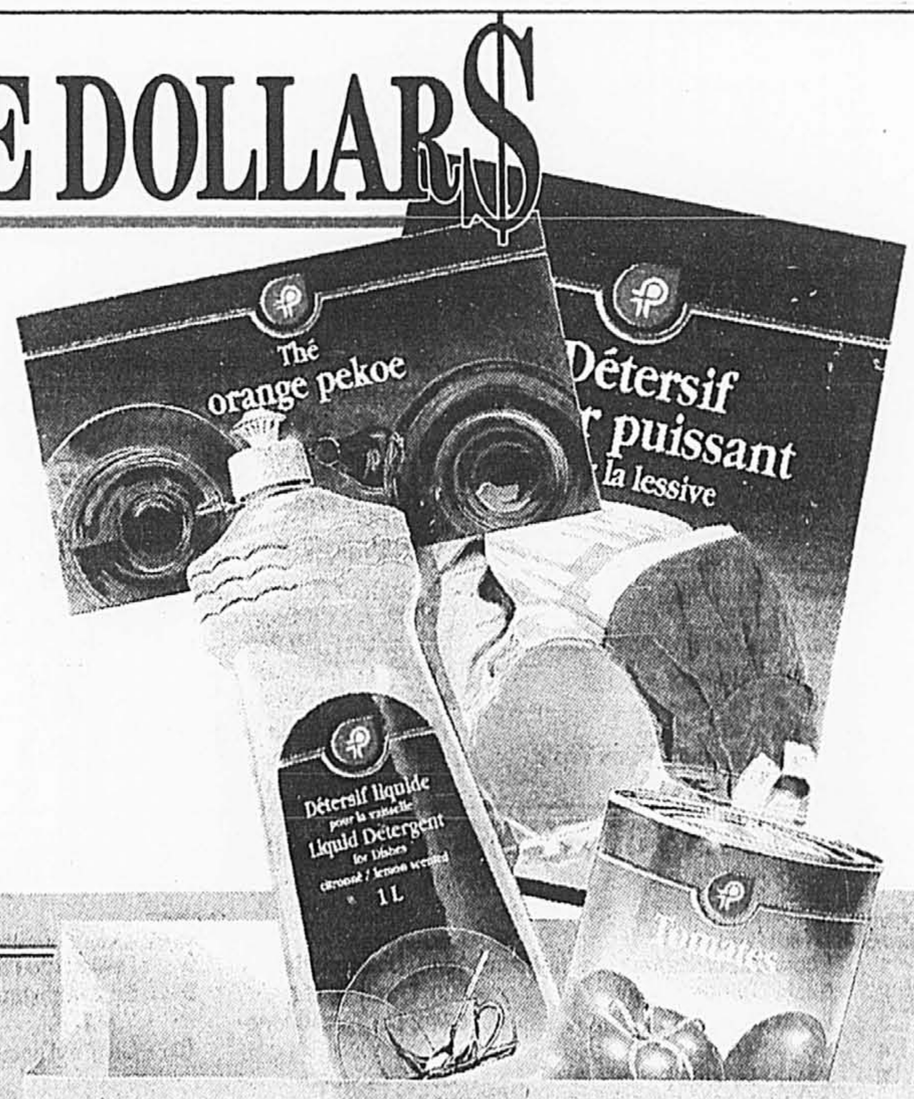

LA MARQUE PROVIGO:
QUALITÉ, VARIÉTÉ, ET SURTOUT BAS PRIX!
À qualité égale, pourquoi payer plus?
Votre Supermarchand vous invite à sélectionner vos produits de marque Provigo parmi sa vaste gamme de plus de 400 produits tout en épargnant jusqu'à 30% sur le prix offert par les marques nationales.
Les bons achats de nos clients. Les produits de marque Provigo.
Tous les détails disponibles dans les Supermarchés Provigo et les stations-service Petro-Canada participants.

LES SUPERMARCHÉS provigo

PORTER-CABLE
THOMAS
Fini
ATRO
LEMMER
DELTA
BOSCH
EXCALIBUR
shop-vac
RYOBI
freud
Record
GENERAL
Elu
RÉNOVATION BRICOLAGE
BLACK & DECKER

VENEZ VISITER LE
SALON ANNUEL 90
DE
CH la boutique de l'ébéniste

MACHINERIE À BOIS ET OUTILLAGE

J'ébéniste '90 Je bricole

3 JOURS SEULEMENT
Dates : les 8, 9 et 10 novembre
Heures : de 9 h à 20 h le jeudi 8 et le vendredi 9 novembre, de 9 h à 17 h le samedi 10 novembre.

ENDROIT :
612, Place Trans-Canada
Longueuil. Renseignements : 521-6180

★ Prix de présence ★

Venez rencontrer les experts des principaux manufacturiers de l'outillage spécialisé pour le bois ainsi que les spécialistes de **La Boutique de l'ébéniste.**

---

aspirateur central

DERNIÈRE CHANCE

BEAM®

NE TRAÎNEZ PLUS L'ASPIRATEUR. BRANCHEZ UN BEAM!

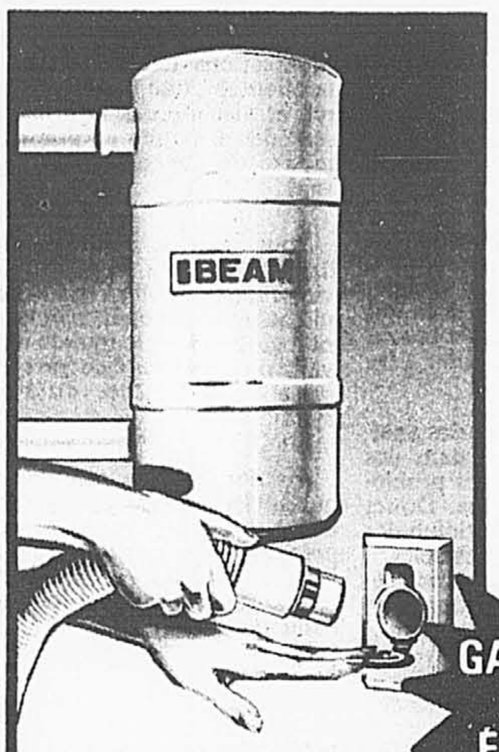

(modèle 167) à partir de **$698.**

INSTALLATION INCLUSE

EN PLUS
8 ACCESSOIRES
1 BOYAU DE 30'
1 BALAI ÉLECTRIQUE

GARANTIE 5 ÉTOILES

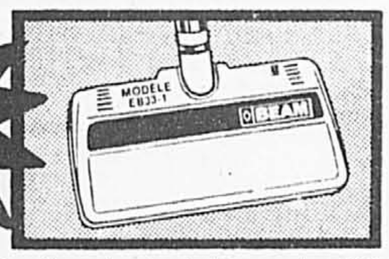

3 PRISES DE RACCORDEMENT

(Le prix peut varier chez les détaillants participants)
(Les illustrations peuvent être différentes de la réalité)

Cette offre se termine le 17 novembre 1990.

BELOEIL Ma Balayeuse 464-1014
BOUCHERVILLE Beam du Québec 449-9400
BROSSARD Asp. Multi-Service 443-4109
CHÂTEAUGUAY Asp. Cent. de Châteauguay 692-1943
GATINEAU/AYLMER R.H. Électrique Inc 568-2866/684-9744
JOLIETTE A.C. Beaulac Inc 759-0612
LAVAL Le Géant de l'Asp 662-2196
LONGUEUIL Asp. Multi-Service 647-4530
MONTRÉAL Alarm Central D.I.B 329-0311
Asp. Central Deluxe 727-3773
Asp. Lafontaine 354-0505
Lavergne App. Men 276-2584
PIERREFONDS Couvre-plan Prévost 620-3944
REPENTIGNY Asp. Cent. Repentigny 582-2752
ST-BRUNO Asp. Cent. de la Seigneurie 653-9308
ST-CONSTANT Asp. Cent. St-Constant 632-5261
ST-EUSTACHE Aspirobec Milo 473-8742
ST-HUBERT Asp. Levesque 676-2703
ST-JÉRÔME Asp. Central Expert 432-1330
STE-JULIE L'Univers de l'Asp 922-2020
STE-THÉRÈSE Asp. Cent. R. Lambert 435-6431
TERREBONNE La Maison des Bains 471-5236
VAL D'OR Hôpital de la Balayeuse 874-0000
VALLEYFIELD Belle-Rive Luminaire 371-1301
VARENNES Asp. Cent. de Varennes 652-3292
VILLE LASALLE Service Ent. Angrignon 364-4598

® © Beam du Canada Inc., 10/90

SORTEZ VOS CISEAUX

8,98 $* Pour une durée limitée.

Dîner pour deux, 8,98 $* (7,98 $* au comptoir).

Présentez ce coupon avant de commander et on vous servira 2 repas quart de poulet pour seulement 8,98 $*. Chaque repas comprend un délicieux quart de poulet cuit sur charbon de bois, des frites dorées ou une pomme de terre au four, une sauce douce ou piquante et un petit pain. Offre en vigueur jusqu'au **18 novembre 1990.** Limite d'un coupon par 2 repas quart de poulet. Non valable avec d'autres offres. Taxe de vente en sus. Ce coupon n'est pas monnayable. *Viande blanche : 60 c de plus.

chalet suisse. Y'A PAS PLUS BAR-B-Q!

4,49 $* Pour une durée limitée.

Repas quart de poulet, 4,49 $* (3,99 $* au comptoir).

Présentez ce coupon avant de commander et on vous servira un repas quart de poulet pour seulement 4,49 $*. Chaque repas comprend un délicieux quart de poulet cuit sur charbon de bois, des frites dorées ou une pomme de terre au four, une sauce douce ou piquante et un petit pain. Offre en vigueur jusqu'au **18 novembre 1990.** Limite d'un coupon par repas quart de poulet. Non valable avec d'autres offres. Taxe de vente en sus. Ce coupon n'est pas monnayable. *Viande blanche : 60 c de plus.

chalet suisse. Y'A PAS PLUS BAR-B-Q!

5,95 $* Pour une durée limitée.

Rabais-repas, 5,95 $* (5,49 $* au comptoir).

Présentez ce coupon avant de commander et on vous servira un rabais-repas pour seulement 5,95 $*. Chaque repas comprend un délicieux quart de poulet avec frites dorées ou pomme de terre au four, une sauce douce ou piquante, un petit pain, une belle pointe de tarte au choix et en plus ... un petit breuvage**. Offre en vigueur jusqu'au **18 novembre 1990.** Limite d'un coupon par rabais-repas. Non valable avec d'autres offres. Taxe de vente en sus. Ce coupon n'est pas monnayable. *Viande blanche : 60 c de plus. **Thé, café, petite boisson gazeuse ou lait.

chalet suisse. Y'A PAS PLUS BAR-B-Q!

ET SORTEZ EN GRAND !

1090, boul. Moody, Terrebonne
1955, boul. St-Martin Ouest, Laval
9305, boul. Lacordaire, St-Léonard
5605, boul. Taschereau, Brossard
999, chemin Chambly, Longueuil
1120, boul. Décarie, Ville St-Laurent
6160, Côte-des-Neiges, Montréal
510, rue Ste-Catherine Est, Montréal
3550, boul. des Sources, Dollard-des-Ormeaux

chalet suisse®

Y'A PAS PLUS BAR-B-Q!

® M. Dep. Entreprises Cara Limitée.

LE GRAND ÉCHANGE DE DOLLAR$

CHEZ PROVIGO,
obtenez à chaque transaction un bon d'essence* de

1$ SUR TOUS LES TYPES D'ESSENCE CHEZ

PETRO-CANADA

Cette offre se termine le 15 déc 90
* Valable à l'achat d'au moins 25 litres de carburant dans n'importe quelle station-service Petro-Canada participante du Québec.

® Marque de commerce de Petro-Canada Inc.

Participez au concours
AUTO, ESSENCE, ÉPICERIE GRATUITES EN 1991!
offert par Petro-Canada**

Un grand prix de
21 700 $ PETRO-CANADA®
A GAGNER CHAQUE SEMAINE

Chaque grand prix comprend:
.Une sonata GL 1991 de Hyundai (une valeur approximative de 15 000 $);
.L'essence gratuite pour un an (une valeur maximale de 1 500 $);
.L'épicerie gratuite pour un an (une valeur maximale 5 200 $).

Un tirage tous les vendredis pendant 8 semaines, du 16 novembre 1990 au 4 janvier 1991.

**Consultez les règlements pour les détails d'obtention de bons-rabais gratuits. Règlements de participation complets du concours disponibles aux stations-service Petro-Canada et dans les Supermarchés Provigo participants.

1000 WATTS Luminaires et Accessoires

SUSPENSION HALOGÈNE 249,99* MR-16, 50 WATTS Ord.: 329.99

SUSPENSION HALOGÈNE 229,99* (VERRE) T3, 300 WATTS DIAM. 23 po. Ord.: 329.99

SUSPENSION HALOGÈNE 189,99* MR-16, 50 WATTS Ord.: 259.99

NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN

VENTE BAZZ MONTREAL

LAMPE DE TABLE HALOGÈNE 69,99* 50 WATTS Ord.: 99.99

LAMPADAIRE HALOGÈNE 99,99* 50 WATTS Ord.: 149.99

SUSPENSION HALOGÈNE 109,99* MR-16, 50 WATTS DIAM. 16 po Ord.: 149.99

LAMPE DE TABLE HALOGÈNE SUR BASE DE MARBRE 109,99* MR-16, 50 WATTS Ord.:149.99

10% DE RABAIS SUR LES CADRES EN MAGASIN AVEC ACHAT DE 100$ OU PLUS

1000 WATTS

335, boul. St-Martin ouest, Laval 967-9890
Place 333, ½ km à l'ouest du boul. des Laurentides
● VISA ● MASTERCARD

* ampoules en sus

SPÉCIAL 3 jours seulement AMPOULE MR-16 Ord.: 9,25$ Spécial: 6,49$

Le MEMO va chercher des appuis dans les communautés religieuses

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Constatant le très faible taux de participation des Montréalais aux élections municipales, le président du Mouvement pour une école moderne et ouverte (MEMO), M. Kenneth George, refuse pourtant de se laisser aller au découragement. Au contraire, il fait des pieds et des mains pour intéresser la population aux élections scolaires. Il faut rappeler qu'à la CECM, en 1987, le taux de participation était seulement de 13 p. cent.

Le MEMO recherche des appuis en participant activement à des rencontres avec des organismes sociaux et scolaires, des syndicats et des décideurs politiques et économiques. Il côtoie également de plus en plus les communautés religieuses, un bassin d'électeurs normalement acquis au Regroupement scolaire confessionnel (RSC) de Michel Pallascio.

Et les efforts commencent à porter fruits. Le père Benoit Fortin, Capucin, membre de la Conférence religieuse canadienne (région Québec), s'est prononcé hier publiquement pour le MEMO et pour ses positions sur l'école et la pauvreté. «Le MEMO fait une bonne analyse de la situation et il met de l'avant des mesures efficaces et réalistes pour un changement réel», a-t-il indiqué. Le Comité de justice sociale qu'il représente à la Conférence canadienne appuie sa démarche.

Le MEMO a effectivement fait de la pauvreté en milieu scolaire un de ses cheval de bataille. La solution du problème passe, selon M. Kenneth George, par une action multisectorielle. C'est-à-dire la collaboration des milieux communautaires et des entreprises. «À enseigner à un enfant qui a faim comment conjuguer les verbes en -oir, l'école perd son temps», a affirmé M. George.

Le président du MEMO propose deux actions immédiates: la gratuité des classes de devoir et des autres moyens de récupération scolaire à l'extérieur de la classe et l'aide aux familles pour l'achat de matériel scolaire.

Le père Benoit Fortin estime que l'approche du MEMO est la meilleure. C'est pour lui une bonne façon de freiner le décrochage. Et il considère que les communautés religieuses doivent s'impliquer. «Il faut donner à la religion une autre étiquette. Il faut travailler sur le terrain et pas seulement dans les églises», a-t-il remarqué. Le père Fortin a expliqué qu'il allait passer le mot dans les communautés religieuses qui, dit-il, commencent déjà à avoir une vision moins traditionnelle des problèmes scolaires.

Le père Fortin, qui travaille en milieu ouvrier, estime qu'actuellement l'école ne joue pas son rôle pour enrayer la pauvreté. «L'école continue de marginaliser les enfants des milieux appauvris», a-t-il noté. À ce sujet l'action du MEMO va, croit-il, «dans la ligne d'une société plus juste et plus fraternelle». Le prêtre pense par ailleurs que le Mouvement des parents catholiques est un organisme un peu dépassé quant aux politiques scolaires.

«On ne peut penser la société à partir des personnes âgées. Il faut la penser à partir des enfants», a-t-il indiqué.

Dès ce matin, le MEMO reprend «son bâton de pèlerin». Nullement découragé par la piètre participation aux élections municipales, M. George a écrit au maire Doré pour lui demander de rappeler aux gens d'aller voter le 18 novembre.

L'alphabétisation passe aussi par le respect des droits des analphabètes

GEORGES LAMON

■ Bien sûr les programmes d'alphabétisation sont importants pour réduire le nombre d'analphabètes au Québec, mais encore faut-il commencer par lever les barrières qui empêchent l'exercice des droits de ces personnes.

Cette constatation et bien d'autres questions que peuvent se poser les 28 p. cent d'analphabètes du Québec, seront débattues au cours du forum qui se tiendra les 9, 10 et 11 novembre à l'UQAM, sous le thème: «Une société sans barrières».

Ce forum «pour favoriser l'exercice des droits des personnes analphabètes» est organisé par l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA), la Centrale de l'emseignement du Québec (CEQ) et le Regroupement des groupes populaires en analphabetisation du Québec (RGPAQ).

En conférence de presse, les porte-parole des différents organismes n'ont pas caché qu'il s'agissait avant tout d'une réflexion sur les moyens à prendre pour réduire les obstacles à l'exercice des droits des analphabètes.

«Il ne s'agit pas nécessairement de créer de nouvelles ressources, a noté la porte-parole du groupe, mais de rendre accessibles ce qui existe déjà, de modifier au besoin les pratiques et de travailler à les améliorer.»

On sait que 80 p. cent des analphabètes se retrouvent dans des secteurs confrontés à des problèmes socio-économiques. Donc, «il faut agir dans le quotidien des gens en identifiant les obstacles, a insisté Nicole Boily, directrice générale de l'ICEA. Il importe de changer nos pratiques en simplifiant les formulaires gouvernementaux qui font partie de la vie courante. Bref, aller davantage vers des aspects pratiques.»

Pour la porte-parole du RPGAQ, Maryse Perreault, les contacts avec le public, les communications téléphoniques avec la clientèle, une présentation aérée et visuelle des informations, sont des exemples de pratiques à mettre de l'avant et à redécouvrir.

Pour sa part, Micheline Jourdain, conseillère en éducation et vie professionnelle à la CEQ, estime qu'avec les changements technologiques dans le monde du travail, on constate également une prise de conscience du monde syndical.

Au nombre des conférenciers qui ouvriront le forum, vendredi, notons: Claire Bonenfant, vice-présidente de la Fédération des femmes du Québec, Anne-Marie Dussault, animatrice à Radio-Canada et Michel Tremblay, écrivain et dramaturge.

*64 M.P.G.

LA VOITURE LA PLUS ÉCONOMIQUE AU PAYS

64 MILLES AU GALLON IMP. SELON TRANSPORT CANADA

ACHAT SPÉCIAL
balance de stock GM
PLUS DE ~~40~~ 34 SPRINT 1990 EN STOCK
Pour livraison immédiate, choix de couleurs et d'options
1er arrivés! 1er servis! AUCUN PRIX au téléphone

ACTION CHEVROLET-OLDSMOBILE INC.
4645, chemin Chambly
Saint-Hubert
445-7333/879-6341

Ah!!! Les weekends romantiques d'automne au Mont Tremblant...

Vous êtes amoureux de la nature? Découvrez *cette montagne* enchanteresse en remontée panoramique. Une randonnée pédestre ou en carriole réchauffera votre amour.

69$ chalet ou condo par nuit pour l'unité maximum 4 pers.

Station Mont Tremblant

Hébergement les vendredis et samedis jusqu'à l'hiver. Souper à la chandelle. Pianiste et musique d'ambiance. Informez-vous sur les passes de saison de ski à notre boutique le magasin de la place.

De Mtl 434-9005 ou 861-6165
extérieur de Mtl 1-800-461-8711

Équipez-vous chez Oberson. Et partez sans payer!*

OBERSON
Le leader du ski

ST-JEAN 897, Du Séminaire Tél.: (514) 349-3725
LAVAL 217, des Laurentides Tél.: (514) 669-5123
COWANSVILLE 125, Principale Tél.: (514) 263-0303
MONTRÉAL 1202, Ste-Catherine O. Tél.: (514) 395-2248
ST-LÉONARD 6410, Jean-Talon Tél.: (514) 254-3609
GRANBY 3, Évangeline Tél.: (514) 375-1785
ST-SAUVEUR 226, Ch. du lac Milette Tél.: (514) 227-8401
REPENTIGNY 345, Notre-Dame Tél.: (514) 581-1016
POINTE-CLAIRE 981, boul. St-Jean Tél.: (514) 694-9257
GREENFIELD PARK 999, boul. Taschereau Tél.: (514) 671-0189
SHERBROOKE 3025, King Ouest Suite 85 Tél.: (819) 822-2239

*Achetez maintenant et payez en mars 1991 (sujet à l'approbation du crédit. Achat minimum requis de 250$)

Collecte sélective des déchets: Laval lance un projet pilote dans deux quartiers

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Laval entre dans l'ère de la collecte sélective des déchets en lançant un projet pilote dans les quartiers Champfleury et Val-des-Arbres, dès le début de décembre.

À la mi-novembre, 4000 foyers recevront la visite d'un représentant du comité «mission recyclage» qui leur remettra un bac de récupération en plus d'expliquer la façon de procéder pour disposer des déchets composés de matière recyclable.

Dans le secteur Champfleury, partie nord-ouest de l'île, l'enlèvement des déchets en bordure des rues s'effectuera tous les vendredis, à compter du 7 décembre, et dans Val-des-Arbres, dans l'est de la ville, tous les mercredis, dès le 5 décembre.

Les matières récupérées se répartissent en cinq grandes catégories: le papier journal; le papier fin et le carton; le verre; le métal et les plastiques.

L'assistant directeur du Service de l'environnement de Laval, Pierre Lafrance, a expliqué que la société en contrat avec la Ville, avait une façon particulière de faire le tri et qu'elle recyclait à 100 p. cent tous les produits reçus. «Nous savons même à quelle entreprise spécialisée chaque produit recyclé est par la suite envoyé. Nous pouvons en tout temps aller visiter l'usine», a précisé M. Lafrance.

Cette expérience pilote sera suivie au printemps prochain de la mise en place d'îlots — semblables à de grosses cloches — servant à la récupération des déchets. Huit îlots seront installés où les résidents des alentours pourront déposer les papiers et cartons de rebut, le verre clair et de couleur.

Les endroits ont été choisis en fonction de la densité de population. Il s'agit des quartiers Champfleury et Val-des-Arbres; de l'île Paton; de la Pointe Desnoyers (Pont-Viau); à l'intersection des boulevards Chomedey et Cardinal (Chomedey); du boulevard Vanier et de la rue de la Fabrique (Saint-Vincent-de-Paul); près des appartements Bellerive (Chomedey) et dans le quartier Duvernay, près de la rivière des Prairies.

Selon le maire Gilles Vaillancourt, le mode traditionnel de l'enfouissement n'est plus une solution économique sur le plan de l'environnement. «Laval, dit-il, doit trouver des solutions originales de manière à éviter le problème. Il faut aussi changer nos habitudes de vie: réutiliser davantage, récupérer et recycler. Laval est consciente du fait que les marchés des matières recyclables ne sont pas encore en plein essor. Nous espérons que les gouvernements supérieurs feront leur devoir à cet égard. Le recyclage aide aussi notre ville à réduire la quantité des déchets à éliminer.»

À Laval, une famille moyenne produit 26,5 kilogrammes de déchets domestiques toutes les semaines; chaque année près de 175 000 tonnes de déchets doivent être éliminés dans l'île Jésus; en janvier 1989, les coûts d'enfouissement des déchets étaient de 12,44$ la tonne; en janvier prochain ils seront de 30$; en juillet 1991, de 38,50$; et en 1994, ils pourraient facilement atteindre 100$ la tonne.

«La facture totale de l'enfouissement de nos déchets s'élèvera en 1991 à 6 millions, précise le maire Vaillancourt, sans compter les frais du ramassage et du transport.»

• ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC •
Encan public
TAPIS PERSANS et ORIENTAUX
NOUS AVONS ÉTÉ MANDATÉS DE LIQUIDER PAR ENCAN PUBLIC UNE GRANDE QUANTITÉ DE TAPIS DE PERSE ET AUTRES, tapis de soie Qum, Nain, Isfahan, Tabriz, Kashan, Bakhtiar, Heriz, Bokhara, Kashmiri, des tapis d'Iran, Pakistan, Chine, TAPIS NEUFS, SEMI-ANTIQUES et plusieurs autres. Toutes taxes fédérales, douanes et autres déjà payées par courtiers cautionnés. Les tapis seront vendus un à un. Valeur de 100$ à 40 000$. Taxe provinciale de 9%. Marchands exonérés sur présentation d'un numéro de taxe.
Jeudi 8 nov., 7 h 30 p.m.
(Inspection 6 h 30)
au 2111, St-Régis
Dollard-des-Ormeaux
Les Encans Bolec Inc. Liquidateurs. Encanteurs. 683-0661
Frais de manutention de 10% à payer. Conditions: argent comptant, cartes de crédit, et chèques avec I.D. Direction: Transcanadienne, sortie des Sources nord, droite sur Brunswick, (première lumière), droite sur Deacon et gauche sur St-Régis.
• ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC •

CUISINE ElySÉE
Modèles exclusifs, style classique ou moderne
Un service personnalisé, une excellente qualité et un choix très varié: voilà ce que nous vous offrons.
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER
CUISINES ET SALLES DE BAIN SUR MESURES
3 salles d'exposition pour mieux vous servir:
4445, rue Saint-Denis Montréal, 845-5838
1509, autoroute Laval (440) Laval, Québec 688-2521
1858-D, boul. des Sources Pointe-Claire, Québec 426-0264

Avis:
Les nouveaux propriétaires d'une Volkswagen Diesel 1991 sont priés d'arrêter de venir faire vérifier leur jauge d'essence. Il est tout à fait normal que l'aiguille baisse aussi lentement.

Golf Diesel 11 390$* Jetta Diesel 13 990$*

La Golf Diesel et la Jetta Diesel consomment 5, L/100 km (56 mi/gal.) sur l'autoroute et 6,5 L/100 km (44 mi/gal.) en ville**. Une consommation moyenne qui pourrait très bien vous permettre d'économiser jusqu'à 44% de carburant par kilomètre! Aucune autre voiture de la même catégorie qui carbure à l'essence n'arrive à se comparer à ces résultats. Il est donc tout à fait normal que les nouveaux propriétaires de nos modèles diesel soient un peu surpris au début! Bonne route!

*Prix des modèles de base 1991, transport, frais de préparation et taxes en sus. Les concessionnaires peuvent offrir des prix moindres.
**Résultat de tests effectués par Transport Canada.

Les concessionnaires Volkswagen du Grand Montréal

Automobiles E. Lauzon Inc. 1384, boulevard Labelle **Blainville** 430-1460
Automobiles G.M.F. Ltée 3050, boulevard St-Charles **Kirkland** 694-1378
Vialle Automobiles Inc. 400, boulevard Roland-Therrien **Longueuil** 679-0890
Les Automobiles Popular Inc. 5441, rue St-Hubert **Montréal** 274-5471
Automobile André Rivest Inc. 839, rue Notre-Dame **Repentigny** 585-1700
Automobiles Rimar Inc. 5500, boul. Métropolitain Est **St-Léonard** 253-4888
Campbell & Cameron Inc. 4050, avenue Verdun **Verdun** 767-9173
Intermonde Auto Inc. 20, boulevard Industriel **Châteauguay** 698-2261
Les Automobiles Autohaus Ltée 1855, avenue Dollard **Lasalle** 364-2753
Automobiles A. Bélanger Inc. 118, Montée Masson **Mascoucho** 474-2428
Automobiles Place de Bleury Inc. 2144, rue Bleury **Montréal** 845-8267
Les Automobiles Niquet Inc. 1905, boul. Sir Wilfrid Laurier **St-Bruno** 653-1553
Antilles Automobiles Inc. 649, chemin Larocque **Valleyfield** 371-5563
Auto Hamer (1979) Ltée 5905, rte Transcanadienne O. **Ville St-Laurent** 748-6961
Chambly Automobiles Inc. 335, boulevard Taschereau **Greenfield Park** 671-7238
Arbour Automobiles Ltée 700, boulevard des Laurentides **Laval** 382-2731
Nordest Volkswagen Ltée 10395, boulevard Pie IX **Montréal** 325-3422
Les Automobiles En Route Inc. 13255, rue Sherbrooke Est **Pointe-aux-Trembles** 642-6242
Butz Automobiles Inc. 421, boulevard Sauvé **St-Eustache** 627-4466
Automobiles Sabric Inc. 125, rue Aimé Vincent **Vaudreuil** 455-7941

Un garage... écologique

Associated Press

McLEAN, Virginie

■ Le garage de Jeff Shumway — Shumway's Ecotech Autoworks — n'est pas un garage ordinaire: le revêtement de sol dans les bureaux est fait de pneus recyclés, le distributeur de boissons propose du jus de raisin biologique et les clients peuvent patienter en lisant des revues sur l'environnement.

En fait, le garage de Jeff Shumway est un garage écologique.

«Je combine mes talents de mécanicien et mon engagement en faveur de l'environnement», explique Jeff Shumway, 31 ans. Après dix ans de travail, M. Shumway ne supporte plus de jeter huiles de vidange et antigel dans les égouts et de laisser échapper dans l'atmosphère les gaz utilisés dans les climatiseurs des voitures.

L'an dernier, M. Shumway a acheté un garage dans cette banlieue résidentielle de Washington. Depuis qu'il met l'accent sur la protection de l'environnement, sa clientèle a doublé et il envisage maintenant d'acheter un second garage. La principale différence entre le garage Ecotech et les garages traditionnels réside dans le traitement des divers fluides polluants.

«Je ne sais pas si le grand public réalise que l'entretien automobile est la première cause d'émission de CFC (chlorofluorocarbones, destructeurs de la couche d'ozone) dans l'atmosphère», dit-il.

Jeff Shumway a fait l'acquisition d'un appareil qui recycle le fréon des climatiseurs (Robinair Refrigerant Recovery and Recycling System) pour qu'il puisse être réutilisé. «Il n'y a pas de raison pour que chaque garage n'en soit pas équipé. Mais ces appareils ne sont pas très bon marché: ils coûtent environ 3000 $.»

Un autre appareil permet de recycler l'antigel. Les huiles de vidange sont utilisées pour le chauffage du garage, grâce à une chaudière à huile.

La Collecte Sélective Des Matières Recyclables

VOTRE LIEU DE DÉPÔT... UNE ZONE DE **PROPRETÉ** RÉSERVÉE AUX MATIÈRES RECYCLABLES!

Assurez-vous de bien déposer, **dans** les cloches de récupération, les matières recyclables que vous apportez: le papier, le carton, le verre et le plastique.

Les lieux de dépôt sont réservés aux matières recyclables et non aux déchets. Protéger l'environnement, c'est aussi garder les lieux de dépôt propres.

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 17 DU RÈGLEMENT 270, TOUT CONTREVENANT EST PASSIBLE D'UNE AMENDE.

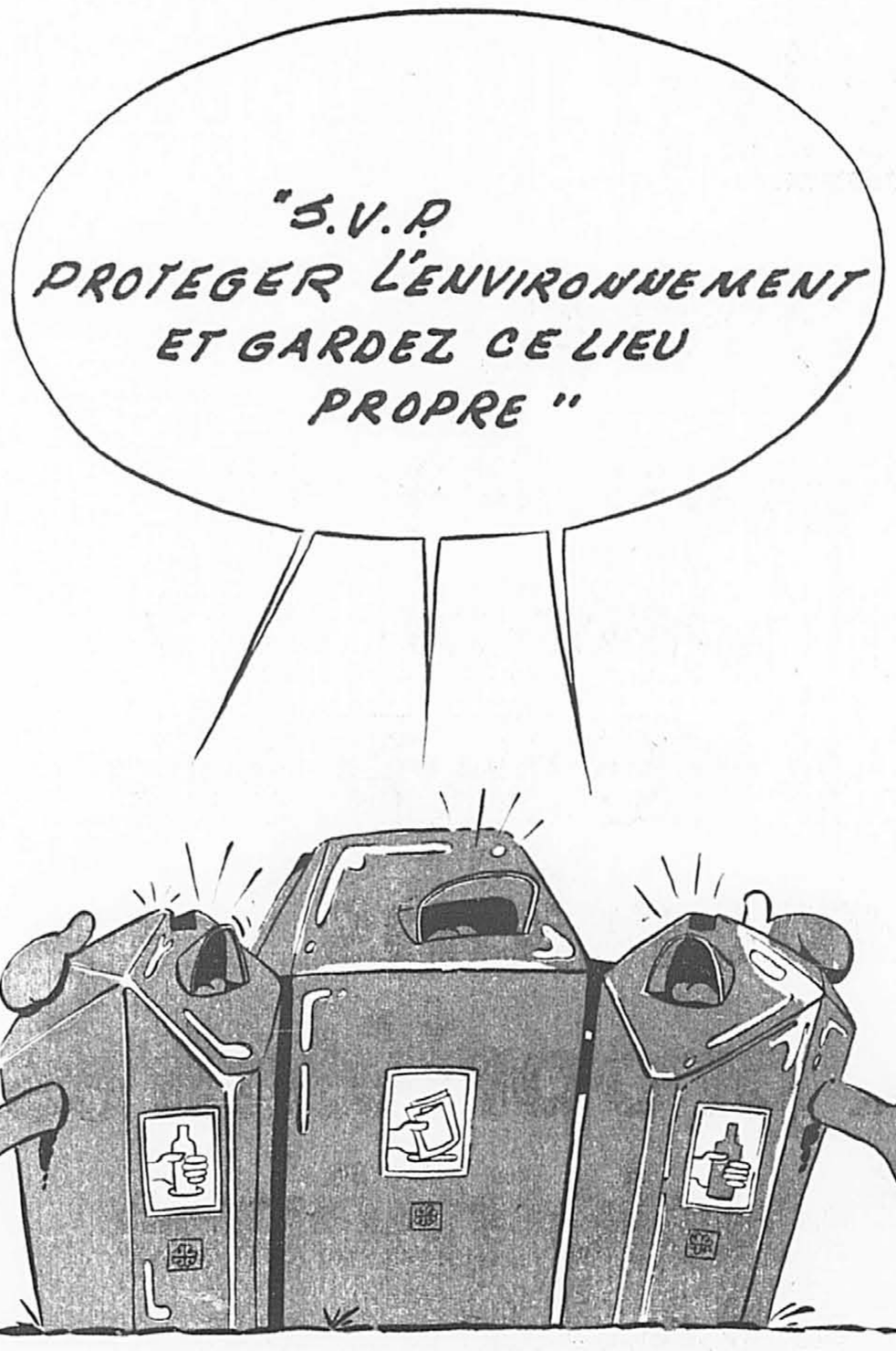

LIEUX DE DÉPÔT DES MATIÈRES RECYCLABLES

OUEST

Arrondissement Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce:
- Cavendish (côté est) au nord de Sherbrooke
- Cavendish (côté est) au nord de Somerled
- Monkland (côté nord) à l'est de Hingston
- Marcil (côté est) au nord de Monkland
- Fielding (côté sud) à l'intersection de St-Ignatius*
- Coolbrook (côté ouest) au nord de Queen Mary
- Victoria (côté est) au nord de Van Horne
- Darlington (côté ouest) au nord de Van Horne*
- Côte St-Antoine (côté sud) à l'est de Botrel
- Marcil (côté ouest) au nord de Côte St-Antoine

SUD

Arrondissement Sud-Ouest:
- Trinitaires (côté ouest) à l'intersection de Lacroix*
- De Biencourt (côté est) au sud de Monk
- Grand Trunk (côté sud) à l'est d'Hibernia
- Charlevoix (côté est) au sud de Workman

CENTRE

Arrondissement Ville-Marie:
- Ontario (côté sud) à l'intersection de de Bullion
- de Maisonneuve (côté sud) dans le prolongement de Ste-Elizabeth
- Hôtel de Ville
- Léo Pariseau (côté sud) à l'ouest de Jeanne-Mance*
- Tupper (côté sud) à l'ouest de Du Fort

Arrondissement Plateau Mont-Royal/Centre-Sud:
- Jeanne Mance (côté est) au nord de Laurier
- Rivard (côté est) au nord de Laurier
- Boyer (côté est) au sud de Mont-Royal
- Fabre (côté ouest) au nord de Mont-Royal
- Bordeaux (côté est) au nord de Rachel
- de Lorimier (côté ouest) au sud de Gilford*
- Henri Julien (côté ouest) au nord de Mont-Royal*
- Bordeaux (côté est) au nord d'Ontario

EST

Arrondissement Petite Patrie - Rosemont:
- St-Laurent (côté est) au nord de Beaubien
- Drucourt (côté sud) à l'ouest de Fabre
- 6e Avenue (côté est) au nord de Beaubien
- 8e Avenue (côté est) au nord de Masson
- St-Joseph (côté sud) à l'ouest de la 16e Avenue*
- Davidson (côté ouest) au sud de Rachel
- Viau (côté est) au nord de Sherbrooke

NORD

Arrondissement Villeray - St-Michel:
- Shaughnessy (côté nord) à l'ouest de St-Michel
- St-Laurent (côté ouest) à l'intersection de Gounod
- Hutchison (côté est) au nord de Jean-Talon*
- St-Michel (côté est) au nord de Émile Journault
- De Normanville (côté ouest) au sud de Jarry*

Arrondissement Ahuntsic - Cartierville:
- St-Denis (côté ouest) à l'intersection de Chabanel
- Émile Journault (côté nord) à l'est de Marcel Cadieux
- Henri Gauthier (côté nord) à l'intersection de Joseph Quintal
- Émile Journault (côté nord) à l'ouest de Papineau
- Garnier (côté ouest) au sud de Sauvé
- Salaberry (côté sud) à l'ouest de James Morrice
- Prieur (côté nord) à l'intersection de Charton
- Prieur (côté nord) à l'ouest de Meunier
- St-Germain (côté est) au sud de Dudemaine*

SUD

Arrondissement Mercier - Hochelaga - Maisonneuve:
- Chambly (côté ouest) au sud d'Hochelaga
- William-David (côté est) au nord d'Ontario*
- Granby (côté est) au sud de Sherbrooke*
- de Jumonville (côté sud) à l'ouest de Bossuet
- Du Trianon (côté ouest) au sud de Sherbrooke
- Hochelaga (côté nord) à l'ouest de Liébert*
- Bennett (côté est) au nord d'Hochelaga

EST

Arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles:
- St-Jean-Baptiste (côté ouest) au nord de Notre-Dame
- Tricentenaire (côté est) au nord de Notre-Dame
- Sherbrooke (côté nord) à l'est de Tricentenaire
- Notre-Dame (côté sud) à l'intersection de la 26e Avenue
- Perras (côté sud) à l'ouest d'Armand Bombardier
- Perras (côté nord) à l'ouest de la 48e Avenue*
- La Rousselière (côté est) au sud de Sherbrooke*

Tous les jours vous pouvez déposer les matières suivantes:
- le papier et le carton
- le verre coloré et incolore
- les contenants de plastique (dans les lieux indiqués par une *)

VIVRE MONTRÉAL
C'EST LA RESPECTER

RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉS

Cité RÉSIDENCE Rive des Prairies

Administré par: GESTION MULTI-COMPLEX et CAREX PROMOTEURS ET PROPRIETAIRES

située sur les rives de la riviere des Prairies

LA VILLE À LA CAMPAGNE

VENEZ BIEN VIVRE

en toute sécurité car nos appartements sont munis de gicleurs automatiques, de détecteurs de fumée et de systèmes d'appel d'urgence. En plus, nous avons un service de gardiennage de la télévision en circuit fermé fonctionnant 24 heures sur 24.

Possibilités: 2½ -3½

Aussi, afin de répondre à vos besoins, vous y trouverez: salon et salle communautaire, piscine, sauna, bain à tourbillons, salle de conditionnement physique ainsi qu'un étage commercial complet.

Chaque logement comprend un balcon verrière avec fenêtres coulissantes.

POUR DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES COMPOSER LE (514) 329-3821, NOUS ACCEPTONS LES FRAIS VIRÉS.
HEURES D'OUVERTURES: 7 JOURS SUR 7, DE 10 h à 16 h 30 ET SUR RENDEZ-VOUS JUSQU'À 21 h.

7095, boul. Gouin est, Montréal

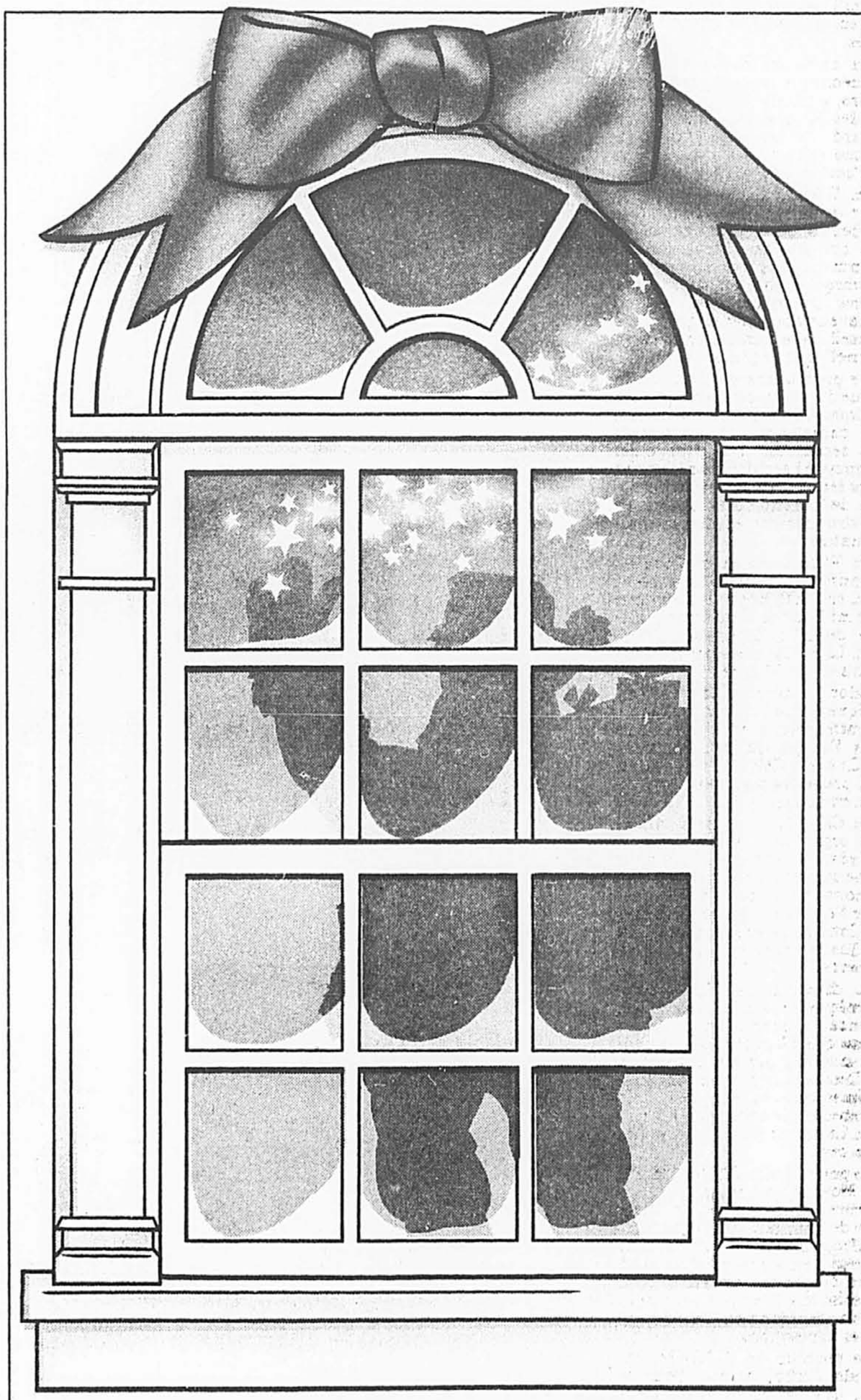

Le samedi 10 novembre à 10 h 30 c'est l'émerveillement avec l'arrivée d'un invité spécial!

Paré de ses plus beaux atours, brillant de tous ses feux, voilà le **Centre Rockland** prêt à accueillir le Père Noël... et à vous accueillir dans le décor éblouissant de sa Cour centrale. Rires joyeux et réjouissances seront au rendez-vous.

★

Le Centre Rockland... là où commence la magie des fêtes.

★

Made in Rockland

- **DE NOUVELLES HEURES POUR VOUS ACCOMMODER DAVANTAGE!** Les nouvelles heures d'ouverture du Centre Rockland vous permettent de magasiner **jusqu'à 21 h le mercredi.**
- ANGLE L'ACADIE ET MÉTROPOLITAIN (DIRECTION EST, SORTIE 66)
- PLUS DE 200 MAGASINS ET SERVICES DONT LA BAIE, EATON, HOLT RENFREW, LINEN CHEST ET STEINBERG
- AUTOBUS Nº 100 (CRÉMAZIE), Nº 179 (L'ACADIE) ET Nº 119 (CHEMIN ROCKLAND)
- STATIONNEMENT INTÉRIEUR GRATUIT

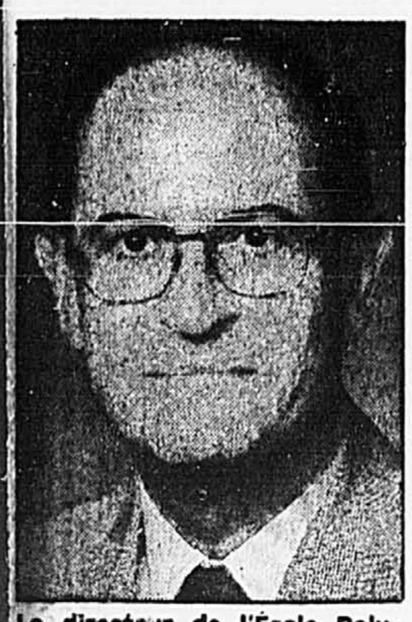

Le directeur de l'École Polytechnique, M. André Bazergui, se rendra au siège social de la SNCF, en France, pour déterminer la part que son institution prendra dans l'adaptation à l'Amérique de la technologie du TGV.

Bombardier et Polytechnique s'entendent pour adapter le TGV à l'Amérique

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ L'École Polytechnique de Montréal et l'Université de Montréal formeront le noyau d'une équipe scientifique et technique qui adaptera à l'Amérique du Nord le système du train français à très grande vitesse (TGV).

Le directeur de l'École Polytechnique, M. André Bazergui, et le vice-président (matériel roulant) de la société québécoise Bombardier, M. Pierre McDonald, ont révélé cette semaine qu'ils avaient engagé des pourparlers le mois passé. Une prochaine rencontre se tiendra le 21 novembre chez Bombardier.

Les deux porte-parole ont dit hier, au cours d'entrevues, que les universités québécoises, Polytechnique en tête, sans exclure l'expertise universitaire du reste du continent, prendront l'initiative, en accord avec l'entreprise privée, de faire évoluer le TGV en Amérique.

La firme Bombardier, on le sait, détient, pour l'Amérique du Nord, le droit de vendre la technologie du système TGV d'Alsthom et de la Société nationale des chemins de fer français. Ce système est considéré comme le plus évolué au monde.

M. McDonald, ancien ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, a signalé que les autorités responsables de 23 régions d'Amérique du Nord, à commencer par celles du coeur du Texas, envisagent concrètement la possibilité d'implanter des systèmes de TGV. Bombardier, par exemple, soumissionnera pour implanter le système dans le triangle Houston-Dallas-San Antonio en janvier prochain. Il s'agit, pour l'ensemble des 23 routes, d'un marché évalué à quelque 200 milliards de dollars, dont 20 milliards pour le matériel roulant.

L'industriel a signalé la nécessité, pour l'Amérique, d'adapter le TGV à ses climats excessifs: le glacial du Canada et le désertique du Texas, notamment. Ceci rend nécessaire la mise sur pied d'un programme de recherche «d'optimalisation» évalué à 100 millions.

Un nouveau «groupe universitaire concerté» sera donc bientôt formé. Il sera vraisemblablement articulé autour d'un noyau de l'École Polytechnique; c'est du moins la volonté exprimée par la société Bombardier. Il aura pour mission de faire évoluer les systèmes électriques et mécaniques pour répondre, entre autres besoins, aux conditions de charge plus lourdes que l'on peut trouver en Amérique.

Il étudiera aussi la possibilité d'augmenter les vitesses. Cela pourrait être souhaitable car de ce côté-ci de l'Atlantique, les distances à parcourir sont plus grandes. La nature des infrastructures des corridors réservés doit aussi être revue.

Le directeur de Polytechnique a affirmé que son institution est prête à relever ce défi. Pour y arriver, M. Bazergui évoque la possibilité de créer un consortium. Il a évoqué la possibilité d'impliquer, dans cette nouvelle structure, d'autres universités du Canada et des États-Unis, le Massachussetts Institute of Technology et Caltech, entre autres. Il fera par ailleurs un voyage en France et fera une visite au siège social de la SNCF.

D'ores et déjà, M. Bazergui signale l'aptitude de son institution à concevoir immédiatement un réseau de communication TGV particulier à l'Amérique du Nord. Le système de contrôle de la circulation devra répondre, ici, à des normes particulières. Les scientifiques voudront en outre répondre à diverses questions qui concernent l'utilisation des plastiques, le génie électrique et métallurgique, les micro-ondes, et le reste. Le système de billetterie, par ailleurs, doit être revu en utilisant les techniques mathématiques, un domaine dans lequel Polytechnique est experte.

M. Bazergui signale que l'implantation de cette technologie nouvelle embrasse 39 000 emplois directs. Elle pourra donner, au Québec, «un levier économique» d'importance vitale.

Les deux protagonistes ont par ailleurs fait valoir, que, pour répondre aux besoins nouveaux, le Québec devra corriger profondément l'orientation de son système d'éducation secondaire et collégial.

La transformation de l'École de technologie supérieure en École de génie, ont-ils signalé, crée «un trou» éducatif que le Québec devra combler à brève échéance. Ils ont fait valoir que, pour réussir en des domaines de pointe comme celui du TGV, le Québec, devra former rapidement un grand nombre de bons techniciens, ne serait-ce que pour assurer l'entretien du nouveau réseau.

Ottawa aide mieux les chercheurs québécois

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Les scientifiques québécois réussissent de plus en plus à faire subventionner leurs recherches par le gouvernement fédéral parce qu'ils formulent leurs demandes en équipes solidement constituées.

La conduite des chercheurs québécois est à cet égard exemplaire, a dit hier le ministre fédéral des Sciences, M. William Winegard. Elle est même plus efficace que celle du reste du Canada où l'action est plus individuelle.

M. Winegard a révélé hier ce trait dominant des chercheurs québécois en rendant publique, aux bureaux de la Chambre de Commerce de Montréal, rue Sherbrooke, la liste des bénéficiaires du concours fédéral de «subventions stratégiques» du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie.

Ce programme particulier distribue dans l'ensemble du Canada quelque 35 millions de dollars aux chercheurs qui soumettent des demandes. Il a pour objet d'appuyer l'activité de recherche dans les domaines des technologies de pointe, de la qualité de l'environnement et des ressources naturelles.

M. Winegard a précisé que les scientifiques montréalais avaient reçu, en 1990, une part d'environ sept millions de cette somme globale de 35 millions, soit 20 p. cent. La part acquise par les Québécois est de 27 p. cent.

Selon le ministre, ces chiffres indiquent que le Québec effectue un rattrapage. Il en a vu la cause dans l'action du gouvernement du Québec. Celui-ci, a-t-il expliqué, presse les chercheurs à se réunir en équipes.

Le CRSNG est le plus important organisme de recherche du Canada. Il dispose annuellement d'une somme de 400 millions. Les responsables ont indiqué que, pour l'ensemble des programmes du Conseil, la «proportionnalité du Québec est en voie de rétablissement».

Le directeur de l'École polytechnique, M. André Bazergui, a précisé au représentant de La Presse que 42 p. cent des demandes soumises par son institution au Concours de subventions stratégiques ont été acceptées. Cela représente une somme de 1,5 million. La moyenne, au pays, est de 26 p. cent.

Le président du CRSNG, M. Peter Morand, a souligné que le nombre de chercheurs de la région de Montréal, qui participent au Programme de subventions stratégiques, a presque doublé au cours des dix dernières années. Il a précisé que 168 chercheurs de la région de Montréal bénéficient de ces subventions.

Le recteur de l'UQAM, M. Claude Corbo, estime, pour sa part, que les résultats du Concours rappellent que Montréal est une ville universitaire.

Le CRSNG a distribué aux journalistes, hier, un catalogue contenant les curriculum vitae et l'histoire de 14 chercheurs Montréalais. L'organisme fédéral a dit vouloir ainsi souligner les mérites de ces personnes «qui se sont illustrées au cours des dernières années, non seulement par la qualité de leurs recherches mais, également, pour leurs contributions au transfert technologique vers le secteur privé». En voici la liste:

Michel Rigaud, École Polytechnique; Michel Wertheimer, École Polytechnique; Jean-Guy Bisaillon, Institut Armand-Frappier; Lolita Zamir, Institut Armand-Frappier; Éric Dubois, INRS-Telecommunications; Henri Pepin, INRS-Energie; W.G. Habashi, Concordia University; Ching Y. Suen, Concordia University; Grégor V. Bochman, Université de Montréal; Stephen Hanessian, Université de Montréal; Francine Denizeau, UQAM; Claude Hilaire-Marcel, UQAM; Ian Hunter, McGill; A. Ng, McGill.

Avis:

À 20 920 $, la berline allemande la plus compétitive est vraiment très abordable. Nous remercions les nouveaux propriétaires de l'avoir choisie même s'ils étaient prêts à payer beaucoup plus cher.

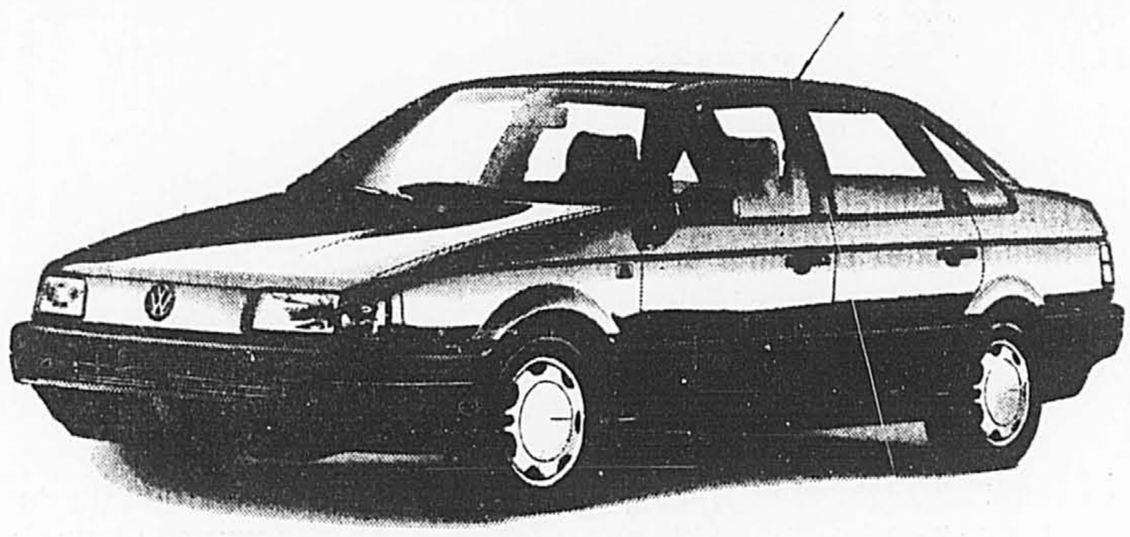

Passat 1991

La plus grande et la plus luxueuse des voitures jamais construites par Volkswagen vous est maintenant offerte à partir de 20 920 $*. Un prix qui défie toute concurrence. Une voiture sobre et raffinée, remarquable par ses innovations technologiques et par les détails de sa finition, la Passat vous donne accès à de nouveaux niveaux de confort, de qualité et à un plaisir de conduire qui ne sera pas ombragé par le prix que vous aurez à payer.
Bonne route!

*Prix du modèle de base 1991, transport, frais de préparation et taxes en sus. Les concessionnaires peuvent offrir des prix moindres.

Les concessionnaires Volkswagen du Grand Montréal

Automobiles E. Lauzon Inc. 1384, boulevard Labelle **Blainville** 430-1460
Automobiles G.M.F. Ltée 3050, boulevard St-Charles **Kirkland** 694-1378
Vieille Automobiles Inc. 400, boulevard Roland-Therrien **Longueuil** 679-0890
Les Automobiles Popular Inc. 5441, rue St-Hubert **Montréal** 274-5471
Automobile André Rivest Inc. 839, rue Notre-Dame **Repentigny** 585-1700
Automobiles Rimar Inc. 5500, boul. Métropolitain Est **St-Léonard** 253-4888
Campbell & Cameron Inc. 4050, avenue Verdun **Verdun** 767-9173

Intermonde Auto Inc. 20, boulevard Industriel **Châteauguay** 698-2261
Les Automobiles Autohaus Ltée 1855, avenue Dollard **Lasalle** 364-2753
Automobiles A. Bélanger Inc. 118, Montée Masson **Mascouche** 474-2428
Automobiles Place de Bleury Inc. 2144, rue Bleury **Montréal** 845-8267
Les Automobiles Niquet Inc. 1905, boul. Sir Wilfrid Laurier **St-Bruno** 653-1553
Antilles Automobiles Inc. 649, chemin Laroque **Valleyfield** 371-5563
Auto Hamer (1979) Ltée 5905, rte Transcanadienne O. **Ville St-Laurent** 748-6961

Chambly Automobiles Inc. 335, boulevard Taschereau **Greenfield Park** 671-7238
Arbour Automobiles Ltée 700, boulevard des Laurentides **Laval** 382-2731
Nordest Volkswagen Ltée 10395, boulevard Pie IX **Montréal** 325-3422
Les Automobiles En Route Inc. 13255, rue Sherbrooke Est **Pointe-aux-Trembles** 642-6242
Butz Automobiles Inc. 421, boulevard Sauvé **St-Eustache** 627-4466
Automobiles Sabric Inc. 125, rue Aimé Vincent **Vaudreuil** 455-7941

Ultramar

PLEIN MON AUTO!
PLEIN MON FRIGO!

FAITES LE PLEIN CHEZ STEINBERG ET OBTENEZ 1,50$ DE RABAIS CHEZ ULTRAMAR.

Que vous achetiez une boîte de p'tits pois ou des provisions pour 3 mois, on vous remet un bon-rabais de 1,50$ échangeable chez Ultramar à l'achat de 25 litres d'essence Suprême. Valable dans toutes les stations-service Ultramar participantes jusqu'au 31 décembre 1990.*

*Bons-rabais distribués du 7 novembre au 7 décembre ou jusqu'à épuisement des stocks.

APPROVISIONNEZ VOTRE VOITURE CHEZ ULTRAMAR ET OBTENEZ 2$ DE RABAIS CHEZ STEINBERG.

Chaque fois que vous achetez 25 litres d'essence chez Ultramar, on vous remet un bon-rabais de 2$ échangeable chez Steinberg à l'achat de 20$ d'épicerie incluant au moins 2 produits de marque Steinberg. Steinberg vous offre un choix de 640 excellents produits de marque maison. Valable dans tous les Steinberg, Aliprix, Aligro et Sanpri participants, jusqu'au 31 décembre 1990.*

Voir détails chez Steinberg, et les Ultramar, Aliprix, Aligro et Sanpri participants.

Aliprix Aligro SANPRI

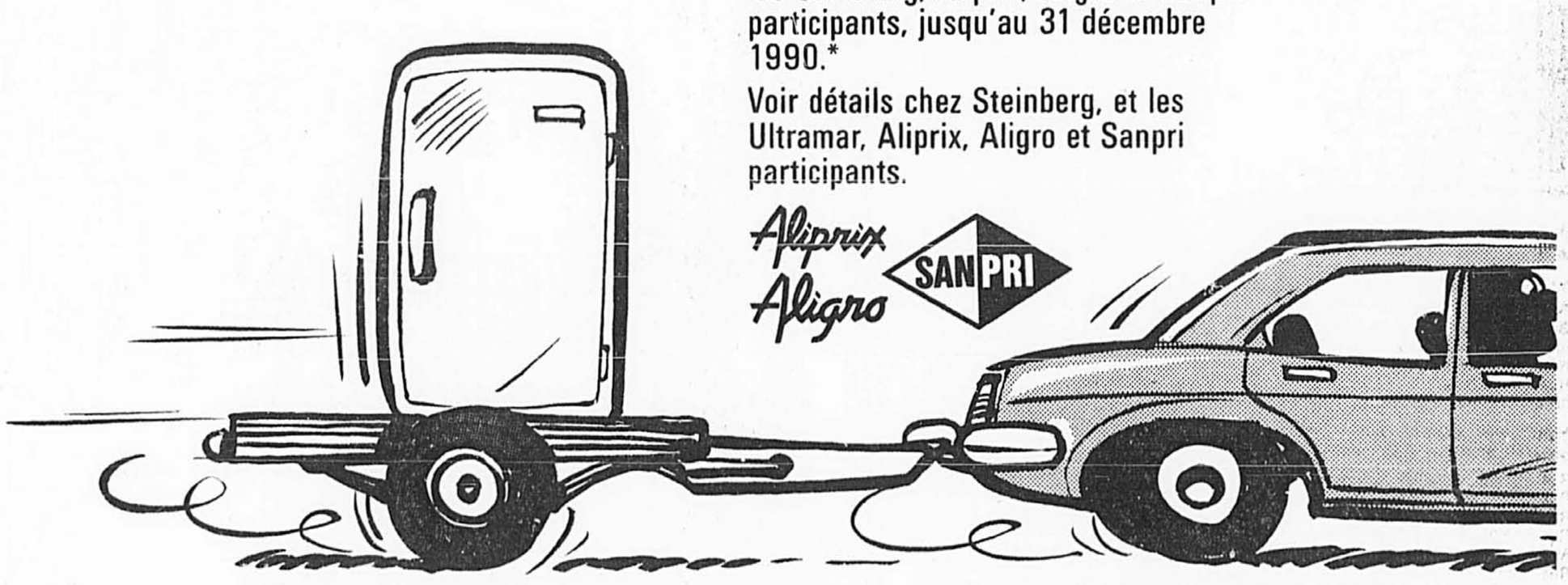

GALERIE D'HORLOGES

SOLDE AVANT NOËL

VOYEZ LA DIFFÉRENCE CHEZ LA GALERIE DE L'HORLOGE

Ridgeway® MODÈLE 322

* Fini cerisier — Modèle similaire offert en chêne
* Pendule Westminster en laiton massif, cadran lunaire
* Verre biseauté

LA MIRADO-MANIE

frappe en novembre...

25 % DE RABAIS

SUR TOUTES LES HORLOGES MIRADO

PLACE VERTU
333-7214

SAMEDI, 10 NOVEMBRE À 10 h 00

LE PÈRE NOËL ARRIVE!

AUX CENTRES À LA MODE

DÉCOUPEZ ICI

COLORIEZ ET GAGNEZ!

Si tu es âgé de 9 ans ou moins, complète le dessin et tu pourrais GAGNER un des prix suivants:

- Jeux vidéo TurboGrafx-16
- Ninja Turtle en peluche
- Voiturettes de course électriques
- Poupées Mattel

Et plusieurs autres prix

Les prix sont différents d'un Centre à l'autre

Le tirage aura lieu le samedi 17 novembre 1990 à 15 h 00 au kiosque de renseignements de chacun des 5 Centres à la Mode.
Complétez le bon de participation et déposez le dessin dans la boîte prévue à cet effet au Centre à la Mode situé le plus près de votre domicile.

Nom: Âge

Adresse Ville

Code postal Telephone L P

VOUS ALLEZ TROUVER AUX CENTRES À LA MODE

Faites plaisir à vos enfants... amenez-les assister à des activités magiques:

- Parade du Père Noël
- Royaume du Père Noël
- Photos avec le Père Noël
- Spectacles de marionnettes
- Garderie pour enfants

GALERIES D'ANJOU
175 magasins – Eaton – La Baie – Sears
Boulevard Métropolitain, sortie boul. – les Galeries d'Anjou

CARREFOUR LAVAL
250 magasins – Eaton – La Baie – Sears – Steinberg M – Pascal – Canadian Tire
Autoroute des Laurentides, sortie 10

PROMENADES ST-BRUNO
185 magasins – Eaton – La Baie – Magasin M – Steinberg
Angle des autoroutes 30 et 116, sortie Montée des Promenades

FAIRVIEW POINTE CLAIRE
200 magasins – La Baie – Eaton – Holt Renfrew – Pascal
Autoroute Transcanadienne, sortie boul. St-Jean

PLACE MONTRÉAL TRUST
120 boutiques
Au centre-ville, angle McGill College et Sainte-Catherine

Les Centres à la Mode de banlieue sont ouverts les mercredis jusqu'à 21 h 00.

Donnez le cadeau parfait, un certificat-cadeau des Centres à la Mode.

La Presse

vous invite à faire votre part côté récupération en déposant les matières recyclables des déchets domestiques (carton, papier, verre, plastique) dans

un lieu de dépôt... tout près de chez vous!

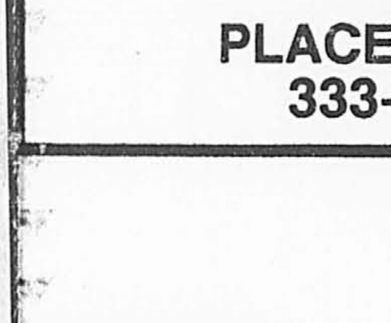

CENTRE

Arrondissement Centre
- Rue Ontario/rue de Bullion
- Boul. de Maisonneuve/ rue Sainte-Elisabeth
- Hôtel-de-Ville (nouveau)
- Rue Léo-Pariseau/ rue Jeanne-Mance (nouveau)

Arrondissements Plateau Mont-Royal/Centre-Sud
- Rue Jeanne-Mance/av. Laurier
- Rue Boyer/av. du Mont-Royal
- Rue Fabre/av. du Mont-Royal
- Rue Bordeaux/rue Rachel
- Av. de Lorimier/rue Gilford
- Rue Henri-Julien/ av. du Mont-Royal
- Rue Bordeaux/rue Ontario

FESTIVAL DE LA CREVETTE CHEZ BUDGET

Louez une voiture Budget et obtenez un super Festin de crevettes chez Red Lobster.

GRATUIT!

Durant le FESTIVAL DE LA CREVETTE, en plus de vous louer un véhicule de qualité de marque GM à un prix compétitif, et cela pour n'importe quelle période de temps, BUDGET vous remettra un bon vous donnant droit à un super Festin de crevettes d'une valeur de 15,59 $ chez Red Lobster.

Louer une voiture chez Budget, ça ne vous empêche pas de manger.

Une valeur de: 15,59$

Coupe de crevettes suivie d'une portion généreuse de crevettes en sauce au vin et à l'ail, de crevettes frites et de crevettes grillées farcies de chair de crabe épicée.

Red Lobster

Applicable sur les voitures à prix régulier seulement.
Demandez les détails aux comptoirs de location d'autos Budget.

Budget location d'autos & camions®

SEARS Location de voitures

MONTRÉAL
1240, rue Guy (coin Ste-Catherine) 937-9121
Complexe Desjardins 842-9931
Gare Centrale 866-7675
7740, Le Mans (boul. Métropolitain) 253-2476
5008, boul. Décarie 482-4040
2380, boul. Laurentien 335-0379
2122, rue Masson 524-6836
10830, rue Lajeunesse 385-3115
1145, Van Horne 277-1133

LAVAL
2021, boul. Saint-Martin Ouest 682-6910
GREENFIELD PARK
230, boul. Taschereau 465-7111
POINTE-AUX-TREMBLES
12255, Sherbrooke Est 640-4191
DORVAL
680, Michel Jasmin 636-8700
DOLLARD-DES-ORMEAUX
4715, boul. des Sources 683-5560
ÎLE PERROT
10, boul. Don Quichotte 453-5447
ST-HUBERT
3150, montée St-Hubert 676-0396

Panasonic®

La quête de la télévision stéréo haute fidélité est enfin terminée !

PC-29V76S

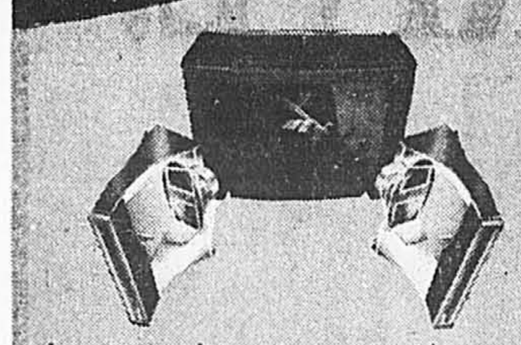

Le coeur du nouveau système DÔME réside dans son cornet de haut-parleur non résonant lequel enveloppe l'image avec le son, produisant des aigus clairs et brillants et des graves profonds.

- Téléviseur / écran-témoin de 68,5 cm (29 po)
- Nouveau système sonore DÔME
- Prise d'entrée S-VHS
- Télécommande unifiée (télé / magnétoscope)
- Écran à angles droits, de qualité informatique

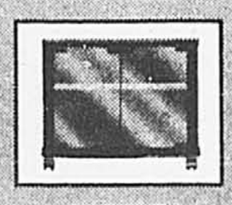

SUPPORT COORDONNÉ DISPONIBLE. VOIR VOTRE DÉTAILLANT.

Voici le ... système sonore DÔME

PC-21V66S

- Téléviseur / écran-témoin de 51 cm (21 po)
- Nouveau système sonore DÔME

COMPAREZ LES CARACTÉRISTIQUES !

*Bloc d'accord 155 canaux *Affichage à l'écran intégral *Rappel du dernier canal syntonisé *Programmation automatique de canaux *Mise hors contact différée *Réception stéréo et deuxième voie son *Prises d'entrée audio / vidéo *Télécommande audio / vidéo et menu à l'écran *Normalisation audio / vidéo *Commandes pour les graves et les aigus *Sortie audio variable

COMPAREZ LA VALEUR !

599,95$* PC-21V66S

999,95$* PC-29V76S

*Le détaillant peut vendre à un prix moindre.

ACHETEZ AUPRÈS D'UN DÉTAILLANT PANASONIC AGRÉÉ

AUDIOVISION
1755, Dollard
VILLE LASALLE
364-3562

DIVERTISSEMENT VIDEO QUEBEC
247 est, boul. d'Anjou
CHÂTEAUGUAY
691-8801

DUBOIS MEUBLE
67, rue Turgeon
STE-THÉRÈSE
435-3601

Louis-Fillion
5730, rue Sherbrooke est
(coin Monsarbé, entre
Dickson et Lacordaire)
254-6041

AVENTURE ÉLECTRONIQUE
DÉCARIE
733-6900
TASCHEREAU
923-8100
LAVAL
686-3956
MONTRÉAL
722-4550

Voici le ... Le nouveau système Dôme

système sonore DÔME

Une propagation sonore exceptionnelle

Le nouveau système Dôme affiche des caractéristiques de propagation sonore vraiment impressionnantes. Avec les systèmes traditionnels, les caractéristiques de propagation directionnelle rétrécissent à mesure que la fréquence s'élève au-dessus de 1 kHz, ce qui a pour effet de restreindre la réponse en fréquence. Or, avec le nouveau système Dôme, la réponse en fréquence demeure uniforme jusqu'à 5 kHz. Peu importe la position du téléspectateur ou du téléviseur, le nouveau système Dôme de Panasonic assure une excellente reproduction audio et une image stéréo détaillée et clairement définie. Le nouveau système audio Dôme est si à l'avant-garde qu'il ne pouvait être créé que par Panasonic.

Conventionnel

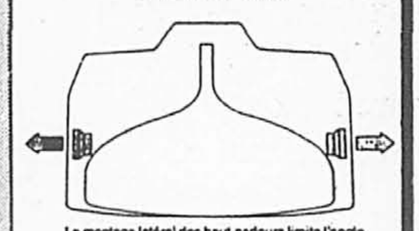

Le montage latéral des haut-parleurs limite l'angle de propagation optimal.

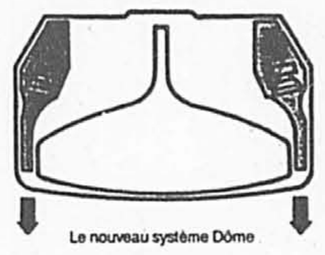

Le nouveau système Dôme

Une réponse en fréquence étendue avec peu de résonance

Lorsque nous avons mis au point le nouveau système Dôme, nous avons utilisé la simulation par ordinateur pour produire un grand nombre de modèles expérimentaux en vue d'en arriver à déterminer l'emplacement optimal des panneaux réflecteurs et sélectionner les meilleurs matériaux anti-résonants. Il s'agissait là des clefs de voûte à la conception du pavillon qui réussit à optimiser l'efficacité dans les moyennes et les hautes fréquences tout en amortissant la résonance interne. Cette construction innovatrice se traduit par une réponse en fréquence plus étendue et plus uniforme que celle permise par les systèmes traditionnels.

Ce qu'on ne ferait pas pour 10 000 $...

Presse Canadienne

KITCHENER

■ «Qu'êtes-vous prêt à faire pour 10 000 $?» La station de radio AM-109 pose la même question à ses auditeurs, chaque année, et elle obtient des résultats qui ne manquent pas de surprendre.

Les «exploits» des participants au concours sont enregistrés sur vidéocassette et montrés sur un écran géant, dans un cabaret de Kitchener.

Avant la représentation, la direction prévient cependant les spectateurs: «Si vous avez l'estomac délicat, leur dit-on, nous vous suggérons de tourner le dos à l'écran, de fermer les yeux ou de quitter les lieux».

Le même conseil s'adresse maintenant aux lecteurs de cet article, où sont racontés les «meilleures performances».

Le prix de 10 000 $ a été attribué à Robb Martin, 21 ans, qui avait revêtu un kilt et s'était rasé un sourcil avant de passer à l'action.

Son «action d'éclat» a consisté à se vautrer tour à tour dans deux baignoires. La première était remplie d'entrailles de poulets. La deuxième était pleine de fumier de cochons. Entre les deux baignades, Martin a mangé du jello et des sardines. On n'a pas précisé la raison.

Le gagnant de l'an dernier, qui était l'un des juges cette année, s'est dit peu impressionné par le truc de Martin. Ses 10 000 $, lui, il les a gagnés en se couchant dans une porcherie et en mangeant une pomme recouverte d'excréments.

Ivresse au volant: barrages routiers

■ Poursuivant leur campagne de sensibilisation au problème de l'ivresse au volant, les policiers du district 43 de la CUM dresseront au cours des prochains jours des barrages routiers dans des secteurs propices aux accidents majeurs.

Munis de détecteurs d'alcool, les policiers procéderont à de nombreuses vérifications sélectives, entre 19 heures et 23 heures ce soir, à l'intersection des rues Saint-Laurent et Bellechasse.

Une opération similaire se déroulera entre minuit et 3 h 30, le jeudi 8 novembre, à l'intersection des rues Saint-Denis et Bellechasse, ainsi qu'entre 19 heures et 23 heures à l'angle de Jean-Talon et de l'avenue du Parc.

Certains automobilistes circulant dans le secteur des rues Papineau et Rosemont, entre minuit et 3 h 30 vendredi matin, risquent également d'être interceptés par les policiers.

Les gens avertis savent que,
grâce à la TPS,
le prix courant des véhicules
devrait baisser en 1991.

Cloué sur son lit d'hôpital, Dewitt est accusé du meurtre de son épouse

MARCEL LAROCHE

■ Cloué sur son lit d'hôpital, Harry Robert Dewitt sera officiellement accusé aujourd'hui du meurtre prémédité de sa femme tuée à coups de couteau au cours d'une violente querelle conjugale survenue la semaine dernière, à Montréal.

Dewitt sera traduit exceptionnellement devant un juge de la Cour du Québec qui présidera cette comparution dans une chambre de l'hôpital Royal Victoria où il est toujours gardé par des agents de la paix.

Cet individu de 48 ans est soupçonné du meurtre de sa femme Anna Marden, une mère de famille de 31 ans poignardée à plusieurs reprises et égorgée à mort lors d'une dispute relative à une éventuelle séparation.

Le drame s'est déroulé vers 18h30 vendredi soir dernier, à l'intérieur du domicile du couple, au 2706 rue Jolicoeur, dans le quartier Émard, à Montréal.

Témoins innocents de ce drame sanglant, ce sont les deux jeunes enfants de la victime qui ont alerté les voisins.

Les premiers policiers arrivés sur les lieux ont retrouvé Anna Marden baignant dans son sang, à l'intérieur d'un dépanneur où elle s'était réfugiée en compagnie de ses enfants en pleurs.

En attendant l'arrivée des ambulanciers, des scènes déchirantes entre la mère agonisante et ses enfants en état de crise ont d'ailleurs été captées par la caméra-vidéo assurant la surveillance du commerce.

Transportée d'urgence à l'hôpital Général de Montréal, la jeune femme qui aurait eu 32 ans le 15 novembre a succombé à ses blessures, vers 21 h vendredi soir.

Quant à son présumé assaillant, Harry Robert Dewitt, un individu qu'elle avait épousé en mai 1989, il a été traité à l'hôpital Royal Victoria pour une blessure sans gravité dans la région de l'abdomen.

Toujours hospitalisé depuis son arrestation, Dewitt sera formellement accusé aujourd'hui de ce 59e meurtre commis depuis le début de l'année sur le territoire de la CUM.

Un musée peu ordinaire

La mémoire et le souvenir d'êtres aimés sont réunis à NOTRE-DAME-DES-NEIGES, espace naturel privilégié au cœur de notre Cité.

Près d'un siècle et demi de vie communautaire a fait de NOTRE-DAME-DES-NEIGES une sorte de parc national, surprenant lieu d'art paysagé, digne et familier.

NOTRE-DAME-DES-NEIGES NOUS APPARTIENT

La corporation sans but lucratif de NOTRE-DAME-DES-NEIGES offre des services professionnels bien adaptés aux besoins actuels du public, *comme par exemple :*

- ◇ Arrangements préalables
- ◇ Concessions funéraires
- ◇ Inhumation
- ◇ Crémation
- ◇ Choix d'urnes
- ◇ Columbarium

ET MAINTENANT

- ◇ Un nouveau mausolée Saint-Pierre et Saint-Paul
- ◇ Le transport des défunts, du lieu de décès à NOTRE-DAME-DES-NEIGES, pour les familles ne souhaitant pas d'exposition

Autoportrait d'Alfred LALIBERTÉ, sculpteur

Vitrail de Lise CHARLAND-FAVRETTI et Pierre OSTERRATH Mausolée Saint-Pierre et Saint-Paul

Louis IX ou Saint-Louis

NOTRE-DAME-DES-NEIGES
4601, chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal H3V 1E7
735-1361

l'héritage des faits

Tenue décontractée de nos manteaux sport et chandails

Pour vos tenues décontractées d'hiver, BOVET vous propose ses manteaux 3/4, ses blousons de cuir et ses chandails.

MANTEAUX 3/4
Ce manteau sport 3/4 est en 100% coton entièrement doublé avec cordon de tirage à la taille. Cognac. 36 à 58, tailles moyennes et élancées.

CHANDAILS
Collection de chandails à col V ou rond. Bordeaux, kaki, olive, dijon, etc. Tailles moyennes, fortes et élancées.

BLOUSONS DE CUIR
Superbe blouson de cuir d'agneau doublé. Colori: cognac. 36 à 54, moyennes et élancées.

210$ et plus 75$ et plus 595$ et plus

Achetez maintenant avant que la T.P.S. n'entre en vigueur.
Les tailles courtes et moyennes sont disponibles à tous nos magasins. Les tailles fortes et élancées sont disponibles surtout au Centre Eaton, à Fairview Pointe-Claire et 4475, boul. Métropolitain est.

Carrefour Laval 687-1670 | Fairview Pointe-Claire 694-9050 | Centre Rockland 735-5441 | 4475, boul. Métropolitain est 374-4555
Galeries d'Anjou 353-6310 | Carrefour Angrignon 366-0762 | Les Cours Mont-Royal 849-9281 | Promenades St-Bruno 653-5100

Les gens très avertis courent déjà chez leur concessionnaire Passeport.

C'est simple ! Lorsque vous achetez un véhicule neuf chez Passeport, votre concessionnaire vous remet sur-le-champ le rabais dû à la TPS, en plus des rabais Passeport, ou du financement GMAC déjà consentis. Un seul coup d'œil au tableau suivant vous convaincra !

Modèles	Rabais TPS	Rabais Passeport	Financement GMAC*	PDSF**	Rabais totaux possibles	PDSF incluant rabais**
Rodeo 1991	1025	–	–	20470	1025	19445
Optima 3 portes 1990	550	1200	6.9%/48 mois	9795	1750	8045
1991	550	–	–	10105	550	9555
Pickup XS Spacecab 2 roues motrices 1990	725	1500	8.9%/48 mois	13873	2225	11648
Pickup XS Spacecab 2 roues motrices 1991	725	–	–	13929	725	13204
Trooper XS 1990	1025	1500	10.9%/48 mois	19745	2525	17220
1991	1025	–	–	21434	1025	20409
Impulse XS 1990	775	1200	10.9%/48 mois	15995	1975	14020
1991	775	–	–	16695	775	15920
Stylus S 1991	650	–	–	13660	650	13010

*Possibilité de rabais TPS en sus. **L'offre de rabais TPS peut être combinée uniquement avec le rabais Passeport ou avec le taux de financement. Le concessionnaire peut vendre moins cher.

*Offre valide jusqu'à épuisement des stocks ou jusqu'au 28 décembre 1990. Tous les modèles sont couverts par la garantie de 3 ans/80000 kilomètres. Taux annuels de financement basés sur 48 mois, et consenti sans mise de fonds aux acheteurs au détail par GMAC sur approbation de crédit. Transport et préparation inclus. Voyez votre concessionnaire Passeport pour tous les renseignements ou composez sans frais le 1 800 263-1999.

Nous savons ce que vous voulez.

PASSEPORT AUTOMOBILES INTERNATIONALES

APPUYÉE PAR LES RESSOURCES INTERNATIONALES DE GENERAL MOTORS

Passeport Décarie, 5400, boul. Décarie, Montréal, Québec, H3X 3J1, Tél.: (514) 483-5555
Passeport Hochelaga, 4500, rue Hochelaga, Montréal, Québec, H1V 3N8, Tél.: (514) 251-1552
Passeport Laprairie, 1055, boul. Ste-Elizabeth, La Prairie, Québec, J5R 1W9, Tél.: (514) 659-8994
Passeport Laval, 1615, boul. St-Martin Est, Duvernay, Ville de Laval, Québec, H7G 4R4, Tél.: (514) 385-9191
Passeport Terrebonne, 705, boul. des Seigneurs, Terrebonne, Québec, J6W 1T5, Tél.: (514) 964-1374
Passeport Sherbrooke, 4880, boul. Bourque, Rock Forest, Québec, J1N 1A7, Tél.: (819) 823-1400
Passeport Blainville, 249, boul. Seigneurie Ouest, Blainville, Québec (sortie 25 de l'autoroute des Laurentides), J7E 4H6, Tél.: (514) 437-6317
Passeport Sorel-Tracy, 7025, avenue Plaza Tracy, Tracy, Québec, J3R 4X9, Tél.: (514) 746-1227
Passeport LaSalle, 7910, boul. Newman, LaSalle, Québec, H8N 1X9, Tél.: (514) 365-2195
Passeport Granby, 1348, rue Principale, Granby, Québec, J2G 8C8, Tél.: (514) 378-1404
Passeport St-Jean, 385, rue Laberge, St-Jean-sur-Richelieu, Québec, J3A 1K3, Tél.: (514) 359-1144

Maison étroite à vendre

Agence France-Presse

LONDRES

La maison du 21 Manor Road, à Portsmouth, la plus étroite d'Angleterre selon le Guinness Book of Records, est à vendre pour environ 160 000 $ dollars.

Après l'avoir occupée quatre ans, son propriétaire, Nick Barwis, un phptographe, avait besoin d'élargir ses horizons et s'offrir un nouveau studio. La maison, construite dans ce qui n'était à l'origine qu'une allée, est large de 1,37 m en façade mais s'élargit vers l'arrière pour atteindre 2 mètres. La maison comprend deux chambres, une salle de séjour, une cuisine et une salle de bains.

La chambre principale, baptisée « le cercueil » par son propriétaire, mesure 1,37 m sur l'avant et s'élargit jusqu'à 1,77 m sur l'arrière.

L'acheteur éventuel aura en prime, un lit double : M. Barwis avait mis une journée entière pour le faire entrer dans la chambre et pense qu'il est pratiquement impossible de l'en faire sortir.

PEUGEOT DE LAVAL

BERLINE EUROPÉENNE DE GRANDE CLASSE

SEULEMENT

18995$

Frais de transport et de préparation et taxes en sus.

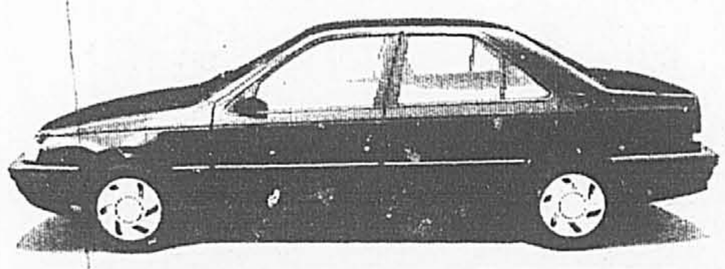

PEUGEOT 405 DL

1740, boul. LABELLE
CHOMEDEY
LAVAL
331-6554
681-3380

TOUJOURS AU MÊME ENDROIT DEPUIS 21 ANS

Un week-end BounceBack? Sautez sur l'occasion!

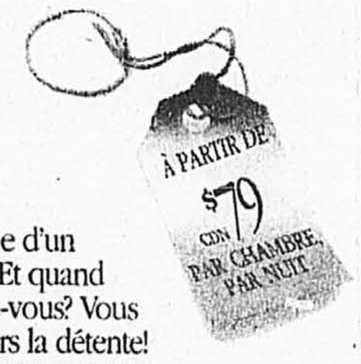

Vous travaillez toute la semaine en vue d'un repos bien mérité en fin de semaine. Et quand arrivent ces jours de congé, que faites-vous? Vous courez probablement partout, sauf vers la détente!

Alors sautez vite sur l'occasion de vous remettre sur pied en choisissant de vivre un Hilton BounceBack Weekend® stimulant. Arrivez dès le jeudi, restez le samedi soir et profitez toute la fin de semaine de notre week-end BounceBack à tarif avantageux. Si les enfants vous accompagnent et partagent votre chambre, leur séjour est gratuit. Et *tout le monde* a droit, *chaque jour*, à un petit déjeuner continental gratuit.

Ne laissez pas la prochaine fin de semaine vous épuiser. Sautez dès maintenant sur l'occasion d'en profiter en appelant votre agent de voyages ou en composant le numéro de la ligne téléphonique BounceBack pour réserver ou demander plus de détails.

BounceBack
HILTON'S WEEKEND®
1-800-268-9275

Plus de 250 Hilton participants dont:

CANADA (Prix fixés en dollars canadiens)
Halifax Hilton, C.$109
Saint John (N.B.) Hilton, C.$89
Québec Hilton, C.$119
Montréal Bonaventure Hilton, C.$139
Montréal Aéroport Hilton, C.$109
Toronto Hilton, C.$89
Toronto Airport Hilton, C.$79
Windsor Hilton, C.$79
Edmonton Hilton, C.$89
ÉTATS-UNIS (Prix fixés en dollars américains)
DISTRICT OF COLUMBIA
McLean Hilton at Tysons Corner (VA), $75
FLORIDA
Fontainebleau Hilton Resort & Spa (Miami Beach), $115*
GEORGIA
Région d'Atlanta:
Atlanta Hilton & Towers, $85
Atlanta Airport Hilton (Hapeville), $65
Hilton at Peachtree Corners (Norcross), $45
ILLINOIS
Région de Chicago:
Chicago Hilton & Towers, $85
Palmer House - A Hilton Hotel, $75
Hilton Suites - Oakbrook Terrace, $89
INDIANA
Hilton at the Circle (Indianapolis), $75
LOUISIANA
New Orleans Airport Hilton & Conference Center (Kenner), $65
MASSACHUSETTS
Région de Boston:
Back Bay Hilton, $95*
Logan Airport Hilton, $105
MICHIGAN
Novi Hilton (Detroit), $65
NEW JERSEY
Hilton Gateway & Towers (Newark), $65
Parsippany Hilton, $75
NEW YORK
Corning Hilton Inn, $75
NEW YORK (à suivre)
Région de New York:
The New York Hilton & Towers, $165
Waldorf-Astoria & Towers, $195
Rye Town Hilton (Westchester County), $85
Tarrytown Hilton, $85
Pearl River Hilton, $85
Hilton at Syracuse Square, $65
OHIO
Akron:
Akron Hilton Inn at Quaker Square, $75
Hilton Inn West, $65
Terrace Hilton (Cincinnati), $65
VIRGINIA
Lynchburg Hilton, $65

Tarifs valables jusqu'au 14 décembre 1990. Lorsque deux tarifs sont indiqués, le prix le plus élevé s'applique pendant la période valable en déc. Appelez le 1-800-268-9275 pour connaître le tarif applicable. Offre offerte sous réserve de disponibilité des chambres et peut être retirée sans préavis. Certains hôtels peuvent exiger un dépôt. Le nombre de chambres étant limité, il est nécessaire de réserver à l'avance. Ces tarifs peuvent changer sans préavis, on ne peut s'en prévaloir à l'occasion de congrès ou de réunions d'affaires, de voyages de groupes ou de séjours en groupe, ni plus que occasionnellement avec d'autres offres promotionnelles. Les taxes et le service ne sont pas compris. Pour plus de détails à propos de cette offre ou de toute autre actuellement mise sur pied, vous pouvez faire un tirage de Hilton participants au Canada ou aux États-Unis.

Conférence du

Dr Roland A. Drolet, Ph.D.

Ingénieur biomédical,
inventeur du
Système AUTO-SANTÉ™ **RHUMART®**

Toute la vérité sur les **champs magnétiques** par le **No 1 en Amérique,** l'inventeur du seul **système breveté à ondes pulsées qui simule les impulsions naturelles du système nerveux humain.**

Par ses trois effets physiologiques, ce système aide l'organisme humain à combattre n'importe quel problème de santé en **renforçant les mécanismes naturels d'autodéfense et de guérison.**

Le lancement du journal RHUMART® favorisera une révolution majeure de tous les systèmes de santé au monde.

Les 3 premiers numéros du journal RHUMART® seront offerts gratuitement. Il y aura 1 000 copies disponibles.

Le Ministre de la Santé, l'Honorable **Marc-Yvan Côté,** est l'invité d'honneur à cette conférence historique sur **le Défi de l'an 2000, L'AUTO-SANTÉ™.**

Réservation requise: (514) 526-5565

Lieu: **Centre Sheraton**
1201, boul. René-Lévesque
Montréal

Date: **Lundi 12 nov. à 19 h 30**

MÉTRO Peel

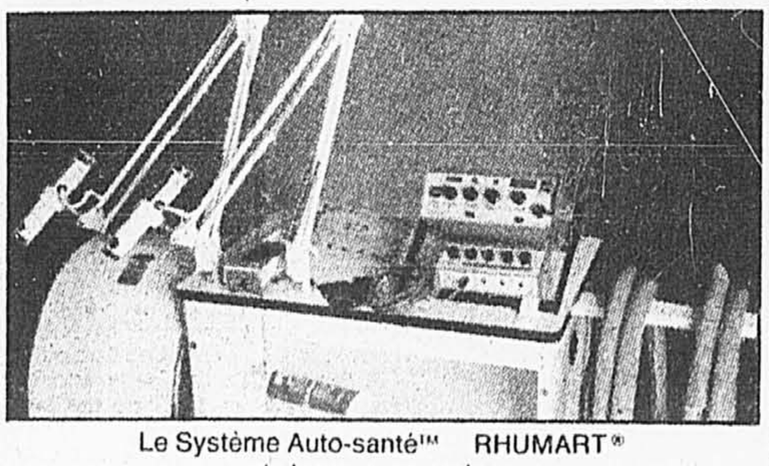

Le Système Auto-santé™ RHUMART®
de Luxe, avec options

Que vous soyez locataire ou propriétaire, vous payez des taxes scolaires :

VOTEZ !

aux élections scolaires de la C.É.C.M.
le 18 novembre prochain

Renseignez-vous sur les programmes des candidats commissaires indépendants ou des différents partis de votre circonscription électorale et exercez votre droit de vote.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

Le président du Bureau des élections de la C.É.C.M.